N° 150

Juin 2019

Le Lien

du Centre Généalogique du Finistère

ISSN 0755 - 9607

Trimestriel

Francis Le Noan, de Plougasnou à Cuba pour relever des casiers - La généalogie de Guillaume Perrot - Pierre Dominique de Mézangeau, de Bollène à St-Pol-de-Léon - Le club de Kervel à Plonévez-Porzay - Pierre et François Kerempichon Les Simon, une famille de chouans - Jean Cosquer, réserviste de Laz, condamné à mort par le conseil de guerre - Faits divers, faits d'hier - Recherches dans l'intérêt des familles - L'actualité des libraires - Entraide - Questions - Réponses

CENTRE GÉNÉALOGIQUE DU FINISTÈRE

Siège social : Salle municipale, Rue du Commandant-Tissot, 29200 BREST.
Tél. : 02 98 44 00 64 Courriel : cg29@cgf.bzh

Association régie par la loi de 1901, fondée en 1979.
Membre de la Fédération Française de Généalogie, association déclarée d'utilité publique : www.genefede.eu
et de l'Union Généalogique de la Bretagne Historique
SIRET n° 33855659000028

Site général du CGF et des bases informatiques (Généabank) : http://cgf-bzh.fr http://recif2.cgf.bzh

Membres fondateurs : Allain GUIANVARC'H (+), Denise FOULON (+), André-Jean JOGUET, Marie PERSON (+)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Jean François PELLAN (M, 2022). Courriel : jf.pellan@orange.fr
Vice-présidents : André LE GOFF (B, 2022) et les Présidents d'Antennes, membres de droit : Michel DUROSE (B), Thierry NOIREL (M), Christian BOLZER (Q).
Secrétaire : Thierry MARTIN (B, 2020). Secrétaire-adjoint : Didier LE LAN (Q), membre de droit de l'antenne de Quimper).
Trésoriers : Alain GAUDÉ (M, 2022) - Marcel JACOB (M, membre de droit, trésorier de l'antenne de Morlaix)
Membres : BREST : Véronique GUENNEGUES (secrétaire), Corinne TOUZE (trésorière), Dominique PODEUR (2022), André KERVAREC (2020), Bernard LE GOUIL (2024), Philippe LEONI (2024).
MORLAIX : Yvonne FLOCH (secrétaire), Pierre ROUDAUT (2020), Bernard AUDIGOU (2024).
QUIMPER : Didier LE LAN (secrétaire), Nathalie GUILLOU (trésorière), Hervé LE BOT (2024), Maryvonne SCOARNEC (2020), Jean TOULHOAT (2020), Danielle TANGUY (2020), Philippe PIRON (2024), Maryvonne TYMEN (2024), Pierrick CHUTO (2022), Jean-Yves BARVEC (2022).

(Les dates indiquent l'année où le mandat du membre du CA est renouvelable)

ANTENNES	PERMANENCES	PRESIDENTS	SECRÉTAIRES	CHARGES DE COMPTES
BREST (B)	Jeudi et samedi, 9 h-12 h et 14 h-18 h, Nocturne 3ème vendredi du mois, 19-22h rue Commandant Tissot, BREST Tél. 02 98 44 00 64 Courriel : cgfbrest@wanadoo.fr CROZON : Maison du Temps Libre - Salle n° 3 lundi 20 – 22 h, mardi 14h-16h 30 et jeudi 9h-12h.	Michel DUROSE	Véronique GUENNEGUES	Corinne TOUZE
MORLAIX (M)	Lundi, mercredi et vendredi, 14 h-18 h Ancien Lycée Tristan Corbière, Place Onésime Krebel, 29600 MORLAIX Tel. 02 98 63 81 26 Courriel : CGFMX@wanadoo.fr	Thierry NOIREL	Yvonne FLOCH	Marcel JACOB
QUIMPER (Q)	Du mercredi au samedi : 8h30 à 18h 4, rue Félix Le Dantec (Zone de Creac'h Gwen) 29000 QUIMPER Tel : 02 98 64 29 82 Courriel : cgf-quimper@orange.fr Annexe CGF QUIMPER : Maison de retraite Tal ar Mor, 6 rue St Melaine 29350 MOËLAN SUR MER Tel : 02.98.96.50.74 Courriel : cgfmoelan@orange.fr Permanences: jeudi 10-17 h	Christian BOLZER	Didier LE LAN	Maryvonne TYMEN

Commission informatique :
BREST : Dominique PODEUR ; MORLAIX : Pierre ROUDAUT et Jean-Pierre HERVET
QUIMPER : Claude HEMON (fichier adhérents), Robert MARHIC, Hervé LE BOT.
Responsable pour la protection des données personnelles : Thierry MARTIN
Administrateurs du forum Internet : Céline CREN et Eric MENEZ.

Pour 2019 : Cotisation individuelle : 26 € - Cotisation couple / duo 43 € - Abonnement adhérent : 18 € - Abonnement extérieur (non adhérent) : 29 €
Cotisation individuelle + abonnement pour un an (4 n°) : 44 €* - Cotisation couple / duo + abonnement pour un an (4 n°) : 61 €*.
* dont 1,60 € pour la Fédération Française de Généalogie et 0,20 € pour l'Union Généalogique de la Bretagne Historique
Communication du CGF :
Le paiement de la somme de 18 €, incluse dans celle de 44 € ou 61 € vous permet de recevoir, en outre, vos codes d'accès personnalisés pour consulter gratuitement, via internet, la base du CGF, riche de 9 768 454 relevés d'actes. Il permet aussi l'accès aux bases informatiques dans nos locaux.
Droit d'entrée (exigible la 1ère année d'inscription) : 20 €. Le numéro du *LIEN*, port non compris : 8 €.

Toute demande d'insertion dans *LE LIEN* est à transmettre aux membres du Comité de Rédaction
(BREST : Carl RAULT, cg29@cgf.asso.fr ; QUIMPER : Christian BOLZER, bolzer.christian@wanadoo.fr)
ou à adresser à : Jean François PELLAN, 51 rue Saint-Guénal, 29400 LANDIVISIAU. Courriel : jf.pellan@orange.fr

Les questions, réponses, demandes d'entraide sont à adresser à cg29@cgf.bzh

Impression : Bureau 2000, Plougastel-Daoulas
Tirage de ce n° 150, juin 2019 : 5 250 exemplaires
Directeur de la Publication du *LIEN* : Jean François PELLAN
CPPAP n° 0523 G 88054

Sommaire du *LIEN* n° 150

* Sommaire et éditorial p. 1
* L'actualité des libraires p. 2
* La généalogie de Guillaume Perrot, par Paul Perrot p. 4
* Francis Le Noan, qui partit de Plougasnou relever ses casiers, mais débarqua finalement à Cuba, par Serge Cariou p. 9
* Pierre Dominique de Mezangeau (1727-1802), de Bollène à Saint-Pol de Léon, par Jacqueline Creach et Claude Abily-Le Roux p. 13
* Le club de Kervel, par Jean François Le Gall p. 22
* Pierre et François Kerempichon, par Yves Kerempichon p. 30
* Une famille de chouans, les Simon, par André Kervarec p. 41
* Jean Cosquer, réserviste de Laz, condamné à mort par le conseil de guerre, relevé par Carl Rault p. 44
* Faits divers, faits d'hier p. 50
* Recherches dans l'intérêt des familles, par Carl Rault p. 52

Page 1 de couverture :
Le château de Maillé
à Plounévez-Lochrist
Photo : Jean François Pellan

Page 2 de couverture :
L'organigramme du CGF

Page 3 de couverture :
L'UGBH et ses revues.

Page 4 de couverture :
Carte des paroisses et trèves avant 1789.

Le supplément "Le cahier bleu"
est inséré dans cette revue.

Tous droits de reproduction réservés.
Les articles publiés dans *LE LIEN* n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

LE MOT DU PRESIDENT

Entre la théorie et la pratique il y a souvent un monde. C'est ce que je viens de constater au moment du transfert de nos données stockées chez un hébergeur en vue de les porter chez un autre. On s'aperçoit alors que les logiciels utilisés chez les uns et les autres contiennent des différences et que les protections du nouvel hébergeur peuvent être beaucoup plus dures et entraîner des blocages. Je voyais quasiment une promenade de santé pour la migration de nos données, ce qui est, finalement, loin d'être le cas. Nous avons donc dû retarder leur transfert, afin de tester, et encore tester. Espérons que tout pourra donc être mis en place définitivement avant la fin de ce premier semestre.

Pendant ce temps, les équipes photos vont bon train et œuvrent sans relâche. Tout d'abord, les dernières mises en ligne des photos numérisées par le service des archives ont été, dans les jours qui ont suivis, liées à nos relevés dans RECIF... Dans de rares cas, il a été constaté que les relevés n'avaient pas été réalisés. Ceci nous incite à mettre en chantier des relevés pour ne pas avoir de photos orphelines trop longtemps ! Les icônes P1 et P2, concernant les vues numérisées effectuées par les archives, ont été renommées en AD1 (accès à la 1ère page du registre) et AD2 (accès direct à la vue). Cette dénomination nous a semblé plus parlante.
La recherche d'un acte dans les vues des soixante-neuf premières communes numérisées n'est pas simple, car les actes sont répartis sur une plage de dates trop importante. Les archives procèdent maintenant différemment et créent un fichier par année et par type d'acte. Il devient alors très facile de trouver l'acte convoité.
Nous avons adopté le même principe pour les nouvelles vues que nous faisons dans les mairies (icône CGF). Il faudra sans doute revoir les premières vues mises en ligne afin d'avoir une bonne homogénéité dans notre proposition. Mais tout cela prendra du temps, d'autant que ces travaux reposent seulement sur quelques adhérents dévoués.

Finalement, avec des fichiers à l'année, l'absence des Permaliens, que nous réclamons depuis longtemps, paraît moins handicapante, car en un à deux clics, on peut effectivement visualiser ce que l'on recherche.

Des binômes d'adhérents vont dans les mairies ou aux archives toutes les semaines. Quelques jours après, les photos sont accessibles à partir des relevés de RECIF. C'est un chantier énorme qui vient de démarrer et il faudra donc beaucoup de temps avant que tous les BMS soient numérisés, ainsi que les actes de l'état civil moderne. Tout est question de temps et de patience... surtout dans le domaine de la généalogie.

En votre nom à tous, je tiens à féliciter et à remercier nos photographes et nos informaticiens qui se dévouent sans compter pour mettre à notre disposition toutes ces vues.

Jean François Pellan

L'actualité des libraires

Cahiers de l'Iroise, n° 231
Janvier – Février – Mars 2019
Sports et Jeux

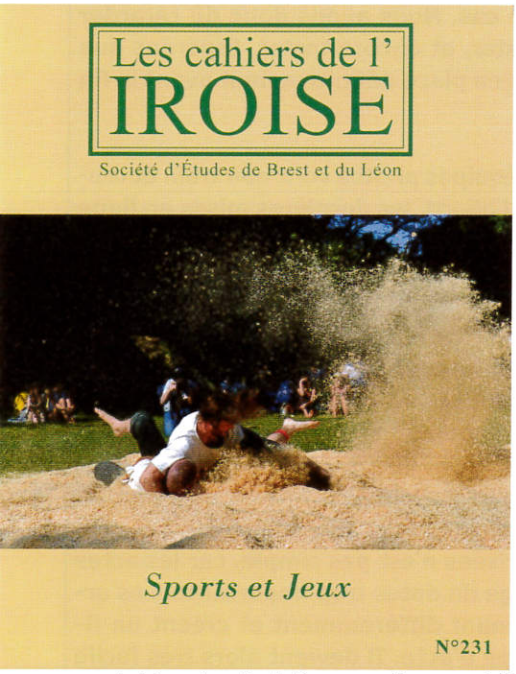

Avec pas moins de cent vingt quatre disciplines différentes pratiquées dans le cadre de deux cent vingt cinq associations, Brest mérite assurément son récent label de "Ville active sportive", ainsi que l'écrit le président Dominique Derrien, dans l'éditorial de ce numéro des *Cahiers de l'Iroise*, consacré aux sports et aux jeux dans la ville du ponant.

Brest a été une ville pionnière dans l'histoire de bien des disciplines sportives, qu'elles soient individuelles ou collectives. La Société des Régates de Brest n'a-t-elle pas vue le jour, en effet, en 1847 ! Jean Foucher, l'un des fondateurs de la Société d'Etudes avait publié en 1955 un article sur le sport à Brest, article qui est repris dans le présent numéro, car il évoquait déjà les sports nautiques et hippiques, l'escrime, la marche, le cerceau, le vélo et, bien sûr, le football. C'est toute une histoire de ces sports qui est ainsi dévoilée.

En tant que généalogiste, nous apprécions particulièrement les articles consacrés à des personnages. Parmi ceux-ci, Noël Kerdraon (1895-1964) un sportif brestois mérite notre attention en raison d'un parcours particulier et atypique. Sa jeunesse est consacrée au football et à l'athlétisme. A seize ans, il devient capitaine de l'équipe première de foot. Engagé volontaire, sur le champ de bataille de Maissin en Belgique, il est grièvement blessés par balles à la jambe droite, fait prisonnier et finalement amputé de la jambe. De retour en France, il veut absolument rejouer au football et occupera, ce qui est pour le moins extraordinaire, la place de gardien de but. Il se reconvertira dans la natation sportive. En 1920, il fonde le Club nautique Brestois. Il aura des fonctions multiples au niveau local et national et sera même le président de l'Office des Sports de Brest. Provocateur et pédagogue à la fois, il sera même un journaliste sportif à la plume acérée. Claude Péron, après avoir relaté dans son article la vie de Noël Kerdraon, nous entraîne, dans un second article consacré à ce personnage, dans le sillage de ses articles sportifs, nous faisant découvrir sa syntaxe et quelques uns de ses textes.

Rémi de Kersauson nous tire le portrait à vélo de Daniel Joncour, né à Morlaix en 1873, dont les archives de Brest conservent un superbe portrait en pied à vélo. Il avait réussi l'exploit, en avril 1894, de finir deuxième de la course de 500 km "Rennes – Brest – Rennes" en s'immisçant parmi les grands favoris de l'époque. Après son passage à l'armée, il ouvre un magasin de marchand de cycles. A partir de 1896, des publicités pour son magasin vont contribuer à en faire un élément renommé du paysage brestois. Il exercera son métier pendant plus de quarante ans.

Alors, laissez-vous guider dans la lecture de ce numéro, pour découvrir la vie et l'histoire de bon nombre de clubs sportifs brestois.

Commandants, états-majors et activité des bâtiments de la Marine française,
Tome 1 – 1661-1689,
par le Capitaine de frégate Jean-Michel Roche
ISBN : 2-9525917-5-X

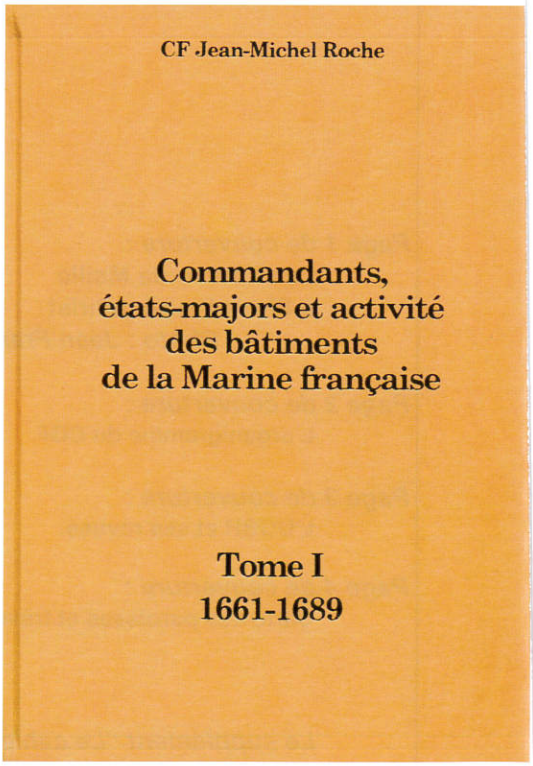

Que dire de cet ouvrage, si ce n'est qu'il est remarquable et a représenté pour l'auteur un travail considérable. Tous les bâtiments de la Marine française qui ont navigué entre 1661 et 1689 sont répertoriés. Pour chacun d'eux, on peut avoir son ancien nom, sa date de construction et surtout le nom de son commandant, suivi du nom de ceux de son état-major. A chaque changement de commandant du navire, il peut y avoir un nouvel état-major et celui-ci est généralement indiqué.

Pour chaque bâtiment des renseignements sont fournis sur son armement, ses combats, etc. Comme pour tout ouvrage de référence, les sources sont citées, permettant ainsi au chercheur de retrouver immédiatement l'information. Pour faire bonne me-

sure, un index des patronymes figure en fin de livre. Il permet de se reporter immédiatement au bâtiment sur lequel le marin a servi. Les lecteurs de cet ouvrage apprécieront aussi les repères chronologiques fournis par l'auteur, qui listent les nombreux combats qui ont opposés nos marins un peu partout sur le globe à cette époque.

Les spécialistes de la marine vont, sans aucun doute, attendre avec impatience, la parution du second tome.

Le 108e régiment d'infanterie de ligne, 18036-1815,
par Luc Brulais.
ISBN : 979-10-699-2053-8

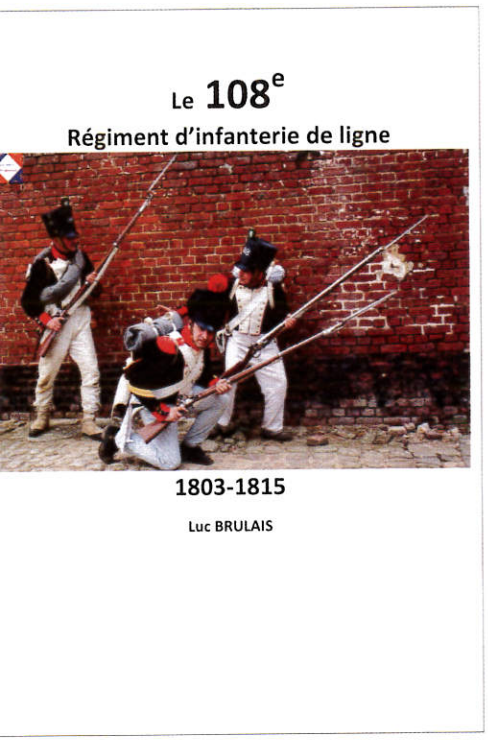

L'auteur a indexé les 17 572 soldats, dont bon nombre de Finistériens, qui ont servi dans le 108e de ligne.

Ce livre ne les répertorie pas, mais nous conte l'historique de ce régiment qui a servi en Isle de France (Île Maurice actuellement) de 1766 à 1791, et qui prendra alors le nom de 108e à partir de 1792. En 1795 et 1796 le 108e porte le nom de "108e demi-brigade de bataille", puis de 1796 à 1802, on a affaire à la 108e demi-brigade de ligne (armée de Sambre et Meuse, armée du Rhin). A partir de 1803 jusqu'en 1815, le nom devient le 108e régiment d'infanterie de ligne. Bonaparte ayant été proclamé empereur en 1804, l'armée devient l'Armée impériale et va participer à tous les combats. Le 108e fera partie de bon nombre de campagnes.

Si l'auteur s'est penché sur les registres matricule, d'autres passionnés par ce régiment ont constitué une association qui a pour but de recréer le quotidien du fantassin français de cette époque. Cela a permis d'illustrer de belle façon cet ouvrage. L'auteur a eu la gentillesse de nous remettre le fichier des matricules de ces Finistériens qui ont constitué ce régiment. Nous espérons pouvoir les incorporer dans RECIF au cours de l'année 2019.

La Bretonne et le Sammy,
par Michel Treguer,
Editions de L'Harmattan
ISBN 978-2-343-17244-6

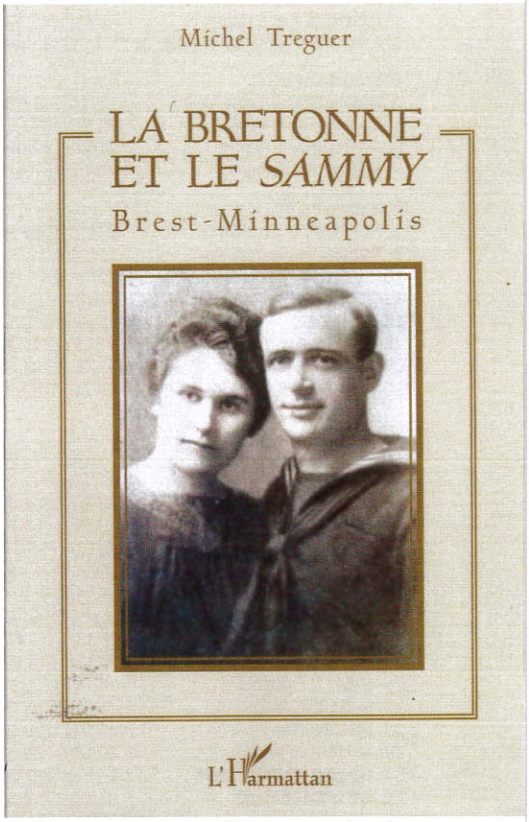

Brest, 1919. La première guerre mondiale a pris fin, mais de nombreux soldats et marins américains, les fameux *Sammies*, séjournent encore à Brest, en instance de rapatriement.

Beaucoup d'entre eux ne rentreront pas seuls aux Etats-Unis : plus de cinq cents se sont mariés à Brest. Leurs jeunes épouses, nanties d'un passeport américain, sont acheminée, sur des paquebots transformés en transports de troupes, vers les ports de la côte est des Etats-Unis pour une nouvelle vie.

Cent ans plus tard, Michel Treguer se lance à la recherche de sa cousine Marie Perrine, née en 1896 à Landunvez et mariée en 1919 à Edward, originaire de Minneapolis. Les recherches s'avèrent ardues (les Etats-Unis n'ont pas la chance de posséder l'équivalent du CGF !) et frustrantes.

Les descendants de Marie Perrine et Edward, retrouvés à grand peine, ne semblent pas du tout intéressés.

C'est ce qui pousse Michel Treguer à se pencher sur le rôle des migrations dans l'histoire de l'humanité, et à imaginer ce qu'a été la vie de Marie Perrine, Edward, et leurs descendants.

Fort heureusement, l'entêtement de notre Breton va "payer" et c'est de Californie que viendra la bouleversante révélation...

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

L'ascendance de Guillaume PERROT

Cette ascendance aurait dû faire suite à l'artile de Paul PERROT paru dans le LIEN n° 148 (p. 47 à 52), mais n'avait pas pu paraître pour raisons techniques.

Génération I			
1 **PERROT** Guillaume	°14/05/1894 ST-DERRIEN	x 03/11/1919 ST-SERVAIS	+22/04/1982 MORLAIX
Génération II			
2 **PERROT** Pierre Marie	°30/11/1862 PLOUÉDERN		+24/07/1927 ST-DERRIEN
3 **PAUGAM** Anne Guillemette	° 24/09/1856 PLOUNÉVENTER	x 20/10/1889 ST-DERRIEN	+30/01/1920 ST-DERRIEN
Génération III			
4 **PERROT** François Marie	° 27/10/1837 BODILIS		+02/12/1925 ST-DERRIEN
5 **CAROFF** Françoise	° 22/06/1831 LANHOUARNEAU	x 15/05/1859 PLOUNÉVENTER	+01/01/1882 PLOUNÉVENTER
6 **PAUGAM** Guillaume	° 21/07/1828 PLOUNÉVENTER		+20/12/1880 LE FOLGOËT
7 **MILIN** Gabrielle	° 29/03/1825 PLOUVORN	x 17/11/1855 PLOUNÉVENTER	+24/11/1881 PLOUNÉVENTER
Génération IV			
8 **PERROT** Pierre Marie	° 07/01/1806 PLOUNÉVENTER		+27/12/1883 PLOUNÉVENTER
9 **ROSEC** Marie-Jeanne	° 11/vent/11 PLOUNÉVENTER	x 13/05/1836 PLOUNÉVENTER	+28/03/1869 GUIPAVAS
10 **CAROFF** Jean François	° 07/nivo/14 PLOUZÉVÉDÉ		+ 08/12/1837 LANHOUARNEAU
11 **ROLLAND** Marie	° 08/prai/11 LANHOUARNEAU	x 18/01/1827 LANHOUARNEAU	+09/08/1865 PLOUNÉVENTER
12 **PAUGAM** Jean Marie	°18/pluv/7 BODILIS		+01/10/1879 PLOUNÉVENTER
13 **GRALL** Anne	° 01/07/1791 PLOUNÉVENTER	x 02/06/1823 PLOUNÉVENTER	+23/11/1862 PLOUNÉVENTER
14 **MILIN** François	° 31/03/1784 PLOUÉNAN		+23/10/1839 PLOUNÉVENTER
15 **DALABARDON** Marie	° 17/10/1792 PLOUGOULM	x 14/01/1819 PLOUVORN	+12/01/1855 PLOUNÉVENTER
Génération V			
16 **PERROT** Maurice	° 01/04/1772 PLOUGAR		+12/04/1825 PLOUNÉVENTER
17 **POLART** Marie	° 17/09/1772 PLOUNÉVENTER	x 30/nivo/2 PLOUNÉVENTER	+16/01/1846 PLOUNÉVENTER
18 **ROSEC** Jean	° 23/02/1761 ST-MÉEN		+13/01/1816 PLOUNÉVENTER
19 **MIOSSEC** Françoise	° 25/06/1764 PLOUNÉVENTER	x 30/06/1790 PLOUNÉVENTER	+23/03/1832 PLOUNÉVENTER
20 **CAROFF** Jean	°18/10/1758 TRÉZILIDÉ		+14/12/1832 PLOUZÉVÉDÉ
21 **HUELVAN** Catherine	° 20/01/1764 PLOUZÉVÉDÉ	x 29/01/1788 PLOUZÉVÉDÉ	+ 06/12/1810 PLOUZÉVÉDÉ
22 **ROLLAND** François	° 15/02/1761 PLOUNÉVENTER		+16/07/1817 LANHOUARNEAU
23 **PEDEN** Elisabeth	°../../1768 ST-VOUGAY	x 14/06/1785 ST-VOUGAY	+28/11/1806 LANHOUARNEAU
24 **PAUGAM** René	°21/03/1770 PLOUDIRY		+23/05/1808 PLOUGAR
25 **CADIOU** Jeanne	°15/02/1775 ST-VOUGAY	x 23/flor/6 BODILIS	+ ?
26 **GRALL** François	° 15/06/1756 PLOUNÉVENTER		+14/03/1823 PLOUNÉVENTER
27 **le GUEN** Anne	° 21/10/1765 PLOUNÉVENTER	x 24/06/1781 PLOUNÉVENTER	+21/07/1818 PLOUNÉVENTER
28 **MILIN** Yves	° 25/04/1753 SIBIRIL		+13/11/1835 PLOUVORN
29 **MANACH** Anne	° 20/01/1755 SIBIRIL	x 15/02/1775 SIBIRIL	+17/10/1825 PLOUVORN
30 **DALABARDON** Louis	° 14/12/1747 PLOUÉNAN		+ 08/11/1809 PLOUVORN
31 **GUIADER** Marie	° 02/07/1757 SIBIRIL	x 14/02/1781 PLOUÉNAN	+ 15/11/1830 PLOUGOURVEST
Génération VI			
32 **PERROT** Jacques	° 20/01/1744 PLOUGAR		+27/10/1793 PLOUNÉVENTER
33 **CADIOU** Anne	° 03/01/1741 PLOUNÉVEZ-LOC.	x 04/02/1766 PLOUGAR	+ 25/05/1778 PLOUGAR
34 **POLART** Guillaume	° 17/03/1736 GOULVEN		+10/05/1818 PLOUNÉVENTER
35 **le BIAN** Barbe	° 29/03/1749 PLOUNÉVEZ-LOC.	x 09/07/1771 ST-MÉEN	+ 28/06/1780 PLOUNÉVENTER
36 **ROSEC** Guillaume	° 14/10/1723 ST-MÉEN		+ 30/03/1806 ST-MÉEN
37 **TANGUY** Anne	° 02/04/1733 PLOUGAR	x 17/01/1758 PLOUNÉVENTER	+ ?
38 **MIOSSEC** Yves	° 07/03/1716 PLOUNÉVENTER		+ 09/09/1784 PLOUNÉVENTER
39 **CESSOU** Marie	° 14/06/1730 PLOUNÉVENTER	x 25/02/1754 PLOUNÉVENTER	+18/vent/10 PLOUNÉVENTER
40 **CAROFF** Jean	° 05/09/1707 PLOUZÉVÉDÉ		+ 04/10/1779 TRÉZILIDÉ
41 **PHILIPPE** Jeanne	° PLOUGOULM?	x 16/10/1745 TRÉFLAOUÉNAN	
42 **HUELVAN** Yves	° 03/04/1730 TRÉFLAOUÉNAN		
43 **MORGANT** Marguerite	° 20/05/1740 PLOUZÉVÉDÉ	x 28/10/1760 PLOUZÉVÉDÉ	+12/12/1817 PLOUZÉVÉDÉ
44 **ROLLAND** Jean	° 09/06/1701 BODILIS		+ 01/05/1767 PLOUNÉVENTER
45 **MEASANSTOURM** Anne	° ca 1718 LANHOUARNEAU	x 04/02/1744 LANHOUARNEAU	+ 28/03/1767 PLOUNÉVENTER
46 **PEDEN** François	° PLOUNÉVEZ-LOC.		+ 12/04/1791 ST-VOUGAY
47 **QUILLÉVERÉ** Marguerite	°13/05/1741 ST-VOUGAY	x 20/02/1759 ST-VOUGAY	
48 **PAUGAM** Goulven	° 11/03/1736 LANHOUARNEAU		
49 **QUEFFELEC** Marie	°16/05/1731 LE FAOU	x 07/07/1767 PLOUDIRY	+ 26/06/1779 RUMENGOL
50 **CADIOU** François	° Ca 1735 CLÉDER?		+ 04/09/1785 ST-VOUGAY
51 **POTIN** Catherine	° 25/12/1750 ST-VOUGAY	x 01/02/1774 ST-VOUGAY	
52 **GRALL** Jean	° 18/03/1699 PLOUIDER		+ 18/03/1756 PLOUNÉVENTER
53 **PERSON** Catherine	° 04/05/1725 PLOUNÉVENTER	x 30/01/1748 PLOUNÉVENTER	+ 04/04/1772 PLOUNÉVENTER
54 **le GUEN** Yves	° 17/06/1741 PLOUNÉVENTER		+ 20/nivo/4 PLOUNÉVENTER
55 **le GALL** Anne	° 28/05/1738 PLOUÉDERN	x 09/02/1762 PLOUÉDERN	+ 09/mess/6 PLOUNÉVENTER
56 **MILIN** Yves	° 13/02/1718 SIBIRIL		+ 07/02/1753 SIBIRIL
57 **MEAR** Anne	° 04/09/1717 SIBIRIL	x 19/02/1743 SIBIRIL	+ 14/12/1778 SIBIRIL
58 **MANACH** Jean	° 24/02/1704 SIBIRIL		+ 30/06/1770 SIBIRIL
59 **OLLIVIER** Cécile	° 29/03/1715 SIBIRIL	x 07/02/1741 SIBIRIL	
60 **DALABARDON** François	° 08/04/1715 PLOUÉNAN		+ 10/10/1757 PLOUÉNAN
61 **CALVEZ** Honorée	° 23/03/1723 PLOUÉNAN	x 05/02/1742 PLOUÉNAN	+ 19/08/1810 PLOUÉNAN
62 **GUIADER** François	° 05/03/1727 PLOUGOULM		
63 **TONART** Jeanne	° 22/07/1732 CLÉDER	x 20/09/1756 SIBIRIL	
Génération VII			
64 **PERROT** Richart	° ../../1682 ST-VOUGAY?		+ 27/06/1766 PLOUGAR
65 **OLIVIER** Marie	°14/11/1710 ST-POL	x 02/07/1736 PLOUVORN	+ 13/06/1758 BODILIS

66	**CADIOU** Yves	° PLOUNÉVEZ-LOC.?		+ 27/04/1741 PLOUNÉVEZ-LOC.
67	**KERLIDOU** Marie	° 04/03/1703 LANHOUARNEAU	x 08/02/1735 ST-VOUGAY	+ 09/10/1774 PLOUNÉVENTER
68	**POLART** Jean	° GOULVEN		+ 03/05/1768 GOULVEN
69	**ABHERVÉ** Renée	° 19/04/1710 GOULVEN	x 14/06/1735 GOULVEN	+ 22/01/1775 GOULVEN
70	**le BIAN** François	° 06/12/1719 PLOUNÉVEZ-LOC.		
71	**LEOST** Claudine	° 13/02/1723 PLOUIDER	x 08/01/1747 PLOUNÉVEZ-LOC.	+14/03/1754 PLOUNÉVEZ-LOC.
72	**ROSEC** René	° 05/02/1685 PLOUNÉVEZ-LOC.		+ 23/03/1749 ST-MÉEN
73	**PIRIOU** Guillamette	° ST-MÉEN?	x 07/11/1719 ST-MÉEN	+ 07/10/1733 ST-MÉEN
74	**TANGUY** François			
75	**FLOCH** Jeanne	° 06/10/1690 PLOUVORN	x 22/07/1727 PLOUGOURVEST	
76	**MIOSSEC** Louis	°		+ 13/10/1716 PLOUNÉVENTER
77	**MOIGN** Françoise	° 11/12/1683 PLOUDANIEL	x 13/08/1711 PLOUNÉVENTER	+ 18/04/1757 PLOUNÉVENTER
78	**CESSOU** Goulven	° 15/07/1689 PLOUNÉVENTER		+ 14/09/1756 PLOUNÉVENTER
79	**HARDOUIN** Eléonore	° 15/04/1699 PLOUNÉVENTER	x 25/01/1723 PLOUNÉVENTER	+ 01/12/1767 PLOUNÉVENTER
80	**CAROFF** Yves	° ca ../../1674 PLOUZÉVÉDÉ		+ 14/04/1752 PLOUZÉVÉDÉ
81	**DERIEN** Marie	° ../../1681		+ 30/01/1747 PLOUZÉVÉDÉ
82	**PHILIPPE** Christophe			+
83	**le SAOUT** Anne	° 09/01/1686 PLOUVORN	x 25/05/1712 PLOUVORN	+ TRÉFLAOUÉNAN?
84	**HUELVAN** Sébastien			
85	**COARER** Marie	° 19/04/1698 PLOUVORN	x 20/08/1729 PLOUVORN	+ 03/09/1748 PLOUZÉVÉDÉ
86	**MORGANT** Guillaume	° ST-VOUGAY		+ 13/01/1743 PLOUZÉVÉDÉ
87	**PRIGENT** Anne	° 18/07/1717 PLOUZÉVÉDÉ	x 08/01/1735 PLOUZÉVÉDÉ	+ 13/12/1776 PLOUZÉVÉDÉ
88	**ROLLAND** Nicolas	° ../../1662 PLOUDANIEL?		+ 15/02/1744 BODILIS
89	**DRESEN** Françoise	° 28/07/1677 BODILIS	x 04/05/1696 BODILIS	+30/04/1734 BODILIS
90	**MEASANSTOURM** Fiacre	° ca ../../1686 LANHOUARNEAU		+ 29/07/1758 LANHOUARNEAU
91	**MAZÉ** Renée	° 06/05/1688 LANHOUARNEAU	x 12/11/1709 LANHOUARNEAU	+ 12/03/1769 LANHOUARNEAU
92	**PEDEN** Allain	° 27/11/1692 PLOUNÉVEZ-LOC.		
93	**SAITTÉ** Françoise	° 03/09/1702 PLOUESCAT	x 26/10/1723 PLOUESCAT	+ 05/04/1743 PLOUNÉVEZ-LOC.
94	**QUILLÉVERÉ** Christophe	° 03/08/1709 PLOUGAR		+ 10/04/1767 ST-VOUGAY
95	**BOUEDEC** Annette	° 12/06/1721 ST-VOUGAY	x 11/01/1735 ST-VOUGAY	+ 14/11/1741 ST-VOUGAY
96	**PAUGAM** Jan	° 14/02/1707 ELESTREC		
97	**KERBRAT** Françoise	° 26/03/1701 PLOUNÉVENTER	x 16/02/1725 LANHOUARNEAU	+ 04/11/1753 LANHOUARNEAU
98	**QUEFFELEC** Vincent	° 16/05/1694 LE FAOU		
99	**le BOT** Jeanne	° RUMENGOL?	x 25/10/1728 RUMENGOL	+ 02/04/1742 ROSNOËN
100	**CADIOU** Ollivier	°		
101	**OLLIVIER** Jeanne	° 20/04/1710 SIBIRIL	x 24/09/1736 SIBIRIL	
102	**POTIN** Jean	° ../../1718 LANHOUARNEAU?		+ 12/01/1774 ST-VOUGAY
103	**ARGOUARCH** Jeanne	° 08/04/1724 ST-VOUGAY	x 03/05/1746 ST-VOUGAY	+ 26/11/1783 ST-VOUGAY
104	**GRALL** Tanguy	° PLOUNÉVENTER?		+ 02/06/1742 PLOUNÉVENTER
105	**PERAN** Anne	° 02/09/1674 PLOUIDER	x 04/02/1697 PLOUIDER	
106	**PERSON** Yves	° 03/08/1684 PLOUNÉVENTER		+ 20/05/1748 PLOUNÉVENTER
107	**KERDELANT** Marie	° ../../1690 PLOUÉDERN	x 20/07/1722 PLOUÉDERN	+ 15/05/1750 PLOUNÉVENTER
108	**le GUEN** Jean	° 01/05/1711 PLABENNEC		+ 18/12/1742 PLOUNÉVENTER
109	**HENAFF** Madeleine	° 08/02/1714 PLOUNÉVENTER	x 03/07/1736 PLOUNÉVENTER	+ 11/07/1744 PLOUNÉVENTER
110	**le GALL** Gilles	° 14/01/1712 KERSAINT-PLAB.		+ 08/10/1780 PLOUNÉVENTER
111	**SEGALEN** Marguerite	° PLOUÉDERN	x 09/11/1734 PLOUÉDERN	+ <1762 PLOUÉDERN?
112	**MILIN** Philippe	° 02/07/1668 SIBIRIL		+ 10/07/1724 SIBIRIL
113	**CORRE** Barbe	° ../../1675 PLOUGOULM	x 30/01/1698 PLOUGOULM	+ 07/06/1742 SIBIRIL
114	**MEAR** Claude	° 07/07/1686 SIBIRIL		+ 21/01/1729 SIBIRIL
115	**CAER** Elisabeth	° 27/10/1690 SIBIRIL	x 05/11/1708 SIBIRIL	+ 03/03/1752 SIBIRIL
116	**MANACH** Ollivier	° 23/01/1665 SIBIRIL		+ 01/01/1729 SIBIRIL
117	**CORRE** Anne	° 06/12/1671 SIBIRIL	x ../02/1700 SIBIRIL	+ 20/05/1744 SIBIRIL
118	**OLLIVIER** Jean	° ../../1675		+ 07/04/1735 SIBIRIL
119	**LEON** Isabelle	° ../../1680 PLOUGOULM	x 1706/1708	+ 14/01/1738 SIBIRIL
120	**DALABARDON** Goulven	° ../../1677 TAULÉ		+ 25/03/1742 PLOUÉNAN
121	**BARON** Claudine	° ../../1679 PLOUÉNAN?	x 06/10/1707 PLOUÉNAN	+ 23/01/1745 PLOUÉNAN
122	**CALVEZ** François	° ca ../../1676 PLOUÉNAN?		+ 10/10/1738 PLOUÉNAN
123	**le SAINT** Marguerite	° ../../1683 PLOUÉNAN	x 16/02/1719 PLOUÉNAN	+ 23/03/1723 PLOUÉNAN
124	**GUIADER** Hamon	° 08/07/1694 SANTEC		
125	**le HEA** Jeanne	° 28/09/1704 PLOUGOULM	x 09/02/1726 PLOUGOULM	
126	**TONART** Prigent	° ../../1690		+ 17/04/1745 SIBIRIL
127	**MEAR** Marie	° 12/09/1696 CLÉDER	x 08/02/1725 CLÉDER	+ 10/01/1779 SIBIRIL

Génération VIII

128	**PERROT** François	° ca ../../1647		+09/03/1717 ST-VOUGAY
129	**POSTEC** Béatrice	° 01/08/1654 PLOUVORN	x ?	+08/03/1723 PLOUZÉVÉDÉ
130	**OLIVIER** Pierre	° 17/12/1678 ST-POL Cx Chps		+30/06/1722 PLOUGOULM
131	**KERYVEN** Jeanne	°10/04/1678 ST-POL	x 01/06/1699 ST-POL	+11/12/1746 PLOUVORN
132	**CADIOU** Maurice	° ? 28/11/1668 PLOUNÉVEZ-LOC.		+25/08/1722 PLOUNÉVEZ-LOC.
133	**BORGNE le** Marguerite			+15/05/1705 PLOUNÉVEZ-LOC.
134	**KERLIDOU** Maurice	° 22/03/1670		+ 14/10/1724 LANHOUARNEAU
135	**KEROULLÉ** Catherine	° ca ../../1687 LANHOUARNEAU		
136	**POLART** Jean	° ../../1647 GOULVEN?		+ 02/05/1735 GOULVEN
137	**SALAÜN** Marie	° ../../1657	x 05/02/1687 GOULVEN	+ 09/03/1693 GOULVEN
138	**ABHERVÉ** Gabriel	° ca ../../1664		+ ? 03/02/1724 GOULVEN
139	**BRANELLEC** Marguerite	° 30/03/1683 GOULVEN	x 01/12/1708	+ 24/02/1738 GOULVEN
140	**le BIAN** François	° 18/08/1689 ST-VOUGAY		+ 21/03/1755 PLOUNÉVEZ-LOC.
141	**le LABOUS** Marguerite	° 13/06/1684 PLOUNÉVEZ-LOC.	x 08/11/1718 PLOUNÉVEZ-LOC.	+ 21/04/1739 PLOUNÉVEZ-LOC.
142	**LEOST** Goulven	° ../../1690		+ 24/08/1736 PLOUIDER
143	**le LAÉ** Anne	° 27/12/1689 PLOUIDER	x 26/10/1712 PLOUIDER	
144	**ROSEC** Tanguy	° 11/05/1652 PLOUNÉVEZ-LOC.		+ 29/05/1708 PLOUNÉVEZ-LOC.
145	**TORCOZAN** Claudine	°15/08/1653 PLOUNÉVEZ-LOC.	x 25/02/1683 PLOUNÉVEZ-LOC.	+ 11/01/1736 GUISSÉNY
146	**PIRIOU** Mathieu	° ca ../../1658 PLOUNÉVENTER?		+ 30/12/1725 ST-MÉEN
147	**NEDELEC** Marie			+ 28/04/1718 ST-MÉEN
148	**TANGUY** Maurice	° ../../1637		+ 04/08/1707 PLOUGAR
149	**le BOULCH** Renée			+ 10/03/1694 PLOUGAR
150	**FLOCH** Yvon			+ PLOUGOURVEST ?
151	**JACQ** Anne	° PLOUVORN?	x 23/05/1689 PLOUVORN	+ PLOUGOURVEST ?
152	**MIOSSEC** Vincent			+ PLOUNÉVENTER?
153	**LIORZOU** Anne	° ../../1626		+ 06/07/1706 PLOUNÉVENTER

154	**MOIGN** Yves	° ca ../../1648		+ 11/01/1701 PLOUDANIEL
155	**EOST L'** Janne	° PLOUDANIEL?	x 22/02/1672 PLOUDANIEL	+ PLOUDANIEL?
156	**CESSOU** François	° ../../1653		+30/03/1703 PLOUNÉVENTER
157	**SANT le** Phillipie	° ? 23/01/1656 LANNEUFFRET		
158	**HARDOUIN** Guillaume	° ../../1663		+ 06/01/1721 PLOUNÉVENTER
159	**ARZUR** Marie	° ../../1661 ST-SERVAIS	x 05/09/1689 TRÉMAOUÉZAN	+ 20/03/1731 PLOUNÉVENTER
160	**CAROFF** Yves?	° ../../1640 PLOUZÉVÉDÉ?		+ 17/07/1710 PLOUZÉVÉDÉ
161	**BRETON** Catherine?	° ../../1642		+ 22/02/1710 PLOUZÉVÉDÉ
164	**PHILIPPE** Yves			
165	**le GAT** Marguerite			
166	**le SAOUT** Guillaume	° ../../1647		
167	**le GALL** Catherine		x 08/02/1681 PLOUVORN	+ 22/05/1710 PLOUVORN
168	**HUELVAN** Yves	° ../../1675 TRÉFLAOUÉNAN?		+ 01/08/1742 TRÉFLAOUÉNAN
169	**HELART** Marguerite	° 21/02/1679 TRÉFLAOUÉNAN	x ../../1699 TRÉFLAOUÉNAN	+ 20/07/1732 TRÉFLAOUÉNAN
170	**COARER** François	° ? 12/01/1666 PLOUVORN		+ 21/02/1709 PLOUVORN
171	**PICHON** Anne	° 27/03/1678 PLOUVORN	x 18/02/1697 PLOUVORN	+ 05/04/1742 PLOUVORN
172	**MORGANT** Guillaume			
173	**SIMON** Marguerite			
174	**PRIGENT** François	° TREFLEZ?		
175	**QUERAN** Marie	° ../../1688	x 03/02/1701 PLOUZÉVÉDÉ	+ 21/04/1738 PLOUZÉVÉDÉ
176	**ROLLAND** Nicolas	° ../../1628		+ 23/08/1688 PLOUDANIEL
177	**EDERN** Anne			+ ../../1662 PLOUDANIEL
178	**DRESEN** Jan	° ../../1636 BODILIS?		+ 20/01/1710 BODILIS
179	**BOUCHER** Françoise	° ../../1654 KERSAINT-PLAB ?	x 23/01/1673 PLOUDANIEL	+ 02/05/1719 BODILIS
180	**MEASANSTOURM** Jean	° ca ../../1644 LANHOUARNEAU		+ 19/08/1689 LANHOUARNEAU
181	**KEROUANTON** Marie			+ ../../1696 LANHOUARNEAU
182	**MAZÉ** Jean	° 24/01/1669 TREGARANTEC		
183	**SPARFEL** Anne	° 23/04/1663 CLÉDER	x ca ../../1687	+ 05/12/1703 LANHOUARNEAU
184	**PEDEN** Claude	° 06/05/1659 PLOUNÉVEZ-LOC.		+ 28/01/1725 PLOUNÉVEZ-LOC.
185	**EDERN** Marie	° 24/02/1658 PLOUNÉVEZ-LOC.	x 10/01/1682 PLOUNÉVEZ-LOC.	+ 01/10/1707 PLOUNÉVEZ-LOC.
186	**SAITTÉ** Jean	°08/03/1676 PLOUESCAT		+ 31/01/1730 PLOUESCAT
187	**le DUFF** Marguerite	° 12/09/1676 PLOUESCAT	x 31/01/1701 PLOUESCAT	+ 14/04/1728 PLOUESCAT
188	**QUILLÉVÉRÉ** Charles	° ../../1671		+ 27/04/1721 PLOUGAR
189	**MINGAM** Marie	° ../../1681 BODILIS	x 22/07/1707 PLOUGAR	+ 9/12/1741 PLOUGAR
190	**BOUEDEC** Hervé	° TRÉGARANTEC		+ 10/06/1739 ST-VOUGAY
191	**CUEFF** Marguerite	° ST-VOUGAY	x 08/02/1714 ST-VOUGAY	+ 24/10/1741 ST-VOUGAY
192	**PAUGAM** Jan	° ST-MÉEN?		+ ST-MÉEN?
193	**CHEVER** Marguerite	°02/07/1685 LE FOLGOËT	x 04/02/1706 LE FOLGOËT	+ ST-MÉEN?
194	**KERBRAT** Paul	° ../../1659 PLOUNÉVENTER?		+ 04/10/1731 PLOUNÉVENTER
195	**PELLENNEC** Marie	° ../../1655 PLOUNÉVENTER?	x 20/07/1682 PLOUNÉVENTER	+ 06/02/1733 PLOUNÉVENTER
196	**QUEFFELEC** Jean	° LE FAOU?		
197	**le SINER** Catherine			+ 29/03/1733 ROSNOËN
200	**CADIOU** François	° PLOUNÉVEZ-LOC.		
201	**le CREACH** Anne	° 01/10/1685 CLÉDER	x 22/11/1714 CLÉDER	+19/02/1734 CLÉDER
202	**OLLIVIER** Hamon	° ../../1677 SIBIRIL?		+ 20/07/1719 SIBIRIL
203	**le TIBIAN** Louise	° 04/03/1678 PLOUVORN	x 31/07/1704 SIBIRIL	+ 08/02/1742 SIBIRIL
204	**POTIN** Allain	° 02/05/1690 LANHOUARNEAU		+ 16/04/1756 PLOUNÉVEZ-LOC.
205	**MARCHIC** Françoise	° ../../1687 LANHOUARNEAU?	x 18/02/1721 LESNEVEN	+ 24/05/1767 PLOUNÉVEZ-LOC.
206	**ARGOUARCH** François	° 30/05/1680 PLOUVORN		+19/02/1734 ST-VOUGAY
207	**le BRAS** Marguerite	° ../../1690 ST-VOUGAY	x 01/02/1712 ST-VOUGAY	+ 13/10/1743 ST-VOUGAY
208	**GRALL** Allain	° ../../1638 PLOUNÉVENTER?		+03/02/1701 PLOUNÉVENTER
209	**PERROT** Constance	° ? 03/06/1646 PLOUNEVEZ-LOC.		
210	**PERAN** Jean	° ca ../../1634 PLOUIDER?		+04/03/1715 PLOUIDER
211	**ROPARTZ** Catherine	° ca ../../1656 GUISSENY	x 02/10/1670 GUISSENY	+13/03/1708 PLOUIDER
212	**PERSON** Yves	° ../../1651 PLOUNÉVENTER?		+ 05/03/1719 PLOUNÉVENTER-
213	**BRAS** Anne	° ../../1659 ST-SERVAIS	x ../02/1687 ST-SERVAIS	+ 11/05/1687 PLOUNÉVENTER
214	**KERDELANT** Yves			+ 30/06/1724 PLOUÉDERN
215	**TOULLEC** Marie	° ../../1664 Kersaint P.	x 31/01/1684 PLOUÉDERN	+ 07/10/1730 PLOUÉDERN
216	**le GUEN** Jean	° 05/03/1681 PLABENNEC		+ 05/02/1724 PLOUDANIEL
217	**le DALL** Marguerite	° ../../1683 PLOUDANIEL	x 20/10/1704 PLOUDANIEL	+ 31/03/1721 PLOUDANIEL
218	**HENAFF** François	° ../../1676		+20/01/1746 PLOUNÉVENTER
219	**BOURRIGAN** Françoise	° 15/07/1673 PLOUNÉVENTER	x 31/07/1704 PLOUNÉVENTER	+ 10/07/1745 PLOUNÉVENTER
220	**le GALL** Guillaume			+ 03/07/1729 KERSAINT-PLAB.
221	**le GUEVEL** Claudine	° 14/02/1685 PLABENNEC	x 05/10/1706 KERSAINT-PLAB.	+ 07/07/1733 KERSAINT-PLAB.
222	**SEGALEN** Noël	° 21/08/1693 Brest St Marc		+28/12/1731 PLOUÉDERN
223	**GUIADER** Susanne	° 21/09/1694 PLOUÉDERN	x 17/01/1718 PLOUÉDERN	
224	**MILIN** Olivier			+ 05/09/1675 SIBIRIL
225	**le LES** Marguerite	° ../../1621	x ? ../../1656 SIBIRIL?	+ 21/03/1701 SIBIRIL
226	**CORRE** Gabriel	° ../../1642 PLOUGOULM		+ PLOUGOULM?
227	**LAURANS** Janne	° ../../1639 PLOUGOULM	x ../../1668 PLOUGOULM	+ 12/02/1697 PLOUGOULM
228	**MÉAR** Hervé	° 03/07/1656 SIBIRIL		+ 09/08/1706 SIBIRIL
229	**le ROY** Marie	° 09/01/1665 SIBIRIL	x ../../1683 SIBIRIL	+ 05/12/1741 SIBIRIL
230	**CAER** Yves			
231	**PAUGAM** Marguerite	° ../../1646		+ 23/01/1716 SIBIRIL
232	**MANACH** Nicolas			
233	**GOASDOUÉ** Jeanne	°18/03/1626 CLÉDER		+ SIBIRIL
234	**CORRE** Jean			
235	**QUÉRÉ** Marie	° ../../1641		+ 22/10/1716 SIBIRIL
236	**OLLIVIER** Charles	° ca ../../1631		+ 25/08/1707 CLEDER
237	**OLLIVIER** Marie	° ca ../../1647		+ 28/04/1717 CLEDER
238	**LEON** Olivier	° 06/12/1637 PLOUGOULM		+ 25/12/1690 PLOUGOULM
239	**BORN le** Marguerite	° 07/01/1635 CLÉDER	x 22/07/1658 PLOUGOULM	+ PLOUGOULM?
240	**DALABARDON** Hervé?			
241	**MERER**? Marie?			
244	**CALVEZ** François			+ ../06/1701 PLOUÉNAN
245	**le GALL** Marguerite	° ca ../../1650		+ 07/02/1730 PLOUÉNAN
246	**le SAINT** Gabriel	° ca ../../1634		+ 29/12/1731 PLOUÉNAN
247	**SPAIGNOL**? Claudine?	° ca ../../1655		+ 09/06/1725 PLOUÉNAN
248	**GUIADER** Hervé	° ../../1659		+ 10/03/1696 SANTEC
249	**GLIDIC** Julienne	° 06/03/1662 SANTEC	x 04/04/1687 SANTEC	+ 02/05/1719 SANTEC

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

250	**le HEA** Yvon	° 04/05/1668 PLOUGOULM		+ 22/05/1712 PLOUGOULM
251	**CORRE** Marie	° ../../1679 PLOUGOULM	x 24/07/1702 PLOUGOULM	
252	**TONART** Yves	° 11/07/1657 SIBIRIL		+ 14/04/1701 SIBIRIL
253	**le CREACH** Marie			+ ../../1714 SIBIRIL
254	**MÉAR** Ollivier	° ? 11/01/1660 SIBIRIL		+ 02/01/1707 CLÉDER
255	**ROSEC** Marie	° ../../1655 CLÉDER	x 30/07/1691 CLÉDER	+ 29/09/1705 CLÉDER

Génération IX

258	**POSTEC** Ollivier			+ PLOUVORN
259	**GUIGUER** Isabelle			+ PLOUVORN
260	**OLIVIER** Hervé	° ../../1652 PLOUGOULM		+ ? 18/07/1689 ST-POL
261	**LIZRIN** le Jeanne	° 08/04/1657 SIBIRIL		+ 12/06/1734 ST-POL
262	**KERYVEN** Jerosme	° ../../1641 PLOUGOULM		+28/12/1714 ST-POL
263	**OLLIVIER** Guillemette	° 31/08/1642 ST-POL Cx Chps		+14/02/1709 ST-POL
264	**CADIOU** Jean			+ PLOUNÉVEZ-LOC.
265	**le BORGNE** Françoise			+ PLOUNÉVEZ-LOC.
268	**KERLIDOU** Jan			+ 08/09/1718 PLOUNÉVEZ-LOC.
269	**ROSEC** Anne			+ 22/01/1718 PPLOUNÉVEZ-LOC.
272	**POLART** Jean			+ GOULVEN
273	**ABHERVÉ** Anne	° ../../1619		+ 12/01/1719 GOULVEN
276	**ABHERVÉ** Claude			+ 27/03/1683 GOULVEN
277	**CAER** Jeanne	° ../../1640		+ 26/01/1715 GOULVEN
278	**BRANELLEC** Hervé	° ../../1641		+ 19/01/1723 GOULVEN
279	**MORVAN** Madeleine			+ GOULVEN?
280	**le BIAN** Didier			+ 21/06/1703 ST-VOUGAY
281	**YAOUANK le** Hélaine		x 03/02/1687 ST-VOUGAY	+ 24/01/1715 PLOUNÉVEZ-LOC.
282	**LABOUS le** Maurice	° 14/07/1655 PLOUNÉVEZ-LOC.		+ 14/11/1722 PLOUNÉVEZ-LOC.
283	**ABAT l'** Marie	° ca ../../1654	x 26/09/1680 PLOUNÉVEZ-LOC.	+ 31/08/1734 PLOUNÉVEZ-LOC.
284	**LEOST** Guillaume	° ../../1657 LESNEVEN		+ 09/07/1727 PLOUIDER
285	**MORVAN** Marie		x 01/10/1685 PLOUIDER	
286	**le LAE** Vincent			+ ? PLOUIDER
287	**SALOMON** Marie	° ../../1667		+11/12/1703 PLOUIDER
288	**ROSEC** Yves			+ PLOUNÉVEZ-LOC.
289	**TANGUY** Marie			+ PLOUNÉVEZ-LOC.
290	**TORCOZAN** René			+ 20/11/1687 PLOUNÉVEZ-LOC.
291	**le BOURG** Jeanne			+ 16/07/1690 PLOUNÉVEZ-LOC.
292	**PIRIOU** Jan			
293	**PÉAN** Marie	° ca ../../1632		+ 08/11/1699 PLOUNÉVENTER?
306	**LIORZOU** Yvon			
310	**EOST L'** François	° ../../1621 PLOUDANIEL		+11/09/1671 PLOUDANIEL
311	**MIGNON** Guillemette	° ../../1619 PLOUDANIEL	x 10/07/1652 PLOUDANIEL	+ 20/02/1684 PLOUDANIEL
312	**CESSOU** François			
313	**LOUMENVEN** Marguerite			
314	**SANT (le)** Yves			+ LANNEUFFRET
315	**ROUX le** Denise			+ LANNEUFFRET
316	**HARDOUIN** Hervé	° ../../1637		+12/07/1699 PLOUNÉVENTER
317	**QUELLENNEC** Françoise	° ../../1643		+ 19/07/1698 PLOUNÉVENTER
318	**ARZUR** Estienne			
336	**HUELVAN** Guillaume			
337	**ABALAIN** Renée		x 27/11/1677 TRÉFLAOUÉNAN	
338	**HELART** Salomon	° ../../1640		+ 19/10/1690 TRÉLAOUÉNAN
339	**RAOUL** Marguerite			+ TRÉFLAOUÉNAN?
340	**COARER** François	° ../../1621		+ 15/02/1691 PLOUVORN
341	**le CREIGNOU** Marie			+ 12/08/1670 PLOUVORN
342	**PICHON** Laurens	° ../../1648 PLOUZÉVÉDÉ		+ 29/01/1723 PLOUVORN
343	**CUEFF** Marguerite	° ../../1649 PLOUVORN	x 11/07/1675 PLOUVORN	+ 25/06/1697 PLOUVORN
350	**QUERAN** René			
351	**URVOAS** Marie			+ PLOUZÉVÉDÉ?
354	**EDERN** Ollivier			+ ../../1662 ST-THONAN?
356	**DRESEN** Jan			
357	**KERANGALL** Jacquette			
358	**BOUCHER** Guillaume			+ 21/01/1672 PLOUDANIEL
359	**MAZÉ** Elisabeth	° ca ../../1626		+ 30/11/1706 KERSAINT
360	**MEASANSTOURM** Jan			+ 26/06/1664 LANHOUARNEAU
361	**GALLOU le** Marie			+ ca ../../1697 LANHOUARNEAU
362	**KEROUANTON** Yves			+ ca ../../1663 PLOUDANIEL
363	**NICOLAS** Marie			+ ../../1666
364	**MAZÉ** François			+ 15/11/1669 TREGARANTEC
365	**GUEN le** Françoise	° ca 05/07/1645 TREGARANTEC		+ 07/03/1710 LANHOUARNEAU
366	**SPARFEL** Yves	° 07/01/1627 CLÉDER		+16/12/1711 LANHOUARNEAU
367	**MEASANSTOURM** Barbe	° LANHOUARNEAU	x ../10/1651 CLÉDER	+ LANHOUARNEAU
368	**PEDEN** Allain			+ 29/12/1697 PLOUNÉVEZ-LOC.
369	**TUDAL** Marguerite			+ 13/02/1695 PLOUNÉVEZ-LOC.
370	**EDERN** Didier			+ 07/09/1670 PLOUNÉVEZ-LOC.
371	**le BORGNE** Jeanne	° ca ../../1639		+ 29/04/1696 PLOUNÉVEZ-LOC.
372	**SAITTÉ** Yvon	° 15/08/1649 PLOUESCAT		+ 20/04/1705 PLOUESCAT
373	**MEAR** Jeanne	° 16/09/1644 SIBIRIL	x 17/07/1673 PLOUESCAT	+ 28/09/1684 PLOUESCAT
374	**DUFF (LE)** Jean	° 30/12/1645 PLOUESCAT		+ 01/08/1717 PLOUESCAT
375	**ROSEC** Françoise	° ? 26/06/1650 PLOUESCAT	x ? 1668/1669 PLOUESCAT	+ 03/10/1719 PLOUESCAT
376	**QUILLÉVÉRÉ** Yves	° ../../1642		+ 03/05/1712 PLOUGAR
377	**BLONZ** Anne	° ../../1640		+ 09/12/1711 PLOUGAR
378	**MINGAM** Christophe	° ../../1641		+ 18/12/1721 BODILIS
379	**KERBRAT** Louyse			+ 20/03/1720 BODILIS
380	**BOUEDEC** François			+ 09/06/1698 TREGARANTEC
381	**BESCONT** Marie	° ca ../../1653		+ 03/05/1733 TREGARANTEC
382	**CUEFF** Bernard			+ 30/01/1714 ST-VOUGAY
383	**le CREIGNOU** Jeanne	° ../../1651		+ 10/04/1711 ST-VOUGAY
384	**PAUGAM** Allain	° ca ../../1662		+ 03/04/1722 ST-MÉEN
385	**NEDELEC** Guillamette			+ 29/03/1721 ST-MÉEN

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

386	**CHEVER** Jan	° ../../1647		+ 05/02/1719 LE FOLGOËT
387	**BUZARÉ** Françoise	° ../../1647	x 19/02/1677 LE FOLGOËT	+ 05/02/1719 LE FOLGOËT
388	**KERBRAT** Jan	° ../../1624		+ 04/05/1698 PLOUNÉVENTER
389	**DONVAL** Janne	° ? ../../1616		+ 10/11/1721 PLOUNÉVENTER
390	**PELLENNEC** Jean	° ../../1624 PLOUNÉVENTER		+ 02/02/1680 PLOUNÉVENTER
391	**KERDONCUFF** Marguerite	° 08/03/1639 PLOUNÉVENTER		+ 11/12/1711 PLOUNÉVENTER
400	**CADIOU** Maurice	° ? 28/11/1668 PLOUNÉVEZ-LOC.		+ 25/08/1722 PLOUNÉVEZ-LOC.
401	**BORGNE le** Marguerite			+ 15/05/1705 PLOUNÉVEZ-LOC.
402	**le CREACH** Ollivier	° ../../1660		+ 16/04/1735 SIBIRIL
403	**SYNOU** Anne			+ 17/04/1694 CLÉDER
404	**OLLIVIER** Jean			
405	**ABOLIER** Louise	° ../../1637 SIBIRIL?		+ 10/03/1709 SIBIRIL
406	**le TIBIAN** Jean	° 28/04/1643 PLOUVORN		
407	**COCHART** Louise		x 20/07/1671 PLOUVORN	+ 16/05/1683 PLOUVORN
408	**POTIN** Yves	° ../../1641		+ ? 05/04/1705 LANHOUARNEAU
409	**CABON** Marie		x 26/04/1688 LANHOUARNEAU	
410	**MARCHIC** Pierre	° ../../1663		+ ? 09/09/1723 LANHOUARNEAU
411	**PELLEN** Anne	° ../../1665		+ 09/03/1729 LANHOUARNEAU
412	**ARGOUARCH** René			+ PLOUVORN
413	**STEPHAN** Anne			+ PLOUVORN
414	**le BRAS** Mathieu			+ ST-VOUGAY
415	**BALCON** Fiacre			+ ST-VOUGAY
418	**PERROT** Pierre?			
419	**CADOUR?** Jeanne?	° ca ../../1619		+ ../../1699 PLOUGAR
422	**ROPARTZ** Yvon			+ 26/06/1670 GUISSENY
423	**BERDER** Anne			+ 23/01/1670 GUISSENY
424	**PERSON** Tanguy	° ../../1612		+ 07/03/1672 PLOUNÉVENTER
425	**ABALLEA** Marie			
426	**BRAS** Guy	° ../../1625 PLOUNÉVENTER		+ 04/06/1705 ST-SERVAIS
427	**QUENTRIC** Anne			+ ../08/1681
428	**KERDELANT** François			
429	**RIOU** Levenez	° ../../1629		+ 11/01/1709 KERSAINT-PLAB.
430	**TOULLEC** Christophe	° ../../1635		+ 12/06/1706 KERSAINT-PLAB.
431	**le GUELL** Catherine	° ../../1634		+ 21/12/1714 KERSAINT-PLAB.
432	**le GUEN** François			+ PLABENNEC
433	**BERVAS** Catherine			+ PLABENNEC
434	**le DALL** Guillaume	° ../../1658 ST THONAN		+ 30/06/1710 PLOUDANIEL
435	**le QUILIEC** Marie	° ../../1641 TREGARANTEC	x 09/02/1682 PLOUDANIEL	+ 20/12/1716 PLOUDANIEL
436	**HENAFF** Guillaume			+ PLOUGAR
438	**BOURRIGAN** Guillaume	° ../../1631		+ 22/12/1681 PLOUNÉVENTER
439	**BOURROULLEC** Anne	° ../../1647 PLOUNÉVENTER		+ 28/03/1707 PLOUNÉVENTER
440	**le GALL** Gilles	° 15/04/1639 PLOUÉDERN		+ 07/10/1712 KERSAINT PLAB.
441	**QUERIAN** Marie	° ../../1650		+ 12/07/1700 KERSAINT PLAB.
442	**le GUEVEL** Jean	° ../../1638		+ 10/03/1710 PLABENNEC
443	**QUÉRÉ** Jeanne	° ../../1638		+ 24/05/1710 PLABENNEC
444	**SEGALEN** Jean	° ca ../../1656		+ 30/11/1718 LAMBÉZELLEC
445	**GUEGUEN** Vincente		x 03/02/1687 TRENINEZ	+ 25/08/1737 LAMBÉZELLEC
446	**GUIADER** Hervé	° 02/07/1663 PLOUÉDERN		+ 08/11/1737 PLOUÉDERN
447	**le GUEN** Anne	° 01/04/1657 PLOUÉDERN	x 22/08/1689 PLOUÉDERN	+ 27/12/1730 PLOUÉDERN
450	**le LES** François			
451	**le GALLOU** Françoise			
452	**CORRE** Jan			+ PLOUGOULM
453	**POSTEC** Anne			+ PLOUGOULM
454	**LAURANS** Hiérosme			+ PLOUGOULM
455	**NEDELEC** Anne			+ 26/12/1664 PLOUGOULM
456	**MEAR** Ollivier	° SIBIRIL		+ 02/01/1694 SIBIRIL
457	**SPARFEL** Jeanne	° CLÉDER	x 24/11/1642 CLÉDER	+ 08/02/1694 SIBIRIL
458	**le ROY** Ollivier			
459	**GUILLERM** Anne	° 21/08/1642 CLÉDER		
460	**CAER** Ollivier			
461	**MEAR** Béatrice			
464	**MANACH** Yvon			
465	**PEZRON** Marguerite			
466	**GOASDOUÉ** Jan			
467	**OLLIVIER** Marie	° 27/10/1587 PLOUESCAT		+ 04/11/1641 CLÉDER
476	**LEON** Yves	° PLOUNÉVENTER		(+) ../12/1657 PLOUNÉVENTER
477	**CAZRE** Françoise	° PLOUGOULM	x 31/01/1636 PLOUGOULM	
478	**BORN le** Jan	° CLÉDER		+ 24/09/1670 CLÉDER
479	**GOUARANT** Marguerite	° CLÉDER	x 01/08/1628 CLÉDER	+ CLÉDER
496	**GUIADER** Hamon	° 17/03/1622 ST-POL		+ 14/05/1679 SANTEC
497	**LAVANANT** Catherine	° ../../1628		+ 02/03/1698 SANTEC
498	**GLIDIC** Guillaume			
499	**GALL** Marie	°		
500	**le HEA** François	° 08/01/1621 PLOUGOULM		+ 17/10/1669 PLOUGOULM
501	**OLIER** Christine			
502	**CORRE** Gabriel	° ../../1642 PLOUGOULM		+ PLOUGOULM?
503	**LAURANS** Janne	° ../../1639 PLOUGOULM	x ../../1668 PLOUGOULM	+ 12/02/1697 PLOUGOULM
504	**TONART** Jan			
505	**STEPHAN** Anne	° ca ../../1631		+ 01/09/1688 SIBIRIL
506	**le CREACH** Yves?			
507	**MOUSTER?** Françoise?			
508	**MEAR** François			
509	**ROUÉ?** Marie?			
510	**ROSEC** Yvon	° ../../1627 CLÉDER?	+29/08/1705 CLÉDER	
511	**SYNOU** Adélice	° 05/04/1639 CLÉDER		+ 29/03/1674 CLÉDER

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

Francis Le Noan, qui partit de Plougasnou relever ses casiers, mais débaqua finalement à Cuba,

par Serge CARIOU, CGF n° 13229.

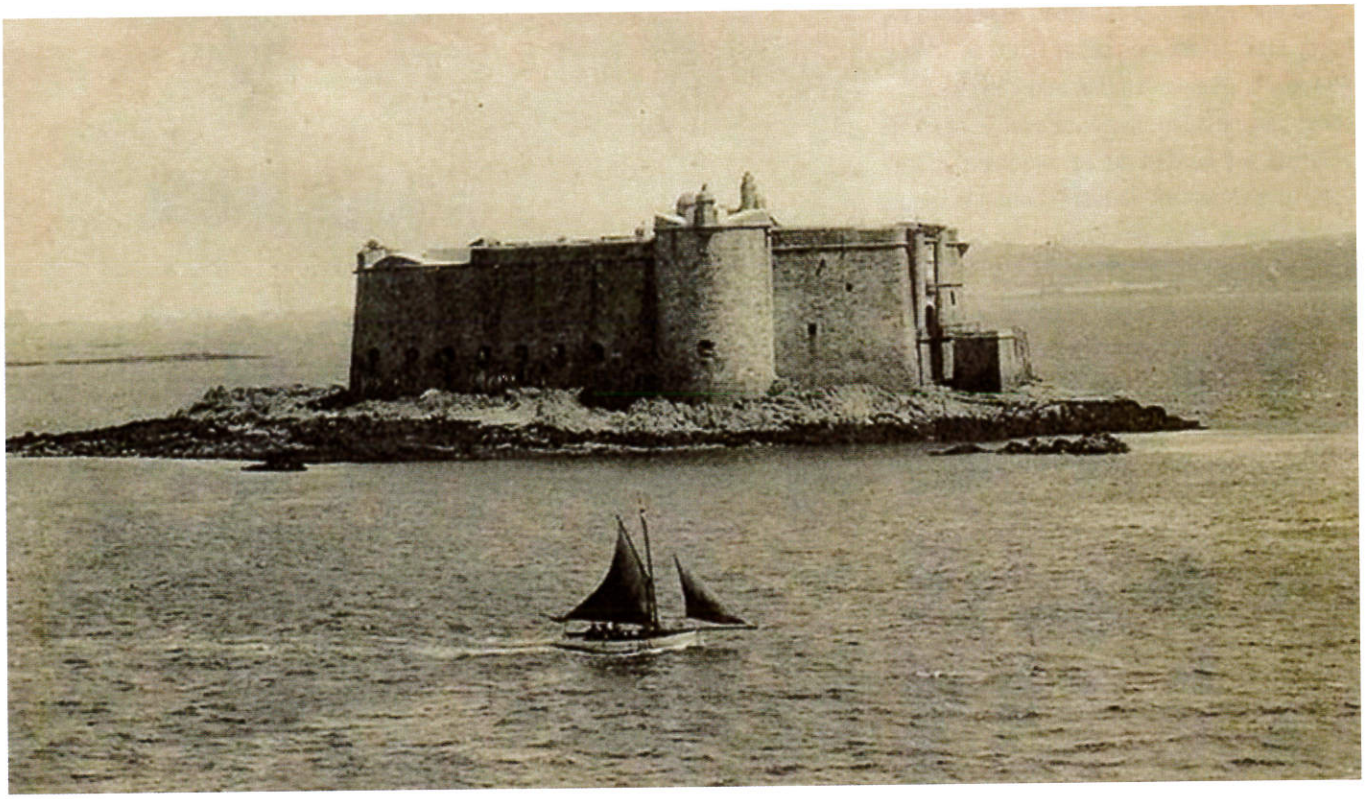

Le château du Taureau, en baie de Morlaix

Une froide pluie d'hiver tombe sur le port du Diben, en Plougasnou, en cet après-midi du lundi 28 janvier 1929. Francis Le Noan, âgé de trente-six ans, propriétaire de la société de mareyage qu'il a créée avec son beau-frère Alexandre Oulhen, monte sur son bateau à moteur.

Il ne devrait pas rester longtemps en mer, le temps est mauvais. Sa femme Louise et leur fille, née six mois plus tôt, l'attendent dans la maison qu'ils viennent d'acheter au Dourduff à Plouezoc'h, sa ville natale.

Francis peine à démarrer le moteur de l'embarcation. Il a enfilé son ciré et prend la direction du fort du Taureau, près du lieu où il doit relever ses casiers. Les casiers ne contiennent que quelques crabes qui seront mis en vivier, dès son retour au Diben.

Mais avant de rentrer, Francis fait une escale au port du Dourduff, où il charge sur son bateau un lot de bois. À 17 h 30, Jean Allain Jeannic, le gardien du phare de l'île Noire, aperçoit le navire immatriculé MX 1873, au large de Térénez, faisant route vers le nord.

Francis, qu'il reconnaît, est seul à bord, le vent a redoublé d'intensité et la mer commence à être démontée.

À 18 heures, alors que la nuit est tombée, Francis arrive à quatre cents mètres de la passe de Primel, qui doit lui permettre de rentrer au port du Diben, quand son moteur cale. Il n'arrive pas à le remettre en route et les courants l'emmènent vers le large.

Il tente de mouiller son ancre, mais la chaîne n'est pas assez longue et il continue de dériver, sous une pluie battante. Toute la nuit, il tente de s'abriter de la pluie et des vagues, sous une toile cirée qui se trouve dans le coffre du bateau. Il arrive à faire démarrer le moteur, mais celui-ci s'arrête aussitôt et ne redémarrera plus. Francis constate qu'il y a de l'eau dans l'essence. Il n'y a rien à faire sinon attendre et espérer que la tempête ne forcisse pas.

À 21 heures, sa femme Louise s'inquiète de l'absence de son mari. Elle confie sa fille à une voisine et court prévenir Alexandre Oulhen, l'associé de Francis, qui est aussi le mari de sa sœur, Léonie Le Bourlais. Alexandre Ouhlen prévient la gendarmerie et les marins de Plougasnou.

Dès le lever du jour, en ce mardi 29 janvier, une flottille des navires disponibles quitte les ports de Primel, de Dourduff et de Roscoff et prend le large à la recherche de Francis Le Noan et de son bateau. Les recherches durent jusqu'à la nuit qui oblige les bateaux à rentrer aux ports, jusqu'au lendemain matin.

Pendant qu'on le recherche, Francis est tiraillé par la faim et la soif. Il a tendu une bâche pour recueillir l'eau de pluie, mais

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

la mer étant de plus en plus mauvaise, il n'en récupère que très peu. Au cours de la journée, il a aperçu au loin un gros bateau de Primel, parti sans doute à sa recherche, mais celui-ci s'est éloigné, sans le remarquer.

Sa seconde nuit en mer commence : la mer a encore forci, son bateau roule bord sur bord, Francis est épuisé, à bout de forces. Pour éviter que son embarcation ne chavire, il construit une ancre flottante avec le stock de bois qu'il a à bord et qui certainement le sauvera, lui permettant de rester bout à la vague.

Le jour se lève, en ce mercredi 30 janvier, Francis n'aperçoit plus la terre : il est désespéré, tout espoir lui semble perdu. Il pense à sa famille, à sa fille qui vient de naître, et se dit qu'après avoir passé quatre ans de guerre, dans la marine comme second maître timonier, ce serait dommage de disparaître dans la Manche.

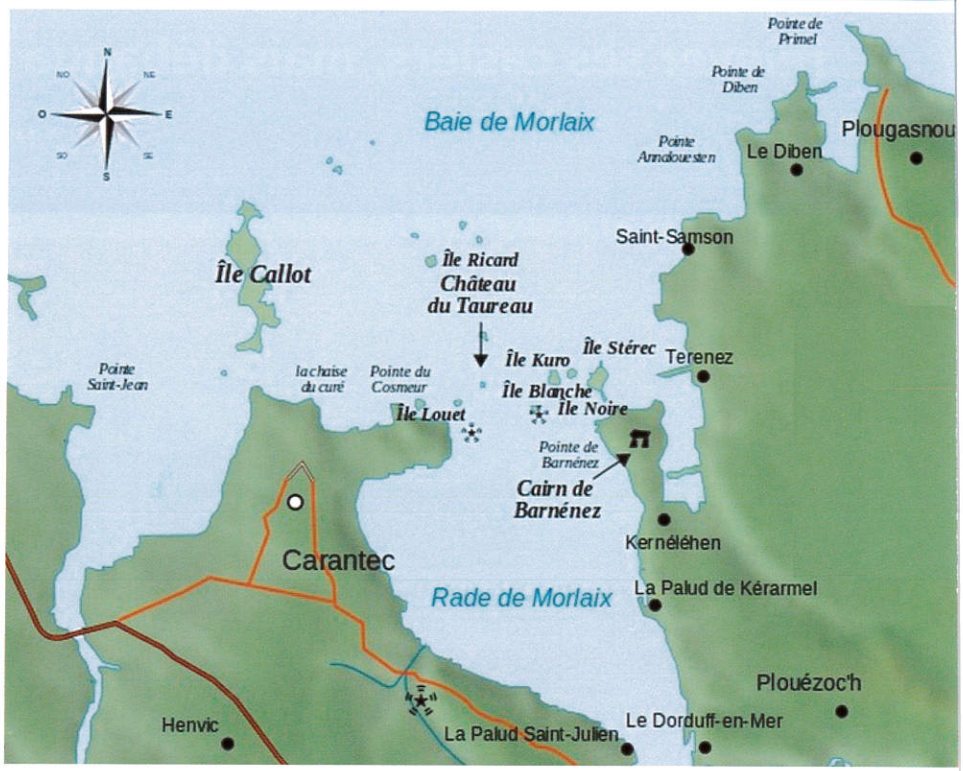

Alors que tout allait bien pour lui, il avait été nommé président des Régates de Plougasnou. La société de mareyage qu'il a créée avec Alexandre, son beau-frère, s'est développée rapidement. Ils ont adhéré au syndicat des mareyeurs, créé en 1925, qui regroupe les professionnels des ports de Locquirec, de Primel, de Térénez et du Dourduff. Grâce à la ligne de chemin de fer qui a été ouverte à Plougasnou en 1913, ils peuvent expédier leurs poissons et leurs fruits de mer jusqu'à Paris et même les exporter en Angleterre. Alors non, Francis en est certain, il s'en sortira.

Les navires de recherches sont ressortis, ce même matin, mais ils restent près de la côte. Pour les marins, qui n'ont pas perdu espoir, ils vont retrouver Francis et son bateau sur un îlot ou dans une crique, où il a dû se mettre à l'abri de la tempête. Le marin connaît les parages comme sa poche et est un excellent navigateur.

Mais Francis est à présent en plein milieu de la Manche, près du chenal fréquenté par les cargos, il en compte une vingtaine qui passent trop loin de lui pour le voir. La houle forcit encore, il a soif, mais son instinct de conservation est intact. Il grée une misaine avec un aviron et le morceau de toile cirée qui était dans son bateau et décide de mettre cap au nord, pour gagner l'Angleterre, il s'accrochera toute la nuit à son aviron pour faire avancer son navire à la force du vent. Il est trempé, il grelotte, il a faim, il a soif, mais il s'accroche et tient bon malgré sa fatigue extrême.

Quand le jour se lève, ce jeudi 31 janvier, la mer est toujours formée. À neuf heures Francis voit deux vapeurs, l'un au vent et le second sous le vent. Il manœuvre pour leur couper la route et, du pont du vapeur *Strathlorne*, de la Compagnie anglaise Burrell & Sons, l'homme de barre l'aperçoit.

Cela fait presque quatre jours que Francis Le Noan dérive dans une mer déchaînée. Le *Strathlorne* se met à la hauteur du canot et descend une échelle de corde. Francis est trop épuisé pour y monter. Deux marins descendent du vapeur, enroulent une corde autour de la taille du naufragé et il est remonté sur le pont du cargo. Arrivé à bord, il s'évanouit.

Les marins tentent de remonter le canot à bord, mais un des orins casse et il vient se fracasser contre la coque.

Francis est soigné sur le navire anglais ; le capitaine Wilson, par la TSF, prévient l'Amirauté britannique qu'il vient de recueillir, en Manche, à 60 miles du cap Land's End, extrémité sud-ouest de l'Angleterre, un marin nommé Francis Le Noan qui dérivait sur le navire immatriculé MX 1873.

Le message est immédiatement retransmis vers la Préfecture Maritime de Brest et la population de Plougasnou apprend que Francis est sain et sauf. Le vapeur *Strathlorne*, est parti la veille de Newcastle et fait route vers Cuba, pour y charger une cargaison de sucre. Il n'est pas possible de le dérouter pour déposer Francis sur la terre ferme. À moins de croiser un navire rentrant en France et qu'il existe une possibilité de transbordement, Francis ne pourra être débarqué qu'à Cuba.

Francis Le Noan se repose sur le vapeur anglais, l'équipage est aux petits soins pour lui. Il reprend rapidement des forces lors des trois semaines que dure le voyage.

Le 22 février 1922, le *Strathlorne* accoste au port de Cardenas, sur la côte atlantique de l'île de Cuba. Cette ville, dans la province de Matanzas est appelée par les Cubains *Ciudad del cangrejos*, la cité des crabes, ce qui est un comble pour un marin qui a dérivé en mer, alors qu'il revenait de pêcher des crabes.

Sur le quai, il est accueilli par Louis Rais, l'ambassadeur de France à la Havane, qui, prévenu de son arrivée, lui apporte des papiers provisoires, Francis n'étant pas parti en pêche avec son passeport. Il est ensuite conduit en voiture jusqu'à l'ambassade, où il est hébergé par la famille du diplomate.

Le 22 février 1922, le *Thrathlorne* accoste au port de Cardenas, avec à son bord Francis Le Noan.

Pendant les trois semaines qu'il passe à la Havane, Francis est totalement pris en charge par la Légation. Il est promené et distrait par ses compatriotes, qui l'accueillent partout comme un héros, lui qui n'a pas perdu espoir et a survécu à trois jours de dérive.

Il est même reconnu par Robert Veyriet, le secrétaire de l'ambassade, qui avait effectué son service militaire à Morlaix au 72e Régiment d'Infanterie.

Cet intermède passé, Francis Le Noan quitte la perle des Caraïbes, le 16 mars, en embarquant sur le paquebot *Cuba*, de la Compagnie Générale Transatlantique, commandé par le capitaine Barthélémy. Un Cubain, le marin Enrique Conill qui avait représenté son pays comme skipper, aux Jeux Olympiques d'été au Havre en 1924, mis au courant de sa mésaventure, lui paie même une cabine de luxe, afin de pouvoir voyager à ses côtés.

Le paquebot *Cuba* accoste au Havre, le 4 avril. Francis Le Noan retrouve le sol français après une absence de soixante-sept jours. Sur le quai l'attendent sa femme et sa fille, ainsi qu'une horde de journalistes avides d'en connaître plus sur son aventure.

À son retour à Plougasnou, la Société des Régates organise un banquet en son honneur, où il remercie les marins qui étaient partis à sa recherche, lors de sa disparition.

Francis Le Noan détient toujours le record de lenteur entre les ports du Dourduff et du Diben, distants de six milles marins, parcours qu'il a effectué en plus de deux mois.

Mais après son aventure maritime, il hésita à reprendre la mer et de pêcheur-mareyeur, il se convertit donc en ostréiculteur et passa plus de temps dans ses parcs qu'en mer. ■

Habana. Castillo del Morro y Malecon. — Morro Castle & Sea-side walk (Malecon

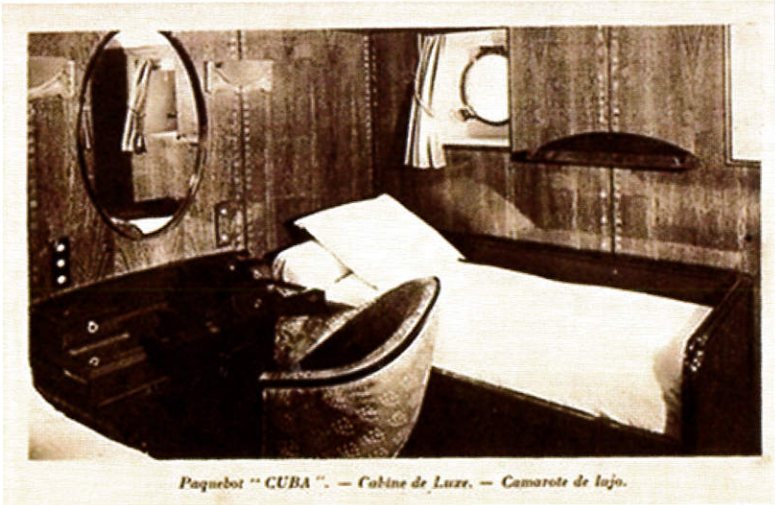
Paquebot " CUBA ". — Cabine de Luxe. — Camarote de lujo.

"Francis Le Noan a débarqué jeudi au Havre, où les siens s'étaient hâtés de venir à sa rencontre et où il eut la joie de se voir gaiement reconnu par sa rieuse et mignonne fillette de huit mois. Signalons que M. Le Noan eut la surprise de se voir reconnu, dès son arrivée à La Havane, par le secrétaire du ministre de France, M. Robert Voyriet, qui fut sergent au 72e d'infanterie, à Morlaix, cantonné à Coat-Serho.

Ajoutons enfin en terminant que M. Le Noan nous charge de remercier, en son nom, les marins-pêcheurs de la région qui, sans souci des fatigues et du mauvais temps, participèrent aux recherches faites en vue de le retrouver, et tous les amis qui lui ont exprimé, en cette circonstance, à lui et à sa famille, leur sympathie."

LE HAVRE-ECLAIR, 5 avril 1929.

Ascendance de Francis LE NOAN

Génération I

1 Francis **LE NOAN**	° 19.12.1893 PLOUÉZOC'H		+ 20.11.1954 PLOUÉZOC'H
époux de Louise Françoise **LE BOURLAIS**		x 10/3/1919 PLOUÉZOC'H	

Génération II

2 Jean François **LE NOAN**	° 29.02.1868 PLOUGASNOU	X 31.8.1892 PLOUÉZOC'H	+ entre 1893 et 1922 PLOUÉZOC'H
3 Marie Euphrasie **CASTEL**	° 12.03.1871 PLOUÉZOC'H		+ après 1922 PLOUÉZOC'H

Génération III

4 Pierre **LE NOAN**	° 21.07.1824 PLOUGASNOU	X 03.06.1855 PLOUGASNOU	+ 14.03.1892 PLOUGASNOU
5 Marie Jeanne Renée **LEREEC**	° 08.06.1828 PLOUGASNOU		+ 29.04.1901 PLOUGASNOU
6 François **CASTEL**	° 26.05.1827 LOCQUENOLÉ	X 13.11.1867 PLOUÉZOC'H	+ 24.02.1915 PLOUÉZOC'H
7 Françoise **L'ELLIES**	° 15.08.1836 PLOUGASNOU		+ 09.06.1917 PLOUÉZOC'H

Génération IV

8 Nicolas **LE NOAN**	° 14 Brumaire an VI PLOUJEAN	X 19.05.1823 PLOUGASNOU	+ 12.11.1831 PLOUGASNOU
9 Françoise Perrine **CHOQUER**	° 06.01.1786 PLOUGASNOU		+ 18.07.1850 PLOUGASNOU
10 Jean Marie **LEREEC**	° 10.05.1790 PLOUGASNOU	X 16.07.1827 PLOUGASNOU	+ 06.04.1868 PLOUGASNOU
11 Marguerite **HERVÉ**	° 26 Pluviôse an X PLOUGASNOU		+ 08.11.1886 PLOUGASNOU
12 Claude **CASTEL**	° 25.09.1785 LOCQUENOLÉ	X 16.10.1809 LOCQUENOLÉ	+ 10.12.1853 PLOUEZOC'H
13 Jeanne **SIMON**	° 22.02.1786 LOCQUENOLÉ		+ 22.06.1867 PLOUEZOC'H
14 Pierre **L'ELLIES**	° 13 Pluviôse an IV PLOUÉZOC'H	X 20.10.1820 PLOUGASNOU	+ 02.06.1849 PLOUGASNOU
15 Catherine **GUERNIGOU**	° 2 Comp. an V PLOUGASNOU		+ 10.08.1879 PLOUÉGAT-GUÉRAND

Génération V

16 Pierre **LE NOAN**	° 04.02.1760 PLOUGASNOU	X 20.10.1788 PLOUJEAN	+ 10 Prairial an XI PLOUJEAN
17 Anne **MICHEL**	° 12.11.1760 PLOUIGNEAU		+ 16.03.1830 PLOUJEAN
18 Fiacre **CHOQUER**	° 27.01.1744 PLOUGASNOU	X 10.07.1771 PLOUGASNOU	+ 14.04.1791 PLOUGASNOU
19 Marie Joseph **CAZOULAT**	° 21.05.1747 PLOUGASNOU		+ 24.04.1828 PLOUGASNOU
20 Jean Marie **LEREEC**	° 24.06.1759 CARANTEC	X 20.01.1784 PLOUJEAN	+ 26.03.1823 PLOUGASNOU
21 Jeanne **PILVEN**	° 04.04.1765 ST-JEAN-DU-DOIGT		+ 14.06.1853 MORLAIX
22 François **HERVÉ**	° 05.02.1757 PLOUGASNOU	X 1er Frimaire an VI PLOUGASNOU	+ 10.11.1820 PLOUGASNOU
23 Marie **CAM**	° 23.05.1767 PLOUGASNOU		+ 26.11.1840 PLOUGASNOU
24 Thomas **CASTEL**	° 16.05.1748 TAULÉ	X 07.10.1777 LOCQUÉNOLÉ	13 Prairial an III LOCQUÉNOLÉ
25 Marie **MORVAN**	° 04.10.1761 LOCQUÉNOLÉ		+ 02.12.1839 LOCQUÉNOLÉ
26 Jean **SIMON**	° 21.12.1743 LOCQUENOLE	X 10.10.1768 TAULÉ	+ 25.09.1787 LOCQUÉNOLÉ
27 Jeanne Françoise **MARZIN**	° 22.02.1744 TAULÉ		+ 12.03.1810 LOCQUÉNOLÉ
28 Alain **L'ELLIES**	° 11.11.1756 PLOUIGNEAU	X 21.04.1788 PLOUGASNOU	+ 18.05.1833 PLOUGASNOU
29 Marie **CLECH**	° 02.07.1764 PLOUGASNOU		+ 190.6.1821 PLOUGASNOU
30 Guillaume **GUERNIGOU**	° 28.03.1755 PLOUÉZOC'H	X 30.09.1782 PLOUÉZOC'H	+ 06.03.1838 PLOUGASNOU
31 Marie **LE MOIGNE**	° 19.02.1756 PLOUÉZOC'H		+ 11.03.1839 PLOUGASNOU

Génération VI

32 Yves **LE NOAN / LOAN**	° 05.08.1730 PLOUGASNOU	X 19.07.1756 PLOUGASNOU	+ entre 1769 et 1802 PLOUGASNOU
33 Marie Françoise Jeanne **LE GAC**	° 28.08.1725 PLOUGASNOU		+ 10 Pluviôse an IX PLOUGASNOU
34 Roland **MICHEL**	° 02.09.1726 PLOUIGNEAU	X 03.02.1750 PLOUIGNEAU	+ 01.05.1774 PLOUJEAN
35 Perinne **BOLIVEN**	° 01.11.1729 PLOUIGNEAU		+ 18.04.1774 PLOUJEAN
36 Vincent **CHOQUER**	° 13.01.1706 PLOUGASNOU	X 04.10.1734 PLOUGASNOU	+ 18.04.1771 PLOUGASNOU
37 Marie **HAMON**	° 29.07.1714 PLOUGASNOU		+ 17.11.1789 PLOUGASNOU
38 François **CAZOULAT**	° 27.06.1688 PLOUGASNOU	X 08.02.1746 PLOUGASNOU	+ 01.12.1752 PLOUGASNOU
39 Marie **NEDELEC**	° 24.02.1719 ST-JEAN-DU-DOIGT		+ 08.05.1793 PLOUGASNOU
40 Charles Yves **LEREEC**	° 29.04.1729 PLOUÉNAN	X 23.01.1758 CARANTEC	+ 18.02.1784 CARANTEC
41 Jeanne **HERVET**	° 22.04.1734 CARANTEC		+ 13.07.1759 CARANTEC
42 Pierre **PILVEN**	° 04.10.1737 GUIMAËC	X 07.11.1757 PLOUJEAN	+ 03.05.1778 PLOUJEAN
43 Jeanne **ETIEN**	° 26.04.1733 PLOUJEAN		+ 29.09.1817 PLOUJEAN
44 René **HERVÉ**	° vers 1722 ST-JEAN-DU-DOIGT	X 28.07.1749 PLOUGASNOU	+ 13 Nivôse an X ST-JEAN-DU-DOIGT
45 Guyonne **CLECH**	° 18.04.1726 PLOUGASNOU		+ 04.06.1767 PLOUGASNOU
46 René **CAM**	° 04.01.1730 PLOUGASNOU	X 09.01.1758 PLOUGASNOU	+ 19.08.1788 PLOUGASNOU
47 Barbe **LE REGUER**	° 01.01.1736 PLOUGASNOU		+ 27.05.1823 ST-JEAN-DU-DOIGT
48 Vincent **CASTEL**	° 11.12.1715 HENVIC	X 11.10.1745 TAULÉ	+ 02.04.1786 TAULÉ
49 Marguerite **BLOUCH**	° 29.09.1713 TAULÉ		+ 07.05.1769 TAULÉ
50 François **MORVAN**	° 12.02.1735 HENVIC	X 08.05.1758 LOCQUÉNOLÉ	+ 23 Pluviôse an XI LOCQUÉNOLÉ
51 Marguerite **ROIGNANT**	° 11.02.1732 LOCQUÉNOLÉ		+ 22 Nivôse an IX LOCQUÉNOLÉ
52 Gabriel **SIMON**	° 11.07.1717 LOCQUÉNOLÉ	X 14.01.1743 TAULÉ	+ 08.08.1787 TAULÉ
53 Marguerite **CLEACH / CLECH**	° 14.09.1707 CARANTEC		+ 16.03.1775 TAULÉ
54 Jean **MARZIN**	° vers 1713 TAULÉ	X 12.10.1739 LOCQUÉNOLÉ	+ 12.02.1789 LOCQUÉNOLÉ
55 Jeanne **JOURDREN**	° 10.03.1717 LOCQUÉNOLÉ		+ 14.01.1780 LOCQUÉNOLÉ
56 Martin **L'ELLIES**	° 14.06.1709 PLOUIGNEAU	X 21.01.1743 PLOUIGNEAU	+ 13.12.1765 PLOUÉZOC'H
57 Marie **LE JEUNE**	° 27.10.1718 PLOUÉZOC'H		+ après 1772 GARLAN
58 Hervé **CLECH**	° 02.06.1734 PLOUGASNOU	X 10.10.1763 PLOUGASNOU	+ 11.06.1776 PLOUGASNOU
59 Marie **L'OLÉRON**	° 07.09.1739 PLOUGASNOU		+ 17 Messidor an XII PLOUEZOC'H
60 Vincent **GUERNIGOU**	° 03.02.1707 PLOUÉZOC'H	X 07.01.1750 PLOUEZOC'H	+ 16.10.1761 MORLAIX
61 Jeanne **DERIEN**	° 14.01.1717 PLOUÉZOC'H		+ 08.02.1784 PLOUÉZOC'H
62 Jacques **LE MOIGNE**	° 16.04.1719 PLOUGASNOU	X 05.02.1747 PLOUGASNOU	+ 04.12.1791 PLOUÉZOC'H
63 Marie **LOUSSOT**	° 27.11.1725 PLOUÉZOC'H		+ 26 Floréal an IX PLOUÉZOC'H

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

Pierre Dominique de Mézangeau (1727 – 1802) de Bollène à Saint-Pol-de-Léon,

par Jacqueline CREACH, CGF n° 14363 M, et Claude ABILY LE ROUX, CGF n° 12486 Q.

Pierre Dominique de Mézangeau est né le 3 mars 1727 à Bollène, dans le Vaucluse, à l'époque Comtat Venaissin, faisant partie des États de l'Eglise. Dans le Finistère, son nom apparaît à Roscoff le 20 décembre 1762, lors de son mariage. Il est colonel de la garde nationale du district de Saint-Pol-de-Léon en 1790, lieutenant-colonel du 2e bataillon des volontaires du Finistère en 1791.

Pierre Dominique entre dans l'armée en 1743 à l'âge de seize ans, comme volontaire dans le régiment de Quercy. En 1745, il est lieutenant au régiment Royal Comtois, puis capitaine. Il est en Italie, dans le Piémont, en 1744 lors de la guerre de Succession d'Autriche. Il participe à la guerre de Sept Ans (1756-1763), il est blessé au siège de Mahon à Minorque en mai 1756. Il est aussi présent aux batailles de Rossbach (Saxe) le 5 novembre 1757 et de Minden (Rhénanie Westphalie) le 1er août 1759. Il devient chevalier de Saint-Louis en 1763, après avoir servi vingt ans dans l'armée, *honoré avant le temps prévu par la loi du royaume pour s'être distingué dans plusieurs batailles*, selon son fils.

Pierre Dominique est arrivé à Roscoff en tant que militaire, mais très vite il se retrouve retraité : lors de la naissance de sa fille aînée, Marguerite Guillemette, le 23 février 1764, il est *ancien capitaine au régiment Royal Comtois*. En 1769 il touche quatre cents livres de pension selon l'État nominatif des pensions sur le Trésor Royal. Puis en 1778 il est aide-major des milices gardes-côtes, chef de division en 1779 et démissionnaire en 1781. Ses deux derniers enfants, Jean Louis Valentin et Marie Louise, naissent les 29 avril 1778 et 26 mai 1780 à Plounevez-Lochrist, au château de Maillé. Il y est intendant et travaille pour le duc de Rohan Chabot, propriétaire.

En mars 1789, le comte de Cadeville rachète le château et Pierre Dominique reste à son service au moins jusqu'en 1792, d'après les documents remis par Michel Danguy Des Déserts, propriétaire actuel. Il perçoit une rémunération de cinquante livres par mois.

Au moment de la Révolution, Pierre Dominique choisit de se rallier à celle-ci. Cela explique peut-être le fait que le château de Maillé n'a pas été vandalisé.

Fin juillet 1789, il fait probablement partie du corps municipal de Saint-Pol-de-Léon, car nous trouvons sa signature au bas d'un texte qui nomme un conseil permanent, à l'exemple des autres villes de la province, pour resserrer les nouveaux liens créés entre les différents ordres. Celui-ci est chargé de former une milice nationale pour veiller au maintien de la sûreté publique.

En février 1790 ont lieu les élections municipales. Depuis le mois de janvier, des lettres patentes exigent le serment civique des citoyens actifs et de ceux qui occupent une charge. Le 9 février, les citoyens actifs se rendent à la maison commune. *M de Mézangeau, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine du régiment du royal-comtois-infanterie, noble d'extraction et demeurant en la dite ville de Saint-Pol-de-Léon, s'étant présenté et ayant témoigné son dévouement à la Nation,*

Château de Maillé : l'aile ouest

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

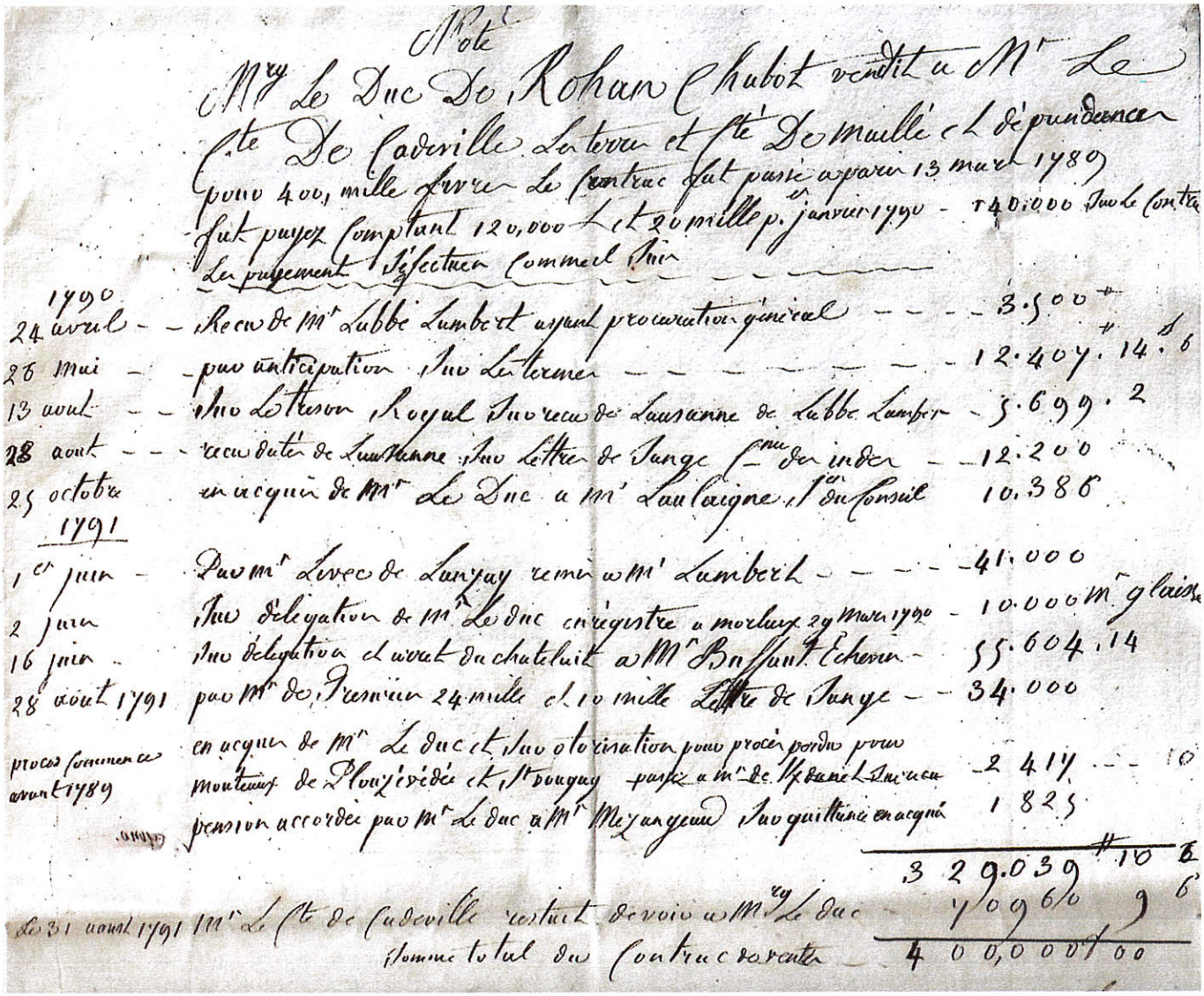

Comptes rédigés par Mezangeau, concernant le château de Maillé en 1790

à la loi, au roi et le désir sincère qu'il avait de donner des preuves authentiques du patriotisme qui l'animait, prêta le serment civique entre les mains des officiers municipaux, aux applaudissements réitérés de toute l'assemblée. Du 14 au 21 mars 1790, lors de la réorganisation de la Garde nationale, Pierre Dominique de Mézangeau est élu colonel.

Le 14 juillet 1790 a lieu la fête de la Fédération ; un autel de la Patrie est installé sur la grand-place de Saint-Pol. L'évêque, Monseigneur de La Marche, refusant de dire la messe, on fait venir un prêtre de Saint-Fiacre en Plourin près de Morlaix. Tous doivent prêter le serment fédératif. Pierre Dominique de Mézangeau, commandant la garde nationale, est présent.

Le 24 octobre 1791 à Brest, se forment les bataillons des volontaires du département. François Le Loutre, de Châteaulin, est élu premier lieutenant-colonel du 2e bataillon et Pierre Dominique second, mais Le Loutre choisit de lui laisser sa place : il évoque l'expérience de la guerre de ce dernier. Ce bataillon de 566 volontaires reste à Quimper jusqu'en mars 1792, et revient à Brest, qu'il quitte en septembre pour l'armée du Nord. Lors de l'amalgame (réorganisation des bataillons) en 1794, le chef est Le Loutre ; en effet Pierre Dominique a été congédié pour maladie le 6 mai 1793.

Le 30 octobre 1793, la municipalité de Saint-Pol procède à l'élection du Comité de Surveillance dans la chapelle Notre-Dame du Kreisker. Le président de séance est le doyen d'âge, Pierre Dominique. À l'issue du vote, il est élu vice-président de ce comité qui intercepte des lettres, lance des mandats d'arrêt, etc.

Le 30 décembre 1793, le comité fait arrêter Jean Marie Branellec, prêtre, vicaire de Saint-Pol, et sa logeuse, Mme Le Guen. Ils sont transférés à Morlaix dans la nuit puis à Brest, le prêtre sera guillotiné le 28 germinal an II (17 avril 1794) sur la place des Triomphes du Peuple (place du château). Mme Le Guen sera condamnée à la déportation.

Le comité de Saint-Pol était très actif. Il ne ménageait pas les mandats d'arrêt. La plupart de ces arrestations étaient si précipitées et s'opéraient d'une façon si irrégulière que le Tribunal révolutionnaire de Brest, qu'on ne taxera pas de modération, se croyait parfois comme obligé de demander de nouveaux éclaircissements.

En 1797, sous le Directoire, lors d'une cérémonie sur la Grand-Place de Saint-Pol, Pierre Dominique est cité comme étant colonel en retraite, salarié de la République.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

Pierre Dominique de Mézangeau décède à Saint-Pol-de-Léon le 30 nivôse an X (20 janvier 1802), à soixante-quinze ans. Si beaucoup de nos ancêtres sont restés dans leur commune pendant des générations, lui a voyagé très jeune au sein de l'armée, il a parcouru l'Europe dans des conditions que l'on peut imaginer. Ensuite il a eu de nombreuses responsabilités, il a saisi toutes les opportunités plus ou moins discutables pour faire vivre sa famille : il a par exemple vendu deux fois la maison familiale de Bollène, sa ville natale, où il n'est jamais retourné.

Son épouse décède le 10 floréal an VIII (30 avril 1800) à son domicile, rue des ci-devant prêtres à Saint-Pol-de-Léon ; un des témoins est Jean Baptiste Bizard, garçon de confiance.

Revenons à son mariage : le 20 décembre 1762, il épouse à Roscoff Jeanne Anne Greenlaw de Neuville. Il a trente-cinq ans et elle seize. De ce mariage naîtront neuf enfants. Ils auront la douleur de perdre deux filles, Anne Jeanne et Betsy (Marie Elisabeth Jeanne Louise) à quinze jours d'intervalle à l'été 1780 ; seuls trois enfants parviendront à l'âge adulte.

Parmi ceux-ci :

Louis François René Fidel, ondoyé le 4 février 1766 à Roscoff et baptisé le 2 mai 1768.

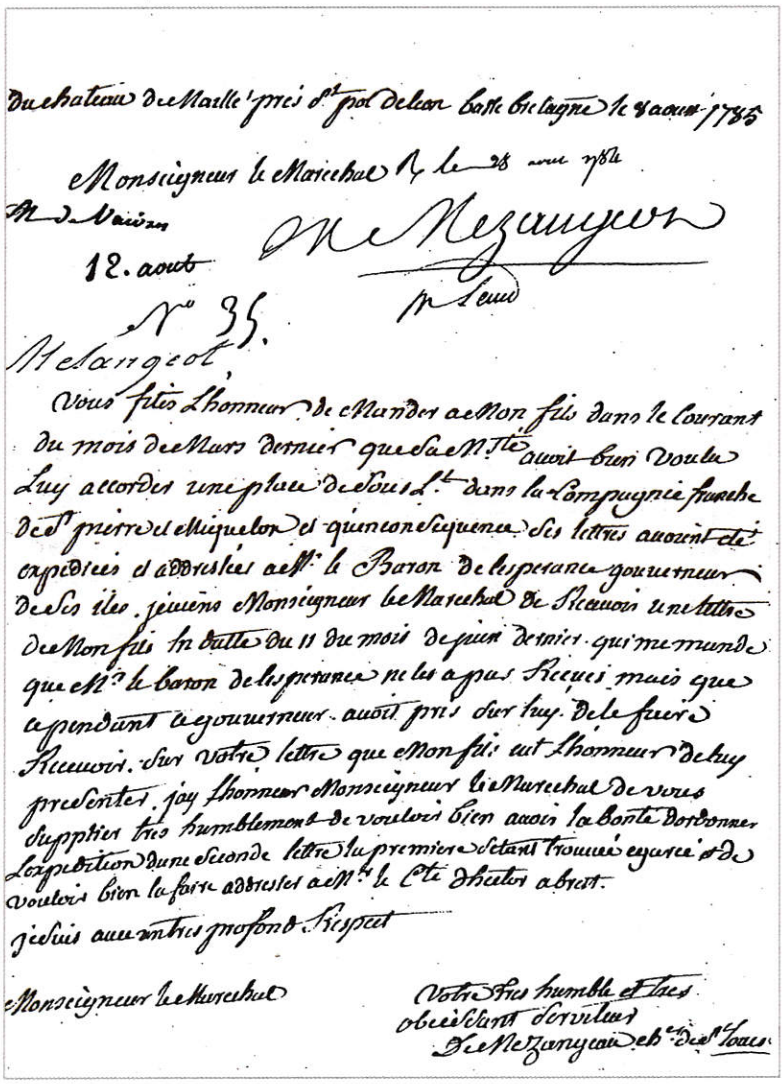

Du chateau de Maillé près St Pol de Léon Basse Bretagne le 9 août 1785

Monseigneur le Maréchal A le 28 aout 1785

M. de Maison

12. août

N° 35.

Mezangeot

Vous fites l'honneur de Mander a Mon fils dans le courant du mois de Mars dernier que Sa M.té avoit bien voulu Luy accorder une place de Sous L.t dans la Compagnie franche de St pierre et Miquelon et qu'incessamment ses lettres auroient été expédiées et adressées a M.r le Baron de Lisperance gouverneur de ces Isles. j'ignore Monseigneur le Maréchal de Sicamois une lettre de Mon fils en datte du 11 du mois dernier qui me mande que M.r le baron de Lisperance ne les a pas Reçues mais que cependant le gouverneur avoit pris des Informations Sur votre lettre que Mon fils eut l'honneur de Luy presenter. j'ay l'honneur Monseigneur le Maréchal de vous supplier très humblement de vouloir bien avoir la Bonté d'ordonner L'expedition d'une seconde lettre la premiere s'etant trouvée egarée et de vouloir bien la faire adresser a M.r le Cte d'Hector a Brest.

j'ai l'honneur d'etre avec un très profond Respect

Monseigneur le Maréchal

Votre très humble et très obéissant serviteur

De Mezangeot ch.r de St Louis

Lettre de remerciement de Pierre de Mezangeau au maréchal de Beauvau

En février 1783 à dix-sept ans, Louis embarque à Brest sur le vaisseau le *Sagittaire*, volontaire en attendant un brevet d'aspirant garde marine.

En mars 1784, Pierre Dominique écrit au Maréchal et Prince de Beauvau, avec qui il a participé à treize campagnes, afin d'obtenir pour son fils une sous-lieutenance dans la compagnie Franche de Saint-Pierre-et-Miquelon. Celle-ci obtenue en septembre 1784, Louis part en mars 1785.

En 1790, il refuse de porter la cocarde tricolore, restant fidèle au roi. Le 14 mai 1793, il est le seul officier en second avec le gouverneur, Jean Antoine Nicolas Dandasne, dit Danseville, quand les forces britanniques, sous les ordres du général de brigade James Ogilvie, prennent l'île. Il est fait prisonnier et envoyé à Halifax en Nouvelle-Écosse. Il résidera par la suite à Eastern Passage.

Il choisit de devenir sujet de Sa Majesté Britannique plutôt que de rentrer en France. Il occupe plusieurs postes : lieutenant dans la milice d'Halifax, lieutenant dans une compagnie à Chizzencook jusqu'en 1805, maître d'école sur le *Cambrian*, interprète au bureau d'enregistrement de l'amirauté…

En juillet 1812, il sollicite de Sr John Sherbrooke, lieutenant gouverneur de la province de Nouvelle-Écosse, un poste pour subvenir aux besoins de sa grande famille. En effet, Louis s'est marié trois fois et a sept enfants.

Vers 1817, il décide de rentrer en France pour demander au roi Louis XVIII ses arriérés de paie et une pension. Il arrive le 17 octobre 1818 à Calais. Il se rend à Bollène pour récupérer un éventuel héritage, puis à Saint-Pol et au château de Maillé.

Le 30 août 1819 il écrit à sa femme et à ses enfants depuis Paris, 12 rue du Croissant, qu'il lui tarde de rentrer à la maison : *Je n'attends que seulement la vente du débris de ma maison à Saint-Pol-de-Léon pour aller de suite à Liverpool joindre M. Allison que j'ai vu ici et qui a eu la bonté de me donner un passage… je crains aussi beaucoup que la vente de ces débris de bien ne soit à peine suffisant pour me rendre d'ici à Liverpool et aussi payer ma table au capitaine… je n'ai réussi en rien près du gouvernement mais enfin j'ai eu le plaisir après 35 ans d'absence de voir la France, la capitale et la fête du Roi* [Louis XVIII] *qui était très belle.* Il compte rentrer en octobre. Dans les archives canadiennes, on trouve en 1826 une lettre de Louis à M. Canning, secrétaire des affaires étrangères britanniques, dans laquelle il demande une assistance pour rejoindre Halifax. En 1832, il obtient une pension de 1200 francs de l'État Français et en 1834 un secours de 225 000 francs. Il vit alors dans la Seine. Il n'est jamais retourné au Canada, nous ne savons pas où et quand il est décédé.

Une partie de ses descendants vit en Nouvelle-Écosse, une autre aux Etats-Unis.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

Jean Louis Valentin, baptisé le 29 avril 1778 à Plounevez-Lochrist, se marie le 16 mai 1807 à Brest avec Marie Nicole Pennors, veuve. Il est préposé aux douanes. Il a vingt-neuf ans et son épouse en a vingt-cinq. À son décès à Mogueriec en Sibiril, le 6 janvier 1827, il est lieutenant chef du poste des Douanes. Il a passé toute sa carrière sur les côtes du Léon, comme le montrent les divers lieux de naissance de ses cinq enfants.

Nous descendons de son fils Tanguy, né le 9 juillet 1821 à Cléder au lieu-dit "la Villiau". L'état civil l'a inscrit sous le nom de Mezanzou. Il est peintre en bâtiment et demeure rue Saint-Melaine à Morlaix lors de son mariage le 28 janvier 1857 avec Catherine Françoise Rolland. Sa fille Marie Amélie, née le 11 avril 1859, couturière, épouse le 10 août 1885 Emile Le Roux, né le 23 juin 1860, ébéniste, demeurant rue de Ploujean à Morlaix, notre arrière-grand-père.

La famille Le Roux - Mezanzou en 1915
De gauche à droite , au second plan : Jeanne Le Roux, Yvonne Le Roux, Edouard et Louis Le Roux.
Devant : Catherine Le Roux, épouse Creach, et son fils Pierre, Emile Le Roux et Marie Mezanzou.
Deux des enfants sont absents : Joséphine Le Roux et Emile Le Roux, prisonnier en Allemagne.

Qui sont les Mézangeau de Bollène ?

L'arrière-grand-père de Pierre Dominique, **Philippe Mézangeau**, probablement compagnon menuisier effectuant son tour de France, est arrivé de la Sarthe, il est appelé "le Manceau". Il s'établit à Bollène, où il épouse le 29 novembre 1637 Marie Lunel, qui lui apporte en dot la maison de ses parents décédés et six terre

Situation de Bollène
Source : Google Earth

En 1639, on lui commande un retable et un tabernacle pour la chapelle Notre-Dame des Grâces de l'Hermitage de Saint-Ariès. La chapelle est aujourd'hui privée mais le tabernacle existe toujours.

En 1640, il est maître menuisier et le conseil de communauté de Bollène lui commande le tabernacle et le retable du grand autel de la collégiale Saint-Martin. En 1653 il réalise les fonts baptismaux. Après un incendie en 1654, il refait le retable et le tabernacle qui seront dorés en 1668 par Carrafa. En 1675 il est maître sculpteur.

Philippe et Marie ont trois enfants, dont **Jean Baptiste**, né le 7 janvier1652.

Philippe, décédé le 23 avril 1681, est enterré dans le cimetière, aujourd'hui disparu, en face de la collégiale.

Jean Baptiste prend la suite de son père.

Le 10 avril 1679, il épouse Marie de Vabres. Il est alors maître sculpteur.

De ce mariage naissent huit enfants, dont Alexandre, né le 18 janvier 1682, maître sculpteur, blessé mortellement le 11 octobre 1716, et Ambroise, né le 8 décembre 1683, devenu maître orfèvre à Avignon. On retrouve ses pièces d'orfèvrerie au poinçon AM dans les salles des ventes, comme en juin 2016 à Brest.

Veuf en 1695 (27 mai), Jean Baptiste épouse Jeanne Bonjean le 17 février 1697. Ils ont ensemble neuf enfants. Symon, né le 12 juin 1699, soldat dans le régiment de Limousin est condamné à Neuf-Brisach le 16 juillet 1729 et envoyé aux galères de Marseille pour avoir fait violence et maltraité son sergent. Il est libéré le 14 avril 1739 par ordre du Roy. Seuls Symon et Gilles parviennent à l'âge adulte.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

Oeuvres de Philippe Mezangeau

A gauche :

Tabernacle et statue pour la chapelle Notre-Dame des Grâces de l'Hermitage de Saint-Ariès,exécutés en 1639.

Ci-dessus :

Retable de la Collégiale Saint-Martin (1640)

Oeuvres de Jean-Baptiste Mezangeau

Ci-dessus :
Rétable de la chapelle Notre-Dame de la Pitié dans l'église paroissiale de Bollène (1688)

A gauche :
Vue générale et détail du rétable de la chapelle des Ursulines à Bollène (1688)

Photos : Claude Abily.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

La maison Mezengeau, rue Plan de Grignan à Bollène, et la statue (1714) autrefois placée dans la niche située dans l'angle.

Porte de la caserne Pépin à Pont-Saint-Esprit

Statue de Notre-Dame de Bonne-Garde (1721)

Rétable de la chapelle Notre-Dame des Miracles à Valréas (1726)

Statue de Notre-Dame de l'Assomption Chapelle de Notre-Dame du Pont (1734)

Par ordonnance du 10 juillet 1731, le vice-légat du Pape nomme Jean Baptiste architecte de sa Sainteté à cause de son habileté et expérience et capacité dans l'art d'architecture.

On lui doit de nombreuses œuvres à Bollène.

En 1686, il travaille dans l'aile dite "des prélats"[1] du château de Grignan (Drôme). 24 janvier 1686, *un prix fait est donné au menuisier Mezangeau pour les corniches à faire etc. corniches du salon, de la chambre et du cabinet, modèle donné par M. Mignard.* Il y reste jusqu'en 1689.

En 1688, il exécute pour cent écus le retable de la chapelle Notre-Dame de la Pitié, aujourd'hui placé dans l'église paroissiale. La même année, il sculpte le retable de la chapelle des Ursulines (hôpital aujourd'hui) doré en 1692 par Octave Durand, maître doreur d'Avignon. Nous avons été surprises en octobre 2015 de trouver en vente chez Maître Prunier, commissaire priseur à Louviers (Normandie) une maquette en terracotta du sommet du tabernacle de cette chapelle.

En 1714, il sculpte une statue de pierre la Vierge et l'Enfant à l'extérieur de la maison Mézangeau, rue plan de Grignan à Bollène, avec sa devise *Rien sans peine* ; la statue restaurée par la municipalité il y a une quinzaine d'années a été déposée par les propriétaires actuels de la maison.

En 1715, il travaille dans le Gard pour la Baronnie de Bagnols après avoir travaillé à Uzès.

En 1719 à Pont-Saint-Esprit, alors que la caserne Pépin était en exercice depuis deux ans, *un sculpteur de Bollène, Mésengeau, fut chargé de sculpter les armes du Roi au dessus de la porte avec le millésime 1719* qui se voit encore aujourd'hui.

En 1721, à l'approche d'une épidémie de peste, le conseil de ville prie M. Mézangeau de faire immédiatement une statue de la Vierge en pierre qui lui serait payée 150 livres, Notre-Dame de Bonne Garde placée sur un socle près du Lez. Devenue le symbole de la victoire contre la peste qui fit peu de victimes, elle a été déplacée en 1947 dans la collégiale Saint-Martin et mal restaurée en 2012.

En 1726, il réalise le retable de la chapelle Notre-Dame des Miracles à Valréas, dans l'enclave des papes.

Et en 1734, la statue de Notre-Dame de l'Assomption à l'entrée de la chapelle Notre-Dame du Pont est sans doute sa dernière œuvre dont le prix fait[2] de cent livres date du 13 mai.

Il meurt le 25 juin 1734, ayant rédigé son testament le 5 juin précédent, à quatre-vingt-deux ans.

On peut encore admirer tous ces travaux, sauf à Grignan. Son œuvre s'inscrit parfaitement dans l'esprit baroque : draperies nombreuses et amples, vierges tourmentées. Le piédestal des statues a une forme caractéristique, signature de la famille Mézangeau. À Bollène une rue porte son nom.

[1] François de Castellane-Adhémar demande l'aide de ses frères, Louis Joseph, évêque de Carcassonne, et Jean Baptiste, devenu archevêque d'Arles en 1689, pour construire une aile du château, d'où l'appellation.

[2] Prix convenu entre les parties, qui n'a pas vocation à être modifié.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

Gilles Mézangeau, né le 29 juin 1702, second fils survivant de Jean-Baptiste, est destiné à l'état ecclésiastique et poursuit donc des études en droit civil et canonique. En 1727 il est bachelier en droit, en 1731 il est qualifié de dessinateur ou ingénieur du Roi et en 1737 il est Comte Palatin. Il devient docteur en droit, ce qui lui confère la noblesse (les Papes anoblissaient automatiquement les docteurs en droit). En 1738 Gilles est chevalier de l'Éperon d'or de Saint-Jean de Latran, ordre qui récompense le mérite civil. Il est nommé également viguier (juge) de la ville de Bollène. Il épouse le 19 novembre 1724 Marie Anne Darlin, veuve d'Ange de Veras. Elle a quatorze ans de plus que lui et plusieurs enfants. Ensemble, ils ont trois enfants, dont Pierre Dominique né le 3 mars 1727.

Du côté de la mère de Marie Anne, Thérèse de Bane, nous remontons la généalogie de familles illustres du sud de la France : les Bane, d'Albert, de Montcalm, Porcelet, de Barjac, de Lussan, de Pontévès etc.

Il décède le 12 juin 1745 à l'âge de quarante-trois ans.

La famille Greenlaw, de Roscoff

Ainsi qu'il a été indiqué supra, Pierre Dominique de Mézangeau a épousé en 1762 à Roscoff, Jeanne Anne Greenlaw, dont le grand-père, James ou Jacques Greenlaw, est un protestant irlandais, originaire d'un lieunommé *Kerlibec*[3], comté de Donegal. Ses parents sont Guillaume et Margaret Gioc. Il abjure sa foi le 7 avril 1703 à Brest, pour épouser Jeanne Anne de Lamarque le 28 mai suivant à Saint-Pol-de-Léon. Il est nommé interprète au port de Roscoff le 4 octobre 1708 sur remontrance de Sébastien de Kersauzon, substitut du procureur du Roi : *le sieur Jacques Greenlaw, demeurant à Roscoff est nommé interprète en remplacement de Jacques Commerfort, domicilié à Saint-Pol, dont l'éloignement préjudicie beaucoup à l'expédition des affaires et aux biens des armateurs qui sont souvent obligés de laisser séjourner en ce port les prisonniers faits sur les prises, à défaut de les interroger sur le champ.* (Amirauté de Léon B4786, AD29 site de Brest)

Jeanne Anne, née le 27 avril 1672, est la fille du négociant Michel de Lamarque, seigneur de Doublet et Du Bois, natif du Béarn, issu de la famille Marca, originaire d'Espagne, marié vers 1666 à Jeanne Alfort. Ils font partie des familles aisées de Roscoff où ils possèdent plusieurs maisons et terrains, nous en avons un aperçu dans les aveux de l'évêché de Léon.

Le 8 juillet 1727, aveu de Jacques Greenlaw et de Jeanne Anne Delamarque : un parc au Moguerou, une maison couverte d'ardoises à un étage à Gousprat, une maison couverte de gleds à un étage à Restel, une petite maison couverte d'ardoises et une écurie, jardin courtil à Kernaoguer, un jardin et une mazière à Penarcréac'h.

Parmi leurs dix enfants, trois fils, Pierre, François et Michel seront capitaines de bateaux armés pour la course : *Les 3 frères,* corsaire de Roscoff commandé par Pierre de La Marque, Sr du Chesne, 17 mai 1704 congé pour armer en guerre, le *St Jean Baptiste* à François de La Marque, Sr du Bois, *Le Petit Fougueux* capitaine Michel de La Marque, Sr des Isles, 18 juin 1704 combat entre le *Petit Fougueux,* 12 canons et un corsaire de Flessingue, 26 canons.

Jacques Greenlaw et son épouse ont six enfants. Dont :

François Greenlaw, sieur de Neuville, né le 2 octobre 1708, qui épouse le 16 octobre 1741 à Roscoff, Marie Estienette Chaillou de Beauvais. Il est major commandant garde-côte d'Avranches, greffier de l'Amirauté de Léon et maître de quai du port de Roscoff, nommé le 13 août 1743.

Ensemble ils ont douze enfants. Dont :

- Jean Bernard, né le 9 mai 1745, officier en 1766 au régiment de Bulkeley, régiment irlandais au service du Roi de France, incorporé, en 1775, au régiment de Dillon, dans lequel il est premier lieutenant aux environs des années 1780. Ce régiment a participé entre autres à la guerre d'Indépendance des Etats-Unis.

- Jeanne Anne, née le 8 mai 1746, épouse de Pierre Dominique de Mézangeau. ■

Officier du régiment d'infanterie de Bulkeley en 1762, par Steinbeisser

Sources :

Base RECIF du CGF
Archives départementales du Finistère et du Vaucluse.
Fond LAOUENAN. 1J572, AD 29 site de Quimper
Marianne BIGNAN, spécialiste de l'histoire de Bollène.
"Histoire de la ville et du port de Brest pendant la terreur" , P.Levot
"Une ville bretonne sous la révolution : Saint-Pol-de-Léon" , J.Tanguy
Fond Louis de Mézangeau, Halifax
"Les réfugiés Irlandais au XVII^e siècle en Finistère" , Patricia Dagier
Chroniques d'histoires publiées dans le bulletin paroissial de Roscoff, Abbé Jean Feuntren
"Les cahiers du Trégor" , 4^e trimestre 1988
"Bataillons de volontaires Nationaux Cadres et historiques" Commandant G. Dumont

[3] Plus probablementment Killybegs, port de la côte sud du comté de Donegal.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

Ascendance de Marie Amélie MEZANZOU

Génération I

1 **MEZANZOU** Marie Amélie ° 11/04/1859 MORLAIX x 10.08.1885 MORLAIX + 19/09/1946 ST-MARTIN DES CHAMPS
Couturière
épouse d'Emile Yves Marie **LE ROUX**, ébéniste, aubergiste, ° 23.06.1860 MORLAIX, + ...02.1936 MORLAIX

Génération II

2 **MEZANZOU** Tanguy ° 09/07/1821 CLÉDER + 08/04/1900 ST-MARTIN DES CHAMPS
Peintre en bâtiment
3 **ROLLAND** Catherine Françoise ° 29/03/1826 LANDIVISIAU x 28/01/1857 MORLAIX + 21/07/1870 MORLAIX
Lingère

Génération III

4 **de MEZANGEAU** Jean Louis Valentin ° 29/04/1778 PLOUNEVEZ-LOC. + 06/01/1827 SIBIRIL
Lieutenant des douanes
5 **PENNORS** Marie Nicole ° 06/09/1781 BREST St Louis x 16/05/1816 BREST + 13/05/1854 MORLAIX
6 **ROLLAND** Joseph Théodore Marie ° 26/03/1797 MORLAIX + 16/01/1864 MORLAIX
Préposé des douanes
7 **le LEVIER** Marie Josephe x 16/03/1820 LANNION (22) + 19/08/1832 MORLAIX

Génération IV

8 **de MEZANGEAU** Jean Pierre Dominique ° 03/03/1727 BOLLÈNE (84) + 20/01/1802 ST-POL-DE-LÉON
Chef de bataillon retiré ; Ecuyer chevalier de St Louis, Chef de division des canonniers garde cote de St Renan en 1780, Capitaine au régiment royal comtois, Chevalier de St Louis
9 **GREENLAW de NEUVILLE** Jeanne Anne ° 08/05/1746 ROSCOFF x 20/12/1762 ROSCOFF + 30/04/1801 ST-POL-DE-LÉON
10 **PENNORS** Pierre Pélage ° 09/06/1747 CLÉDER + 17/01/1783 PLOUESCAT
Commis aux vivres de la Marine
11 **MONTANGE(R) (MONTONEZART?)** Marie Renée ° 17/10/1745 BREST St Louis x 26/01/1779 LAMBEZELLEC + 03/04/1811 BREST St Louis
12 **ROLLAND** Charles ° 16/03/1750 LANMEUR + 06/03/1822 MORLAIX
Ouvrier en tabac
13 **LAVANANT** Marie Françoise ° 13/10/1761 MORLAIX x 24/10/1785 MORLAIX St Melaine + 22/01/1846 MORLAIX
14 **le LEVIER** François ° 19/11/1771 MINIHY-TRÉGUIER (22)
15 **CONNAN Anne** ° 10/04/1770 PLOUMILLIAU (22) x 12/08/1793 LANNION (22)

Génération V

16 **DE MEZANGEAU** Gilles ° 29/06/1702 BOLLÈNE (84) + 12/06/1745 BOLLÈNE
Docteur en loi
17 **DARLIN** Marie Anne ° 28/02/1686 BOLLÈNE x 09/11/1724 BOLLÈNE
18 **GREENLAW de NEUVILLE** François ° 02/10/1708 ROSCOFF + 01/02/1762 ROSCOFF
Major Commandant Garde Côte Avranches lors de son décès, Capitaine du port de ROSCOFF
19 **CHAILLOU de BEAUVAIS** Marie Estiennette ° 21/11/1715 MORLAIX St Mathieu x 16/10/1741 ROSCOFF + 13/02/1759 ROSCOFF
20 **PENNORS** François Bertrand ° 27/12/1721 PLOUNEVEZ-LOC. + 20/10/1781 PLOUESCAT
Notaire Royal et Procureur de Kerouzéré, noble homme
21 **GUILBERT** Marie Jeanne Magdeleine ° 22/07/1723 LANDERNEAU St Houardon x 09/02/1747 LANDERNEAU St Houardon + 13/09/1758 CLÉDER
22 **MONTANGER** Julien ° CHENAY
23 **BERTHELOT** Mauricette ° 27/09/1715 POULLAOUEN x 17/02/1738 LANDERNEAU
24 **ROLLAND** Claude ° 31/08/1717 PLOUNÉRIN (22) + .../1792
Meunier
25 **HAMON** Jeanne ° 28/08/1718 LANMEUR x 27/11/1744 LANMEUR + 23/04/1792 MORLAIX St Melaine
26 **LAVANANT** Alexandre
Ouvrier en tabac
27 **APÉRÉ** Marie Jeanne ° 05/05/1733 MORLAIX St Melaine x 19/06/1761 MORLAIX St Melaine + 07/03/1778 MORLAIX St Melaine
28 **le LEVIER** Philippe ° 19/06/1742 MINIHY-TRÉGUIER (22)
29 **BOUSOUBEN** Marie ° 18/04/1749 MINIHY-TRÉGUIER x 26/07/1768 MINIHY-TRÉGUIER
30 **CONNAN** Joachim Yves ° 11/04/1739 CAVAN
31 **BEREZAI** Jacquette ° 24/10/1731 LANNION x 09/11/1762 ROSPEZ (22) + 11/05/1782 LANNION

Génération VI

32 **MEZANGEAU** Jean Baptiste ° 07/01/1652 BOLLÈNE + 25/06/1734 BOLLÈNE
"Sculpteur celèbre"
33 **BONJAN** Jeanne ° 20/03/1673 BOLLÈNE x 17/02/1697 BOLLÈNE + 17/09/1756 BOLLÈNE
34 **DARLIN** Charles ° 15/06/1642 BOLLÈNE + 11/06/1697 BOLLÈNE
Noble, enseveli dans l'église des Récollets
35 **de BANE (BANNES ; BANNOT)** Thérèse x 06/04/1685 ST-MARCEL-D'ARDÈCHE (07) + 1700/....
Noble
36 **GREENLAW de NEUVILLE** James (Jacques) ° ../../1684 Comté de Donegal, Irlande + 29/11/1765 ROSCOFF
Interprète en 1708
37 **de LAMARQUE** Jeanne Anne ° 27/04/1672 ROSCOFF x 28/05/1703 ST-POL-DE-LÉON + 08/05/1746 ROSCOFF
38 **CHAILLOU de BEAUVAIS** René François + 03/12/1752 ROSCOFF
Receveur des fermes du roi
39 **le CHEVALIER** Jeanne Guionne ° 10/11/1689 MORLAIX St Mathieu x 07/10/1715 MORLAIX St Mathieu + 22/09/1737 ROSCOFF
Demoiselle
40 **PENNORS** François + 12/06/1721 PLOUNEVEZ-LOC.
Notaire
41 **CALVEZ** Suzanne ° 20/11/1691 PLOUNEVEZ-LOC. x 13/11/1719 PLOUNEVEZ-LOC. + 16/03/1783 PLOUESCAT
42 **GUILBERT** Pierre + 07/12/1767 PLOUESCAT
43 **QUILLIEN** Louise ° 14/10/1694 LANDERNEAU x 16/11/1711 LANDERNEAU + 05/04/1755 LANDERNEAU

46 **BERTHELOT BERTELO** Jean
Sabotier
47 **PEZRON** Mauricette — x 11/02/1709 POULLAOUEN
48 **ROLLAND** Louis — ° 18/12/1673 PLESTIN-LES-GRÈVES (22) — + 26/01/1760 PLESTIN-LES-GRÈVES
49 **GRAVET** Marie — ° ca 1684 TREDREZ (22) — x 22/01/1707 TRÉMEL (22) — + 17/11/1754 PLESTIN-LES-GRÈVES
50 **HAMON** Guillaume — ° ca 1685 — + 23/01/1730 LANMEUR
51 **le REGEER** Jeanne — ° 19/08/1683 LANMEUR — x 18/02/1700 LANMEUR — + 16/09/1768 LANMEUR
52 **LAVANANT** Jean — + 13/03/1757 MORLAIX St Melaine
53 **le JOINTER** Anne — x 05/10/1720 MORLAIX St Mathieu — + 09/11/1758 MORLAIX St Mathieu
54 **APÉRÉ** Jean — ° 30/12/1704 MORLAIX St Melaine — + 29/01/1774 MORLAIX
55 **PERF** Francoise — ° 11/05/1704 LANMEUR — x 04/10/1732 MORLAIX St Melaine — + 28/02/1770 MORLAIX St Melaine
56 **le LEVIER** Yves — ° 19/10/1703 MINIHY-TRÉGUIER — + 08/06/1782 MINIHY-TRÉGUIES
Sonneur de cloches à la chapelle St Yves
57 **DAVID** Anne — ° 18/11/1706 MINIHY-TRÉGUIER — x 14/02/1730 MINIHY-TRÉGUIER — + 25/01/1768 MINIHY-TRÉGUIER
58 **BOUSOUGAN** Guillaume — ° 11/09/1690 POMMERIT-JAUDY (22) — + 18/07/1761 MINIHY-TRÉGUIER
59 **MOAL** Marguerite — ° 15/12/1715 PENVÉNAN (22) — x 23/07/1742 PLOUGUIEL (22) — + 24/10/1788 TRÉGUIER St Vincent
60 **CONNAN** Francois — ° ca 1698 — + 11/02/1758 PRAT (22)
61 **le TIEC** Renée — ° ca 1701 — x 19/08/1758 CAVAN — + 11/06/1761 CAVAN
62 **BEREZAI** Jacques — ° 24/04/1704 LANNION — + 11/03/1773 LANNION
63 **FARCY** Marie — ° 11/05/1697 LANNION — x 25/10/1729 LANNION — + 24/08/1739 LANNION

Génération VII

64 **MESANGEAU** Philippe — ° LE MANS — + 23/04/1681 BOLLÈNE
"Sculpteur celèbre dit le manseau"
65 **LUNEL** Marie — x 29/11/1637 BOLLÈNE — + 25/09/1698 BOLLÈNE
66 **BONJ(E)AN** Louis (Sr) — ° 27/03/1628 BOLLÈNE — + 26/07/1698 BOLLÈNE
67 **PIALAT** Jeanne Marie — ° 10/08/1641 BOLLÈNE — x 21/01/1666 BOLLÈNE — + 07/03/1722 VALRÉAS??
68 **DARLIN** Raymond (Raimond) — ° 20/09/1620 BOLLÈNE — + 28/09/1691 BOLLÈNE
Noble, Enseveli dans l'église
69 **du FLAIRE (de FLELLE ; DUFLELLE)** Catherine — x ../../1641 MAZAN (84) — + 25/11/1690 BOLLÈNE
70 **de BANE** Guillaume — + TESTE 02/08/1666 à MARUÉJOLS Gard
Noble habitant de BARJAC
71 **d'EBRARD** Gabrielle — + Ap 2/8/1666
Noble Demoiselle
72 **GREENLAW** Guillaume
73 **GIOC** Marguerite — x Irlande
74 **de LAMARQUE** Michel — + Ap 1695?
Noble homme, Chevalier, Seigneur du Doublet et du Bois
75 **ALFORT** Janne — x ../../1666 — + 27/05/1731 ROSCOFF
Demoiselle
78 **le CHEVALIER de KERANPARC** Joseph ° 06/05/1663 LANNION — + 26/01/1691 MORLAIX St Mathieu
79 **ETESSE** Anne — ° 29/03/1668 MORLAIX St Mathieu — x 08/02/1689 MORLAIX St Mathieu — + 07/02/1716 MORLAIX St Mathieu
80 **PENNORS** Louis — + 07/11/1721 PLOUNEVEZ-LOC.
Notaire, Mort noyé
81 **KERUZEC** Francoise — x 13/11/1719 PLOUNEVEZ-LOC. — + 03/12/1736 PLOUNEVEZ-LOC.
82 **CALVEZ** Yves — + 01/09/1720 PLOUNEVEZ-LOC.
Ménager
83 **BOSCE** Marie — ° 04/04/1653 PLOUNEVEZ-LOC. — x 19/10/1675 PLOUNEVEZ-LOC. — + 13/04/1721 PLOUNEVEZ-LOC.
Ménagère
84 **GUILBERT** Denis — + 26/05/1730 LANDERNEAU St Houardon
85 **KERGONOU** Annette — + 04/02/1727 LANDERNEAU St Houardon
86 **QUILLIEN** Nicolas — ° 29/12/1666 LANDERNEAU St Houardon — + 02/01/1702 LANDERNEAU ??
87 **GRALL** Louise — ° 28/12/1667 LE FAOU — x 08/07/1691 LANDERNEAU St Houardon — + 07/01/1696 LANDERNEAU ??
92 **BERTHELOT BERTELO** Michel
94 **PEZRON** Francois
96 **ROLLAND** Francois — ° 25/04/1622 PLESTIN-LES-GRÈVES — + 12/10/1676 PLESTIN-LES-GRÈVES
97 **GALL** Marie — + PLESTIN-LES-GRÈVES
98 **GRAVET** Guy
99 **le BIHAN** Claudine
102 **le REGEER** Yves — + 27/06/1729 LANMEUR
103 **MOAL** Marguerite — x 21/09/1682 LANMEUR — + 07/01/1727 LANMEUR
108 **APÉRÉ** Guillaume — ° 09/03/1677 MORLAIX — + 03/05/1752 MORLAIX St Melaine
109 **MORVAN** Renée — x 09/02/1699 MORLAIX St Melaine — + 02/05/1752 MORLAIX St Melaine
110 **PERF** Jacques — + 14/07/1720 LANMEUR
111 **MORIOU** Marie — ° 11/12/1672 GUIMAËC — x 14/05/1696 LANMEUR
112 **le LEVYER** Yves — + 25/01/1750 MINIHY-TRÉGUIER
113 **BALORGE** Elizabeth — ° MINIHY-TRÉGUIER — x 07/06/1710 MINIHY-TRÉGUIER — + 16/07/1714 MINIHY-TRÉGUIER
114 **DAVID** Tugdual — ° 15/07/1678 MINIHY-TRÉGUIER — + 07/03/1756 MINIHY-TRÉGUIER
115 **le QUERIAT** Jeanne — ° 03/11/1681 ? MINIHY-TRÉGUIER — x 04/02/1706 MINIHY-TRÉGUIER — + 15/02/1715 MINIHY-TRÉGUIER
116 **BOUSOUGAN** Pierre — ° 1662? — + 1736?
117 **le DANTEC** Jeanne — ° ca 1655 — x 08/11/1689 POMMERIT-JAUDY — + 19/10/1735 MINIHY-TRÉGUIER
118 **MOAL** Yves — ° 13/01/1689 PENVENAN
119 **TASSEL** Isabeau — ° 20/05/1692 PENVENAN — x 27/02/1713 PENVENAN — + 21/04/1723 PENVENAN
124 **BEREZAI** Pierre — ° ca 1669 — + 10/02/1757 LANNION
125 **le MOINE** Jacquette — ° ca 1672 — x 27/11/1700 LANNION — + 11/11/1732 LANNION
126 **FARCY** Yves — ° ca 1659 — + 13/03/1731 LANNION
127 **le GOFF** Marie — + 03/09/1735 PLESTIN-LES-GRÈVES

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

Le club de Kervel,

par Jean-François LE GALL, CGF n° 7498

L'anse d'Ar Vec'hen à marée basse et haute
Au premier plan : la plage de Trez-Malaouen, au deuxième : la plage de Kervel.

De Douarnenez à Trefeuntec

Plages de Trez-Malaouen et de Kervel

C'est une belle histoire, qui reste gravée dans le cœur et la mémoire de toute une génération de jeunes du pays du Porzay, ceux qui avaient de cinq à quinze ans entre 1965 et 1978.

Comment définir le "Club de Kervel" ? Un club de plage sportif avant tout ! Unique dans son fonctionnement et son encadrement. Avec le recul du temps, il fut une formidable œuvre d'éducation populaire.

Le lieu

La plage de Kervel, aujourd'hui réputée, est située sur la commune de Plonévez-Porzay. Elle forme avec sa voisine, la plage de Trez-Malaouen (commune de Kerlaz), l'anse d'Ar Vec'hen, la première *lieue de grève* au fond de la baie de Douarnenez, en remontant de la plage du Ris vers Crozon. Ce sont toutes deux de larges plages de sable fin, avec un fort estran, sûres à la baignade, sans vagues ni courants excessifs, néanmoins ouvertes à l'ouest vers l'océan.

Jusqu'à la fin des années 1950, ces deux plages n'étaient pas accessibles en automobile et de ce fait peu fréquentées. La création de routes carrossables vers 1956-1958, pour en faciliter l'extraction du sable à usage agricole et l'accès aux champs, entraîna leur succès estival. Elles devinrent en quelques années très familières aux populations du Porzay et à celles des agglomérations proches, telles que Douarnenez, Châteaulin et Quimper.

Une famille en 1965 : les Huguet

Georges Huguet, vingt-deux ans, étudiant, déjà titulaire d'un diplôme de "maître d'Éducation Physique" et de "maître-nageur sauveteur", passe au fil des années la maîtrise, le CAPES, et

l'agrégation en Éducation Physique, puis enseigne à l'École Normale (IUFM) d'Auteuil.

Sa sœur Martine, dix-neuf ans, est éducatrice physique jardinière d'enfants avec la spécialité de psychomotricité. Elle enseigne l'éducation physique à partir de 1966 en maternelle et au collège Sainte-Marie de Levallois-Perret (92), puis à partir de 1969 au collège et lycée de Sainte-Geneviève d'Asnières (92).

Le père, Eugène, cinquante-trois ans, artisan carrossier de profession, installé à Levallois-Perret, puis domicilié à Asnières, a un diplôme d'éducateur sportif.

La famille Huguet
De gauche à droite : Martine, Eugène, Georges et Jeanne

C'est lui qui remplace Georges, au Club l'été 1966, année de son service militaire à Brest.

Eugène fabrique la quasi-totalité des équipements du "Club", hormis le toboggan deux vagues et la balançoire à quatre places :

- Les trois portiques avec chacun quatre balançoires,
- La cabane, dite "chalet", d'un grand secours sous un climat océanique pour la préparation des enfants au bain et leur retour,
- La cage d'écureuil, les poutres, et les poteaux de basket et de volley.

À partir de 1968, Eugène assure les cours de natation en piscine hors-sol, en toile plastifiée, installée dans le jardin de la maison de Trez-Malaouen.

La mère, Jeanne, née Le Friant, quarante-cinq ans, est la secrétaire, l'administratrice, la comptable, l'infirmière, la surveillante. Elle accueille chaque jour les parents et les enfants, est en relation avec la municipalité et les administrations locales.

L'hiver, elle contacte les sociétés commerciales susceptibles d'accorder des dotations en tout genre, cadeaux et réclames. Elle rédige les comptes rendus illustrés de photos des différents concours financés par ces entreprises : au total une cinquantaine, à raison d'un concours par jour ouvré.

Leurs attaches douarnenistes

Les parents de Jeanne (1920-2016), née à Paris, sont Corentin Le Friant (1897-1966) et Mélanie Pencalet (1899-1982), tous deux originaires de Douarnenez.

C'est dans cette commune que Jeanne et Eugène se rencontrent durant l'été 1939. Eugène passe des vacances à la plage

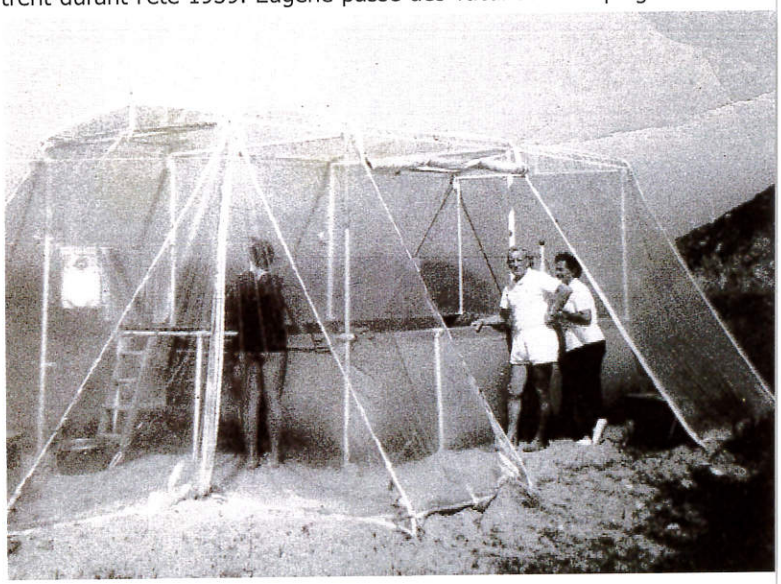

La piscine en toile.
De gauche à droite : Martine, Eugène et Mme Huguet.

Les portiques

La cage à écureuis

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

du Ris, dans la maison de la "Résidence Sociale"[1] de Levallois-Perret. Ils se marient à Levallois-Perret le 18 octobre 1941.

Les origines d'Eugène sont nordistes. Né le 23 juillet 1912 à Hellemmes (59), il est parisien depuis son enfance.

En 1962, Eugène et Jeanne font l'acquisition d'un terrain en bordure de mer sur la plage de Trez-Malaouen. Ils y font construire une maison où ils passeront par la suite toutes leurs vacances d'été.

Les raisons du projet

Un fort souci d'engagement social est partagé par toute la famille Huguet.

Georges et Martine sont inscrits depuis leur jeune âge dans la troupe "Scouts de France" de Levallois-Perret. Ils se destinent à l'enseignement sportif. Pour leurs parents, ce "job" d'été leur assure un savoir-faire pour leur futur métier.

C'est aussi une tradition familiale.

Leur grand-père maternel, Corentin Le Friant, vice-champion de France de gymnastique en 1928 et 1929 *(voir page suivante)*, quitte en 1930 son métier de chef d'équipe chez l'avionneur Bloch (plus tard Dassault) à Suresnes (92) ; il crée, à la demande de l'abbé Le Goff, directeur du patronage douarneniste de la "Stella-Maris", une section de gymnastique. Il en assure l'animation pendant de nombreuses années, et fabrique le matériel nécessaire à ses cours. Il fait aussi partie de l'équipe de football.

Corentin Le Friant en 1928

Il organise en 1936 le premier brevet sportif populaire pour garçons et filles (brevet que sa fille Jeanne passe avec succès).

Cette dernière assure d'ailleurs à partir de 1937 les cours de gymnastique des filles au Centre Social de Douarnenez.

Dans ce projet, il y a aussi l'ambition d'occuper sainement la jeunesse locale, et de l'ouvrir au milieu maritime, par des activités de plein air, de vie en équipe et en camaraderie, dans un esprit de compétition et de dépassement de soi, mis en exergue par de multiples concours de courses à pied, lutte, nage, châteaux de sable.

Il favorise ainsi le brassage social des enfants d'agriculteurs, d'artisans et de commerçants locaux avec ceux des estivants.

Le succès du projet

Au départ, il n'y eut qu'un petit entrefilet dans les éditions locales des deux journaux régionaux *Ouest-France* et *Le Télégramme de Brest*, avec l'annonce, au 1er juillet 1965, de l'ouverture d'un club de plage pour enfants à Kervel.

L'autorisation d'occuper en juillet et août une bande de plage à 200 mètres environ à gauche (vers le sud) du débouché de la route sur la plage est obtenue du Domaine Maritime, et la commune de Plonévez-Porzay en est informée. L'activité libérale au nom de Georges Huguet de tenue d'un club sportif est déclarée à l'Administration des Impôts.

Mais très vite le bouche-à-oreille fonctionne. Ce sont d'abord les commerçants et les artisans de Plonévez qui inscrivent leurs enfants, puis suivent les agriculteurs lorsque les retours sont satisfaisants.

Les toutes premières adhésions sont toutefois celles de familles voisines : les Le Gall (plage de Trez-Malouen), les Freton (plage de Kervel), les Autret du bar hôtel de Kervel, les Guenneau de Kerlaz, et les enfants des vacanciers de l'hôtel de Mme Autret et du petit camping.

Quelques années plus tard, soixante-cinq à soixante-dix enfants fréquentent tous les jours le Club, malgré son éloignement des communes de Plonévez, Kerlaz, Locronan, Cast et Plogonnec, et aussi l'absence de villas près de la plage. Dans ces années 1960 et 1970, il n'y avait, sur la plage de Kervel que quelques cabanons, un seul bar hôtel et un petit camping. Cette distance obligeait les parents à effectuer en voiture quatre allers-retours quotidiens.

Les enfants sont majoritairement présents du 1er juillet au 31 août, soit deux mois de Club, sans manquer une seule journée. Pour le monde agricole, l'été est la période des moissons, et c'est une grande satisfaction pour les parents de savoir leurs enfants bien encadrés. Les tarifs sont raisonnables, et jamais personne n'y trouve à redire.

Construction de bateaux de sable par mauvais temps

[1] La "Résidence Sociale" est une association créée en 1908 pour les familles ouvrières qui trouvent là un lieu de réconfort, de vie et de rencontre. Diverses activités y sont proposées : éducations physique, intellectuelle et artistique, et enfin sociale.

LE GYMNASTE SPORTIF EST AUSSI UN ATHLÈTE COMPLET

Voici les exemples convaincants de Lemoine, Le Friant, Solbach, Dufauret, Krauss, Heeb.

Le gymnaste était, jadis, un spécialiste des agrès. Il avait une poitrine large, des bras très développés... et des jambes grêles.

Aujourd'hui, le gymnaste fait du sport et fréquente les stades. Ce n'est, certes, pas d'hier qu'il pratique les sports athlétiques, car les programmes de l'Union des Sociétés de Gymnastique de France comportent les sauts, les courses, les lancers, etc., depuis 1873.

Jadis, le gymnaste sautait et courait le moins possible ; naguère, il se faisait encore tirer l'oreille ; aujourd'hui, il aime le sport.

Il ne faut pas nier que les adeptes de la barre fixe ont mis à profit les techniques sportives qu'ils doivent à leurs frères spécialisés, mais il faut reconnaître aussi que les gymnastes furent les premiers sportifs français. Les dates et les faits sont là pour prouver qu'ils ont précédé les athlètes dans la carrière.

La pratique d'une seule spécialité sportive ou uniquement celle des agrès est-elle recommandable?

Nous ne le croyons pas.

Avoir de bonnes jambes est, certes, très intéressant, mais il faut posséder aussi de bons bras. Or, quels sont les exercices sportifs qui « musclent » la poitrine et qui « font » les épaules et les bras mieux que la gymnastique? Aucun.

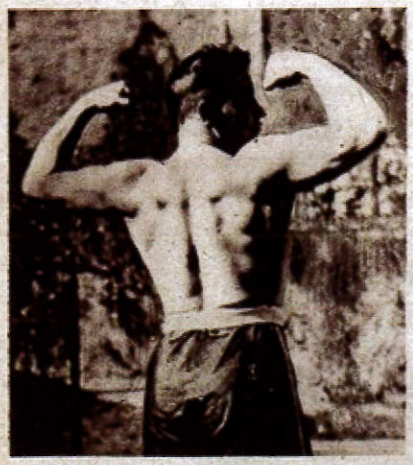

LA BELLE MUSCULATURE DE SOLBACH

D'autre part, seuls, les sauts, les courses, etc..., développent et éduquent les muscles des jambes.

Il ne faut donc pas persister à vouloir séparer les deux formes de l'activité physique qui ne vont pas l'une sans l'autre !

Est-ce à dire que les champions spécialisés sont inutiles? Non, mais la spécialisation doit être réservée aux sujets d'élite.

Les éducateurs physiques tiennent un raisonnement qui est digne de retenir l'attention :

Il est préférable d'avoir 10.000 jeunes gens capables de courir les 100 mètres en moins de 13″ que posséder le même nombre de coureurs incapables de faire 14″ et deux phénomènes faisant 10″ 2/5. Nous aimons mieux avoir 1.000 athlètes franchissant 1 m. 65 en hauteur que quelques « as » passant 1 m. 80.

Si vous êtes de cet avis, vous vous ralliez à la sage conception des éducateurs et, par extension, des gymnastes, qui, certes, ont leurs champions, mais qui organisent leurs concours « en sections » auxquelles tous les gymnastes prennent part.

Une telle section homogène est plus digne d'intérêt qu'un phénomène pour une de ces sociétés.

De même que nous devons nous intéresser à *tous* les sujets, nous devons nous adresser à *toutes* les parties anatomiques de ceux-ci. Il faut donc associer gymnastique et sport.

Vous n'êtes pas de cet avis?

Mais, alors, que pensez-vous du sprinter capable de parcourir le 100 mètres en 11″ et incapable de se tirer de l'eau? De l'haltérophile arrachant du sol la masse pesante avec la même facilité qu'il le ferait d'une plume légère et incapable de sauter dans l'autobus qui démarre sous son nez? Athlètes?

On peut être sprinter et nageur, haltérophile et coureur? Parfait ! Mais, alors... et la théorie de la spécialité?

CORENTIN LE FRIANT, CHAMPION DES GYMNASTES-SPORTIFS EN 1926, EX ÆQUO AVEC SOLBACH

Revenons à nos moutons. Les gymnastes se modernisent. La métamorphose s'accomplit peu à peu et, pour beaucoup, c'est déjà chose faite. Ainsi est né le gymnaste sportif, nouvelle formule de l'athlète complet. J'entends, vous croyez que les gymnastes font un peu de sport par-ci par-là, mais jamais sérieusement. Erreur !

Chacun sait que Dufauret, champion fédéral des Patronages voici deux ans, franchit, à la même époque, 3 m. 77 à la perche, égalant ainsi le record de France, que les « as » des agrès, Krauss, Heeb, Solbach, réussirent des temps de 11″ 2/5 et 11″ 3/5 aux 100 mètres, que Baraton fut un excellent gymnaste.

Au Tournoi international de Lyon, en 1926, nos huit représentants franchirent, en hauteur, 1 m. 45 en moyenne. La performance était relativement faible et, pour cette épreuve, ils se classèrent troisièmes.

En natation, où chaque concurrent devait nager 50 mètres, les Français se classèrent cinquièmes, avec des temps de 50″.

L'épreuve de vélocité nous fut la plus favorable. Nos représentants remportèrent la première place, avec des temps de 11″ 2/5, 11″ 3/5. Le temps le moins bon fut réalisé par Gounot, avec 12″ 3/5.

* * *

La famille des gymnastes sportifs s'étend tous les jours, et c'est tant mieux. Les belles performances athlétiques deviennent de moins en moins rares dans les concours. André Lemoine n'avait-il pas franchi 3 m. 30 à la perche, lorsqu'il fit une mauvaise chute et se démit le genou au vélodrome Buffalo? N'avons-nous pas assisté *personnellement* à un bond de 6 m. 80 en longueur, à Saint-Cloud, lors du concours de l'Association de Seine-et-Oise, Seine-et-Marne et Oise? Et cette dernière performance ne constitue-t-elle pas, en quelque sorte, un tour de force pour un gymnaste non spécialiste des sauts?

L'effort tenté par l'*Echo des Sports*, qui a créé le Championnat des Gymnastes-Sportifs, comportant de tout un peu, n'est pas isolé. Toutes les associations régionales ont suivi le mouvement. Tant mieux pour la gymnastique. Tant mieux pour le sport. Et, surtout, tant mieux pour les pratiquants.

PIERRE BARDEL.

AMAND SOLBACH AU DÉPART D'UN ESSAI DE SAUT A LA PERCHE. LA BARRE EST A 3 MÈTRES

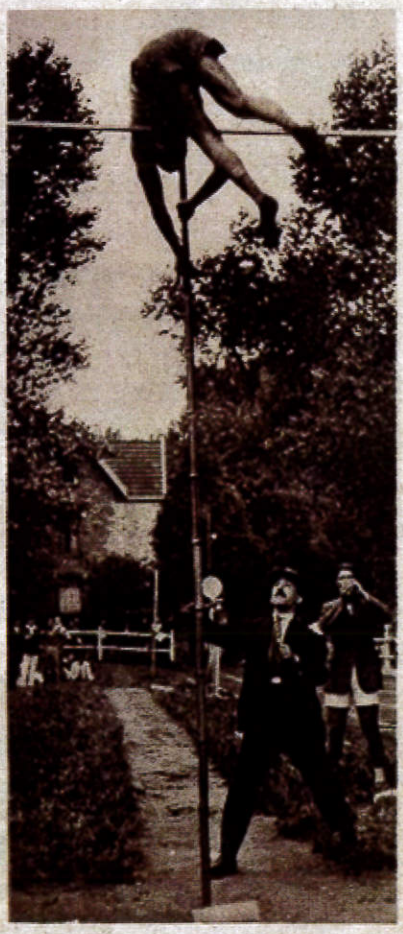

LE GYMNASTE DUFAURET SAUTE 3 M. 77

Le Miroir des Sports, 3 avril 1928.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

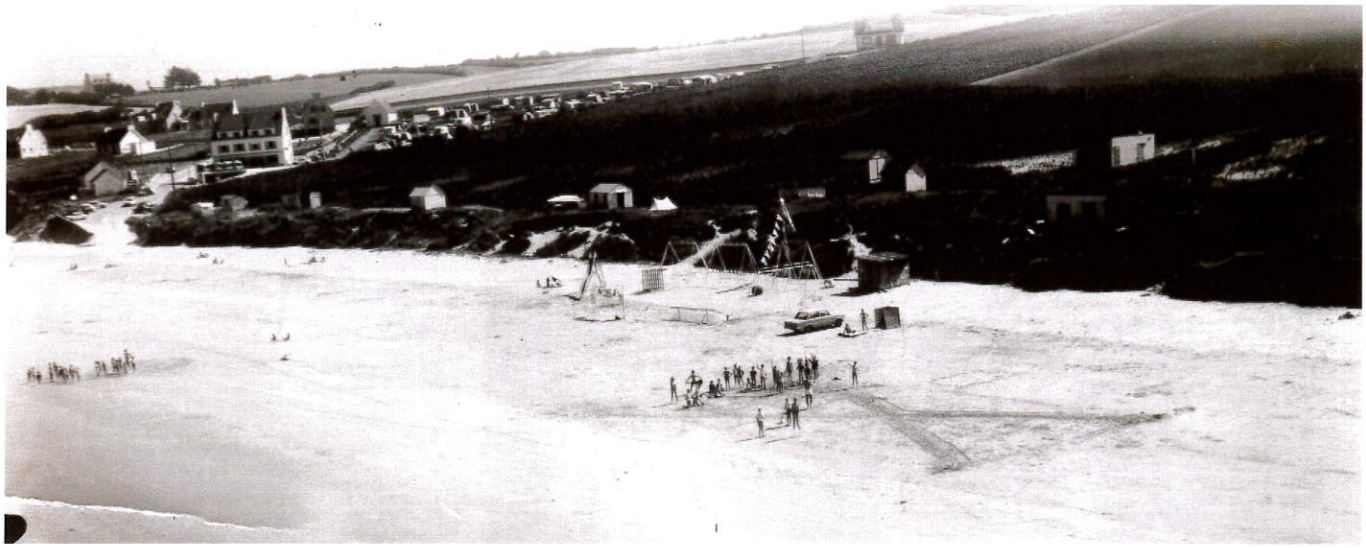

Vue générale du Club un matin d'été. Jeux des enfants sur la plage déserte.

Le mode de fonctionnement ne ressemble pas à ceux des autres clubs de plage installés en stations balnéaires. L'inscription au "Club de Kervel" se fait au mois, parfois à la quinzaine ou à la semaine, alors que les autres clubs privilégient celles à l'heure et à la journée, à des prix différents selon les activités retenues.

Une journée du Club

Les horaires : de 9h à 12 h et de 14h à 18h, du lundi au samedi, (le Club n'est fermé que le dimanche et le 15 août), du 1er juillet au 31 août.

À partir de 9h, ce sont les arrivées échelonnées des enfants. Les fratries sont déposées par les parents au bout de la route de la plage, tandis que les petits sans frère et sœur sont accompagnés par la mère jusqu'au Club. Tous viennent saluer les animateurs, puis jouent librement jusqu'à 10h dans l'espace réservé.

À 10h, commencent les activités de groupes (petits et grands) sur l'immense plage, à cette heure matinale entièrement disponible pour les enfants.

À 11h30, c'est la remontée au Club, pour des activités d'agrès, de trampolines, de poutre, etc., puis le départ des enfants appelés de la route par leurs parents.

Avant 14h, les enfants ont souvent rejoint le Club, et attendent joyeusement l'arrivée de la voiture "Huguet" pleine des lots du concours journalier.

À 15 h, c'est le début du concours, toujours organisé en deux groupes (petits et grands). S'il s'agit de celui de châteaux de sable, l'heure est avancée. Chaque jour a son concours, patronné et doté par une société commerciale différente.

À 16h ou 16h30, le concours terminé, c'est le bain pour ceux qui le désirent. Il n'est jamais imposé. Les petits se baignent en premier, suivis par un ou deux groupes de grands. Il n'y a pas de périmètre réservé à la baignade, mais tout se passe bien, car Georges est maître-nageur sauveteur.

Après, vient le temps du goûter pour ceux qui l'ont apporté, suivi de la proclamation des résultats du concours du jour et la remise des prix, avec photos pour illustrer le compte rendu aux donateurs.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

Les jeux sont alors libres jusqu'à la venue des parents vers 18 heures.

Les "sponsors" des concours

Pour rendre attrayants les concours, Madame Huguet fait appel à de multiples sociétés commerciales. Ce sont encore les années "Réclame".

Différents patronages lui seront accordés, moyennant quelques affichages de publicité

D'abord celle du Journal de Mickey (magazine hebdomadaire français de bande dessinée, publié depuis 1934). Le Club affichera le nom de "Club Mickey sportif".

Puis du quotidien *Le Figaro*, organisateur et généreux donateur de concours nationaux de châteaux de sable et aussi celui du journal sportif *L'Équipe*, organisateur des "Jeux Olympiques" et distributeur de chapeaux, visières, casquettes, lunettes colorées ;

Celui de nombreuses maisons d'édition, telles que Fernand Nathan, Fleurus, Hachette (Bibliothèque Verte et Rose), Presses de la Cité (Bibliothèque Rouge et Or) ;

Celui des industries alimentaires (fabricants de gâteaux et de confiserie) : les maisons Brossard, Alsacienne, Générale Alimentaire (Carambar), Kréma (Malabar), Nestlé (Maggi), William Saurin, Milliat Frères (Gervais Danone), biscottes Clément, thé Eléphant ;

Celles aussi de savons dentifrices : Gibbs.

Il y avait les fournisseurs de produits gonflables en PVC : Sevylor ; de matériel électrique : Philips ; des assurances : les Mutuelles du Mans, et bien d'autres au gré des années, Simca, Hutchinson, Canson.

Tout ceci permet de doter généreusement les cinquante concours de chaque saison, gage d'une bonne renommée pour le Club auprès des enfants, mais nécessite un travail de correspondance intense à laquelle s'attelle Madame Huguet de nombreux mois avant et après la saison du Club : travail de sollicitations et de compte rendu.

L'activité de la famille Huguet.

Aujourd'hui, on ne peut être qu'admiratif devant l'activité de cette petite équipe familiale, et de tant de présence et d'attention aux enfants.

Tous les quatre : Georges, Martine, Monsieur et Madame Huguet, sont d'un dynamisme inouï.

Remise des prix
A gauche : Martine, Jeanne (Mme Huguet) et Georges.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

Le Club est à 4 ou 5 km par la route de leur maison de la plage de Trez-Malaouen.

Chaque jour ils chargent une grande partie du petit matériel dans une ou deux voitures (Renault 4L et Peugeot 403), ballons, cerceaux, cordes, agrès, sacs pour la course en sac, trousses à pharmacie. Il y a bien un chalet fixe, qui accueille le matériel le plus lourd, mais rien de valeur ne peut y être laissé car la plage est isolée.

Il en est de même des agrès, qui chaque jour sont retirés des portiques. Et chaque midi, les voitures font le plein des lots du concours journalier.

Quand les enfants prennent des cours de natation individuels, Madame Huguet les conduit à la piscine de toile de son jardin de Trez-Malaouen.

Les familles tiennent à ces cours de natation, pour que leurs enfants sachent nager avant leur entrée en CP ou en 6e, classes où les cours de piscine sont obligatoires.

Lorsque Monsieur Huguet juge l'enfant capable de nager vingt-cinq mètres, celui-ci peut passer son brevet en mer avec Georges .

Par temps de pluie, on visite les grottes si la marée le permet, ou alors on construit un grand bateau de sable. Il y a aussi un temps pour les histoires, tous les enfants serrés dans le chalet et sous les toiles.

Très peu d'incidents à signaler

Durant les quatorze années du Club, très peu d'incidents ou d'accidents sont à déplorer. Le plus grave est l'ouverture d'une arcade sourcilière par un retour de balançoire. L'enfant a été immédiatement dirigé vers le docteur Keroulas de Plonévez. Hormis cet ennui, la boîte à pharmacie du Club suffit à soulager les piqûres de vives, les écorchures et les hématomes.

La question de la circulation automobile sur la plage

Ce fut une question épineuse à régler pour la sécurité des enfants du Club.

Les automobilistes avaient pris l'habitude de circuler sur la plage à marée basse, et surtout de stationner sur le sable sec au bas de la limite dunaire. La vitesse était cependant réduite à 30 km/h.

Les apprentis conducteurs pouvaient exercer leur talent sans risques, et les amateurs de soleil et de bain charger leur voiture de tout le matériel de plage nécessaire, puisqu'ils stationnaient à l'endroit souhaité.

Certains jours de belle chaleur, la plage devenait un vrai parking avec un va-et-vient incessant de voitures.

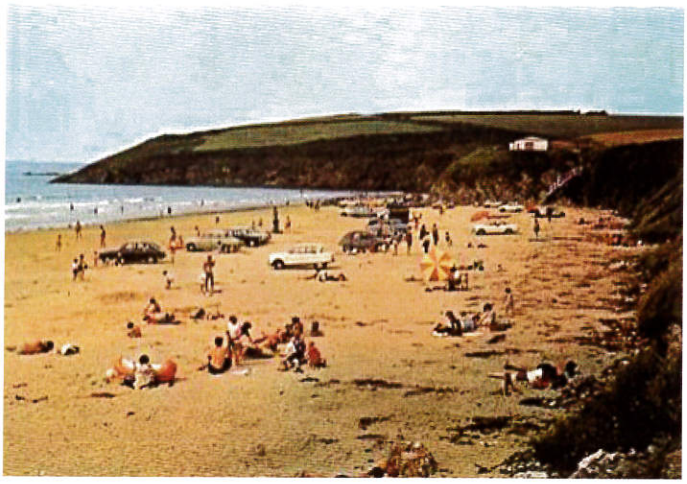

Bien sûr, les enfants connaissaient la consigne de ne pas quitter l'espace du Club délimité par des cordes, et aussi de rester groupés lors de leurs allers-retours au bain. Mais cela nécessitait une vigilance de tous les instants.

À proximité du Club, un après-midi d'été, un incident eut lieu. Une voiture a reculé sur un enfant allongé sur sa serviette de bain. Les cris des voisins ont fait arrêter le conducteur à temps, alors que les jambes de l'enfant étaient déjà sous le châssis.

Ce fut alors le temps des pétitions aux autorités : maire, conseiller général, député et préfet. Tous ne trouvaient rien à redire. L'accès au sable et à la mer était alors autorisé sur toutes les plages dunaires du fond de la baie de Douarnenez.

Il n'y avait ni parking, ni corniche le long de la mer, et cette autorisation aidait au confort des usagers. La situation paraissait donc bloquée.

La famille Huguet eut alors une idée de génie, prendre une photo du haut du toboggan du Club lors d'un concours de château de sable *Le Figaro* un samedi après-midi.

Le samedi suivant, le 7 août 1973, la photo était en première page du quotidien, montrant les enfants et leurs œuvres complètement cernés par des dizaines (ou centaines) de voitures.

Le Président de la République, Georges Pompidou, en vacances cet été-là à La Forêt-Fouesnant, se mobilise alors immédiatement et survole avec la Protection Civile, les plages du fond de la Baie de Douarnenez.

L'année suivante elles furent interdites à la circulation automobile pour la plus grande sécurité des enfants.

Pour être plus proche du parking qui venait d'être construit devant l'hôtel et la nouvelle crêperie, avec un accès direct à la plage, le Club se déplace en 1974, 200 mètres plus au nord de son premier établissement, à l'abri des falaises.

Mais c'est sans compter sur l'attachement des enfants du Porzay et de leurs familles au Club.

Chaque année, le matériel du Club est monté, démonté et transporté avec l'aide des parents. Georges et Martine acceptent de maintenir pendant deux ans leur activité du 15 juillet au 15 août.

La commune de Plonévez prend alors en charge leurs salaires et crée à l'issue des deux ans un centre aéré pour les enfants.

Cette création municipale montre bien le fort impact de cette initiative familiale sur la jeunesse du Porzay, et atteste de son intérêt.

Depuis 1978, la famille Huguet est restée fidèle à la plage de Trez-Malaouen, où elle réside tous les étés. Mais le temps passe. Georges décède accidentellement en 1996, et son départ est suivi par celui de son père Eugène en 1997, puis par celui de sa mère Jeanne en 2016.

Aujourd'hui, demeurent beaucoup de souvenirs dans le cœur et la mémoire de toute une génération d'enfants du Porzay. Mais aussi beaucoup de reconnaissance pour les bons moments passés ensemble et surtout pour l'exemple de courage et d'abnégation transmis par cette sympathique famille Huguet. ■

La fin de l'histoire

Après douze années (de 1965 à 1976 inclus) de présence constante six jours sur sept, du 1er juillet au 31 août, la famille Huguet souhaite arrêter cette activité.

Mes remerciements vont à Martine Huguet, qui m'a communiqué les éléments essentiels de cet article, ainsi que les illustrations.

La plage de Kervel débarrassée des voitures...

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

Pierre et François Kerempichon,

par Yves KEREMPICHON, CGF n° 10065.

Samedi 8 avril 1871, mairie de Lanmeur, Trégor finistérien, huit heures du matin. Jean-Marie Kerempichon, cinquante-cinq ans, carrier à Plouégat-Guérrand, vient déclarer la naissance d'un garçon, la veille au soir, au village du Hellès, chez Pierre, son fils.

Deux témoins l'accompagnent : Jean-Marie Le Guern, cinquante ans, et Jean-Pierre Thomas, trente ans, cultivateurs à Lanmeur et amis de la mère. Une telle démarche est faite habituellement par le père de l'enfant et non par son grand-père, mais elle ne surprend pas le représentant de l'état civil.

Marie Jeanne Clec'h, épouse de Pierre Kerempichon, en 1870

En ce mois d'avril 1871, à une longue journée de chemin de fer du pays de Morlaix, dans Paris assiégé par les Prussiens, le nouveau gouvernement de la Défense nationale signe un accord de paix avec Bismarck, mais le peuple veut continuer à se battre et ce sont les semaines sanglantes de la Commune de Paris.

Philippe Pétain (1856-1951) a alors quinze ans. Arthur Rimbaud (1854-1891) qui a seulement deux ans de plus que le futur Maréchal, arrive à Paris avec son manuscrit du Bateau Ivre pour y rencontrer Paul Verlaine (1844-1896), vingt-sept ans...

Marie-Jeanne Clec'h, la mère de l'enfant appelé François, est née à Guimaëc le 8 avril 1845. Veuve de Jean-Marie Le Saux (décédé en 1868 à l'âge de vingt ans, et dont elle a un fils, Jean-Pierre), elle a épousé en secondes noces le 26 juin 1870 (un dimanche) à Lanmeur, Pierre Kerempichon, cultivateur.

A son mariage, Pierre, né le 25 décembre 1843 à Plestin-les-Grèves, quitte sa ferme familiale de Plouégat-Guérrand pour s'installer au Hellès chez sa femme. C'est là qu'il apprend, deux semaines plus tard, que Napoléon III a déclaré la guerre à la Prusse pour un chiffon de papier.

Contrairement à ce qui se pratique de l'autre côté du Rhin, le service militaire n'est pas obligatoire en France, où le recrutement se fait par tirage au sort et en fonction des besoins. D'une durée de sept ans depuis le Premier Empire, il est, par une récente loi de 1868, ramené à cinq ans, avec toujours la possibilité de payer un remplaçant.

Pierre est de la classe 63, et sans doute en a-t-il bénéficié, puisqu'on le retrouve chez lui en 1870. Marié, sans enfants et... pauvre, il est rappelé comme réserviste, car on a du mal à imaginer qu'il se soit porté volontaire.

Lorsqu'il prend la route pour le centre de recrutement, sans doute en août, il a eu juste le temps de faire la moisson et un enfant à Marie-Jeanne.

Les combats contre les Prussiens (et Bavarois) du chancelier Bismarck débutent le 4 août 1870

Après une série de graves revers dans l'Est et en Alsace, c'est au tour de Belfort, commandée par le général Denfert-Rochereau, d'être investie le 3 novembre 1870.

Pierre, dont les archives militaires pourraient dire quels mystérieux chemins l'ont amené jusque là en ce tout début de guerre, fait partie des défenseurs de la place forte.

On est en effet plutôt surpris de voir un Finistérien dans un régiment de l'Est, le 84e de ligne, formé en majorité de gens de la Haute-Saône. Seule certitude, il fait partie des hommes qui ont une solide formation militaire. Ils sont peu nombreux, quand on sait qu'il n'y a dans la forteresse que deux compagnies de ces régiments d'active (les lignards), les autres unités étant constituées de volontaires et de gardes mobiles (les moblots) peu expérimentés.

Le commandant de la place a d'emblée fait le choix de combattre le plus loin possible de la ville afin de tenir l'ennemi à distance et éviter ainsi un encerclement trop rapproché qui l'exposerait aux tirs de l'artillerie prussienne à longue portée.

C'est dans cet esprit qu'est menée, le 15 novembre 1870, une sortie pour enlever la position ennemie du bois de Besson-court, à six kilomètres au nord-est. L'assaut donné de nuit par

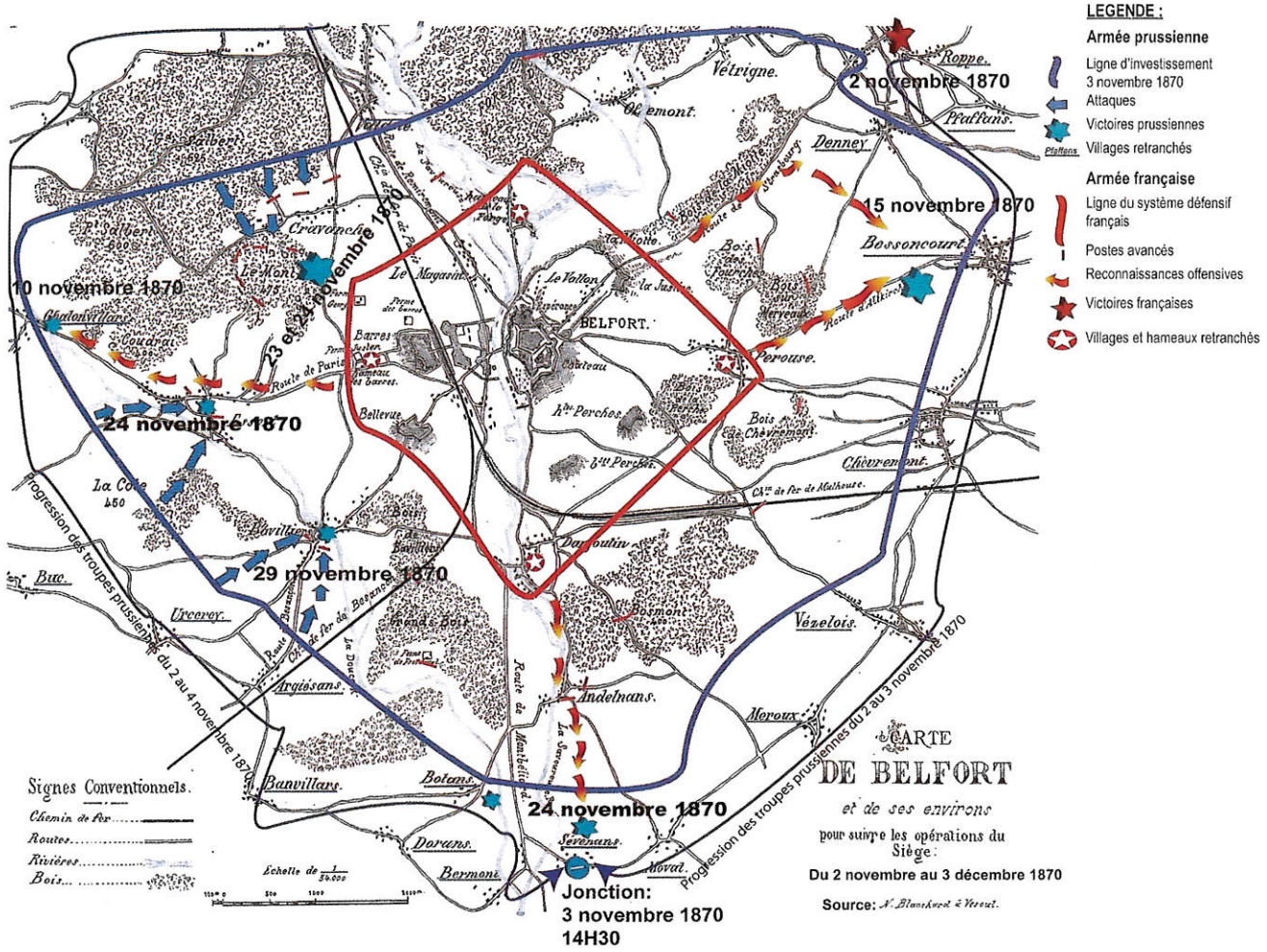

Carte des opérations dans la région de Belfort en novembre 1870

des jeunes recrues soutenues par la 4e compagnie du 84e, celle de Pierre, échoue face à des forces supérieures. Les Français se replient en laissant sur le terrain leurs morts et leurs blessés graves.

Pierre est du nombre de ces grands blessés que les Prussiens, maîtres du terrain, vont autoriser à transporter dans des ambulances (les premières ambulances militaires) jusqu'à Lachapelle-sous-Rougemont, un petit village sur la route de Mulhouse, à dix kilomètres en arrière de leurs lignes.

Pour les siens Pierre est "mortellement blessé", ce qui lui vaut sur le journal de son unité la courte mention "Tué le 15 novembre". Mais il est en territoire ennemi et l'armée française ne peut savoir que son décès, hélas bien réel, n'est survenu que deux jours plus tard, dans la mairie école transformée en infimerie de campagne du village alsacien.

On ignore la nature exacte de ses blessures mais, si on se réfère aux données historiques, on sait que ces décès survenaient le plus souvent à la suite de blessures provoquées par les shrapnels des obus allemands ou par les balles de gros calibre de leur fusil Dreyse. Il en résultait de monstrueuses éviscérations, face auxquelles les médecins étaient impuissants.

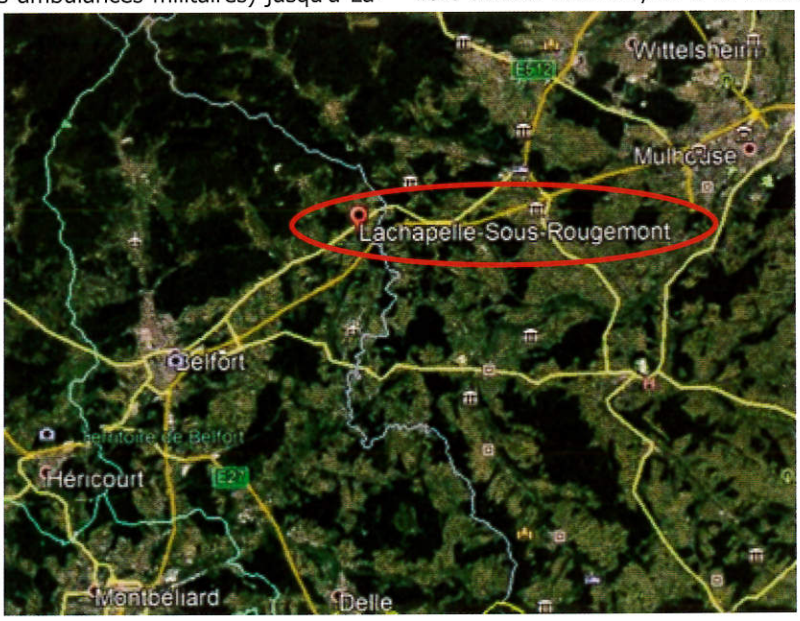

Situation de Lachapelle-sous-Rougemont
Google Earth

Depuis qu'il y a des guerres, les blessures au ventre sont redoutées des soldats parce qu'elles peuvent les laisser conscients pendant de très longues heures, avec au bout la mort assurée.

Ainsi pour Pierre qui, en dépit d'une soif inhumaine (on ne donne pas à boire à ces blessés !) et d'un grand épuisement, s'est clairement identifié

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

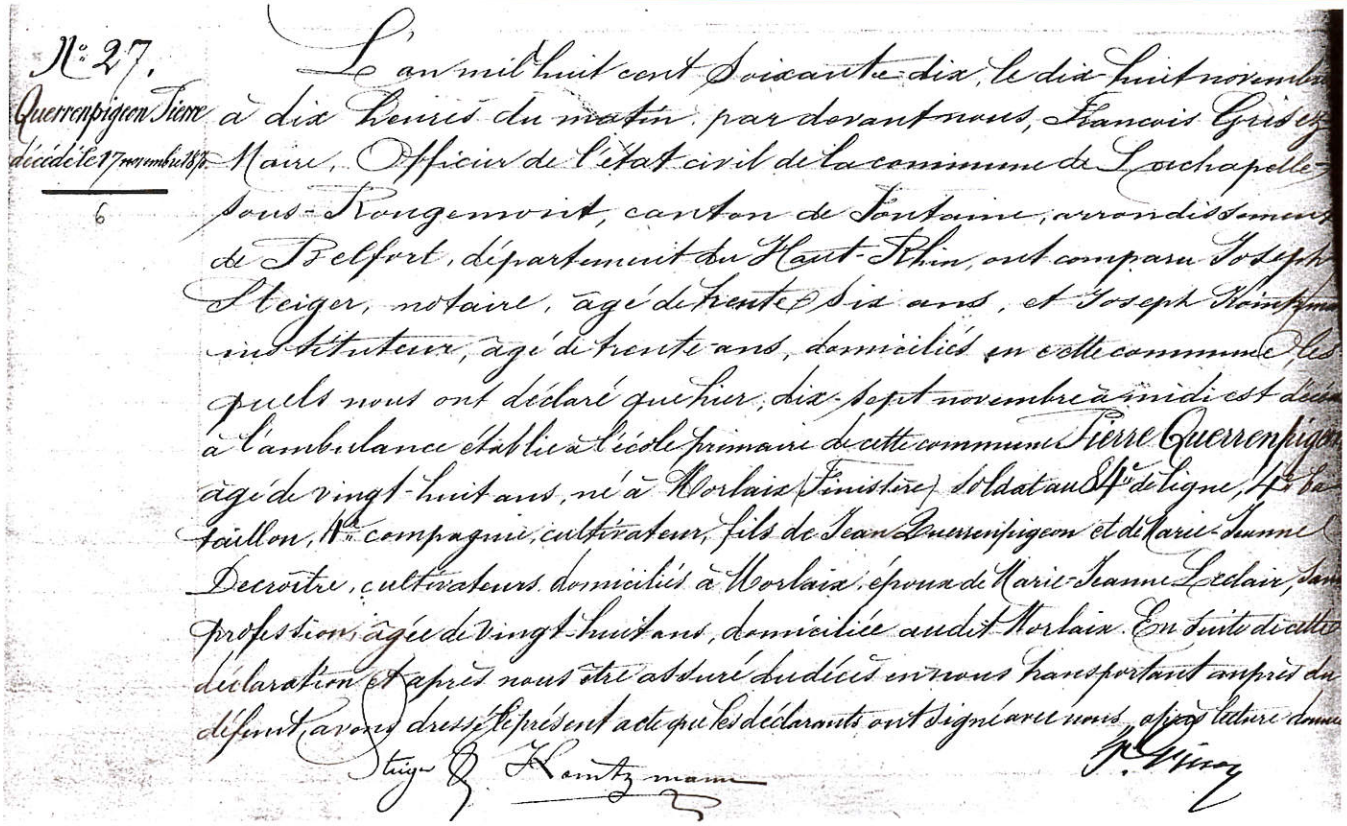

N° 27.
Querrempigeon Pierre
décédé le 17 novembre 1870
6

L'an mil huit cent soixante-dix, le dix-huit novembre à dix heures du matin, par devant nous, François Grisez Maire, Officier de l'état civil de la commune de Lachapelle-sous-Rougemont, canton de Fontaine, arrondissement de Belfort, département du Haut-Rhin, ont comparu Joseph Steiger, notaire, âgé de trente-six ans, et Joseph Hemptinne instituteur, âgé de trente ans, domiciliés en cette commune, les quels nous ont déclaré que hier, dix-sept novembre à midi est décédé à l'ambulance établie à l'école primaire de cette commune Pierre Querrenpigeon âgé de vingt-huit ans, né à Morlaix Finistère, soldat au 84e de ligne, 4e bataillon, 4e compagnie, cultivateur, fils de Jean Querrenpigeon et de Marie Jeanne Decroitre, cultivateurs domiciliés à Morlaix, époux de Marie Jeanne Leclair, sans profession, âgée de vingt-huit ans, domiciliée audit Morlaix. En suite de cette déclaration et après nous être assuré du décès en nous transportant auprès du défunt avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après lecture donnée.

Steiger Kantz maire

Acte de décès de Pierre "Querrempigeon" , du 18 novembre 1870 à Lachapelle sous Rougemont

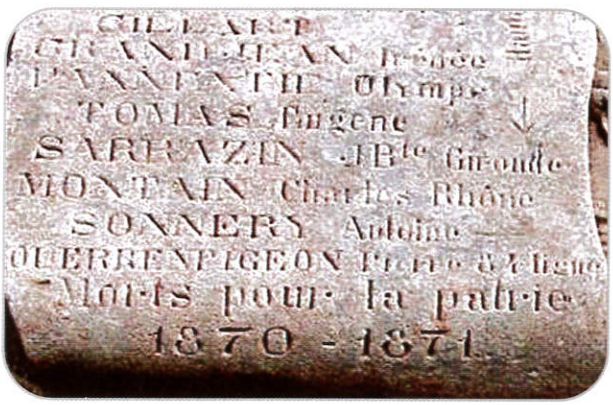

Monument aux morts de la guerre de 1870 à Lachapelle-sous-Rougemont, et détail de la stèle

La mairie école de Lachapelle-sous-Rougemont

devant deux témoins, le notaire et l'instituteur du village : *"Soldat de 2e classe, 84e de ligne, 4e Bataillon, 4e Compagnie".*

Las, l'accent du pays de Morlaix du jeune Breton va compliquer la tâche des Alsaciens peu habitués à nos "k" et autres "c'h", qui vont rédiger ainsi le certificat de décès : *Pierre Querrenpigeon*, époux de *Marie-Jeanne Leclair* (au lieu de Le Clec'h), fils de *Marie-Jeanne Decroître* (au lieu de Le Coat) ! Un soldat inconnu !

L'erreur sera réparée par un jugement du tribunal de Morlaix en date du 5 mai 1873, ce qui permettra à mon arrière grand-père d'être inscrit sous sa véritable identité dans le registre des décès de Lanmeur.

Serrant ses mains sur son ventre, son chapelet entre ses doigts, Pierre est, selon la formule d'usage, *Mort pour la Patrie* le jeudi 17 novembre 1870 à midi. Il aurait eu vingt-sept ans le 25 décembre…

Dans le cimetière du village de Lachapelle-sous-Rougemont, un monument en forme de colonne tronquée a été récemment érigé à la mémoire de treize soldats de cette guerre oubliée. Tous sont originaires de la Haute-Saône ou de la Gironde, sauf, dernier de la liste, un Breton au nom pas très breton.

A quelques pas de cette stèle profane, se dresse, manifestement plus ancienne, *une croix en souvenir de "26 deutscher Krieger"*… Preuve que l'ennemi avait chèrement payé ses victoires.

Jusqu'en 1870, Belfort faisait partie du département du Haut-Rhin. Pierre aurait pu sortir avec les honneurs militaires de la place-forte qui n'a capitulé que le 17 février 1871, sur ordre de Paris.

Le vainqueur accordera à la ville de ne pas être annexée à l'Alsace. Elle deviendra Territoire de Belfort, requalifié département en 1922, le plus petit de France.

A mille kilomètres de là, au pays de Lanmeur, c'est par le canal des Armées qu'arrive le court message : *Pierre Kerempichon, militaire, âgé de vingt-huit ans* (!), *mort à Belfort le 15 novembre 1870*. La nouvelle, apportée par les gendarmes accompagnés du maire, arrive au village du Hellès, où Marie-Jeanne, qui vient juste de perdre son père, apprend qu'elle est veuve pour la deuxième fois[1].

Veuve de guerre, elle avait droit à une pension annuelle de 232 francs (à peu près ce que percevait une domestique de province)… qu'elle ne touchera jamais !

Le 7 avril 1871, la veille de ses vingt-six ans, Marie Jeanne met au monde François. Grâce au ciel, le bébé qui pousse son premier cri à sept heures du soir en ce mois d'avril, un vendredi saint, est robuste.

Marie Jeanne a désormais la charge de deux petits orphelins, Pierre Le Saux, quatre ans, et François Kerempichon. Elle se remarie, le 2 juin 1873, avec Jean Marie Gestin, cultivateur originaire de Plouigneau, et un troisième petit garçon, François Marie, nait le 8 juin 1874. Le malheur frappe à nouveau, puisque Marie Jeanne décède six semaines après son accouchement, le 26 juillet.

Doublement orphelin, François Kerempichon est pris en charge par sa grand-mère paternelle qui réside à Lanmeur, près de la Chapelle de Kernitron.

Sa scolarité est confiée aux Frères des Ecoles Chrétiennes, les "Frères à Quatre Bras", qui ont une école dans ce gros bourg. La congrégation, fondée par Jean-Baptiste de La Salle, a pour vocation l'éducation des enfants des classes modestes.

Elle apprend le français à François et, devenue sa famille, elle ne le lâche plus, lui évitant le placement dans une ferme où il eût été, sa vie durant, corvéable à merci (le statut de Pupille de la Nation, réservé aux enfants dont le père a été tué au combat, ne sera créé qu'en 1916).

Bon élève, il n'a pas treize ans quand il quitte Lanmeur, le 2 janvier 1884, pour le noviciat du Likès à Quimper. A seize ans il y prend l'habit, et à dix-huit ans (le 25 août 1889), il obtient à Rennes son Brevet Elémentaire, diplôme donnant le droit d'enseigner.

Son statut officiel est celui de congréganiste ; ainsi sont appelés ces religieux qui ne sont pas des prêtres mais qui, comme eux, prononcent des vœux. A noter que mon grand-père fera toujours le choix de vœux renouvelables (tous les deux ans), jamais de vœux perpétuels.

Etait-ce afin d'échapper à l'irrévocable : *Tu es sacerdos in aeternum* ? On ne le saura pas, mais la suite de sa vie prouvera qu'il ne s'est jamais totalement libéré de ses lourds serments.

Une carrière toute tracée dans l'enseignement catholique quelque part en Bretagne est ouverte au jeune diplômé… qui n'en voudra pas.

Après un court passage en août 1889 à l'école de Guidel dans le Morbihan, contre toute attente, il formule, en janvier 1890, le désir de partir au Canada, alors qu'il n'a pas dix-neuf ans.

Les raisons de son choix ne figurent pas dans les fichiers officiels de sa congrégation (conservés à Rome) et on ignore tout de ses raisons personnelles. On sait seulement qu'il est parti "de son plein gré" et non sur ordre de sa hiérarchie.

A partir de là, tout va aller très vite, puisqu'un mois plus tard, le lundi 28 février 1890, on retrouve le petit (158 cm) novice au milieu des hautes neiges de la ville de Québec, un délai très court qui ne peut s'expliquer que par une dispense de quarantaine accordée aux religieux, et cela au terme d'une traversée

La rue Saint-Jean à Québec vers 1900

[1] A la suite d'un imbroglio administratif dû au mauvaise report de son patronyme et de son lieu de naissance, l'acte de décès de Pierre Kerempichon ne sera transcrit à Lanmeur que le 30 mai 1873. On peut consulter les photos de cet acte, rédigé sur quatre pages, dans la base *RECIF* du Centre Généalogique du Finistère, registre des décès pour 1873, acte n° 34.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

Ci-dessus : L'école Saint-Sauveur à Québec.
Ci-dessous : l'école Saint-Roch et une de ses salles de classe.

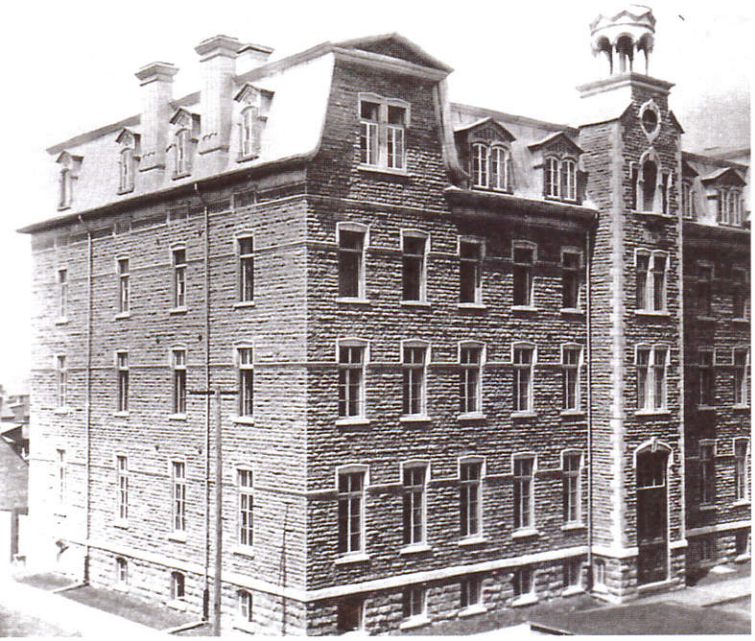

en troisième classe dans un vapeur vraisemblablement parti de Liverpool ou Southampton, les liaisons maritimes régulières Morlaix-Le Havre et Le Havre-Amérique n'ayant débuté qu'au début du vingtième siècle.

Le fleuve Saint-Laurent, bloqué par les glaces, n'était navigable que de mai à octobre, ce qui obligeait les nombreux migrants venus d'Europe à débarquer en Nouvelle-Écosse, au port d'Halifax, puis à rejoindre les villes de Québec ou de Montréal par le (tout nouveau) chemin de fer. Certains se dirigeaient ensuite vers les immenses territoires de l'Ouest, Alberta, Manitoba, Sachkatchewan... au terme pour tous d'un voyage sans retour.

On imagine le jeune Finistérien habitué aux rivages de la Manche balayés à la mauvaise saison par des vents humides et tièdes, confronté aux terribles hivers canadiens. On aimerait penser que les Petits Frères Lasalliens avaient le droit de porter sur (ou sous) leurs soutanes les fourrures apportées du Grand Nord par les trappeurs... mais l'histoire ne le dit pas !

Le Canada qui, avec les Etats-Unis, était en 1890 une des grandes destinations des Européens, n'a pas vu arriver beaucoup de Bretons. On sait pourtant qu'ils furent plus de 500 000 à quitter notre province entre 1871 et le début du vingtième siècle. En effet, la Bretagne, malgré une énorme mortalité infantile et en dépit des séquelles de la guerre de 1870, connait un important excédent démographique, grâce au nombre élevé des naissances dans des familles soumises aux valeurs chrétiennes.

Mais elle était à l'écart de la révolution industrielle hautement créatrice d'emplois. L'exode massif des jeunes Bretons, presque tous d'origine rurale, s'est fait pour l'essentiel vers d'autres régions rurales ou vers notre Empire colonial en pleine expansion, et très peu vers l'Amérique.

Mon grand-père, qui avait un bagage intellectuel non négligeable, n'aurait donc pas dû être concerné par ces mouvements. Il anticipait la grande vague des départs amorcée plus tard par les congrégations enseignantes qui ont vu dans la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905 un obstacle majeur à leur liberté d'exercice ; en particulier les Frères des Ecoles Chrétiennes (dont ceux de Lanmeur) disparurent purement et simplement de France. Si la décision du jeune François a donc vraisemblablement pour origine une vocation missionnaire, il ne faut pas non plus oublier qu'elle fut grandement facilitée par son absence d'attaches familiales.

Son long séjour au Canada sera fait d'allers et retours entre les écoles Lassalliennes de Québec et de Montréal. Le vaste pays était encore une terre de pionniers, de coureurs des bois, de chercheurs d'or...

Le pouvoir politique et l'éducation étaient alors totalement sous l'influence des multiples congrégations religieuses avec,

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

d'un côté les "Français" catholiques, et de l'autre les "Anglais " protestants, qui se livraient une lutte sans merci. Les catholiques francophones, minoritaires et conscients que leur survie dépendait de leur démographie, ne se sont maintenus qu'en encourageant les familles nombreuses, voire très nombreuses, seule solution pour ne pas être submergés par les anglophones dans "La Belle Province", ces "quelques arpents de neige" (Voltaire) négligés par Louis XV. Pour cela les femmes se sont sacrifiées en acceptant de mettre au monde jusqu'à vingt enfants !

En même temps, les deux camps ont déplacé des villages entiers d'Indiens des minorités du Grand Nord au prétexte d'évangéliser ces païens animistes, ce que le Canada a toujours du mal à reconnaître. François a donc enseigné le français à ce qu'il appellera plus tard "des petits sauvages", mission remplie avec conviction par un orphelin breton qui n'avait pas oublié, et n'oubliera jamais, tout ce qu'il devait à notre langue.

François Kerempichon, comme tout novice entrant en religion, a dû renoncer à ses nom et prénom. Devant Dieu et les hommes, il sera Frère Dosithée-Paul *(Dosithée*, comme *Dieudonné*, celui "qui se donne à Dieu").

A son arrivée au Québec, François est affecté au noviciat de Maisonneuve à Québec, le 28 février 1890. Puis il part enseigner dans les écoles Saint-Laurent, Saint-Joseph et le Sacré-Coeur à Montréal. Il connait une période de doute et de découragement entre août 1894 et mars 1896, mais reprend l'enseignement à Québec, dans les écoles Saint-Roch et Saint-Sauveur.

Malgré ce grave et mystérieux épisode de "doute" dont sa Congrégation fait brièvement mention, François passera plus de onze années au Canada, qu'il quittera définitivement le dimanche 14 juillet 1901.

Bien plus tard, il dira que "le mal du pays" avait seul motivé sa décision ; mais comment en être sûr quand on sait que cet aveu sera à peu près tout ce qu'il a consenti à livrer, même à sa proche famille, de son aventure canadienne.

Après une brève tentative de réinsertion à Saint-Brieuc, il renonce à poursuivre dans la voie de l'enseignement, se disant dépassé par le niveau scolaire des petits Français... mais peut-être était-il aussi chahuté pour son drôle d'accent ?

Quoi qu'il en soit, il va jusqu'au bout de son dernier vœu et quitte définitivement l'Institution en 1902. Sa congrégation expliquera pudiquement sa décision par les rumeurs de la séparation entre l'Église et l'État Français, ce qui eût signifié un nouveau départ à l'étranger que Dosithée-Paul ne souhaitait pas. Il ne faut pas oublier qu'il avait trente et un ans et sans doute... d'autres désirs !

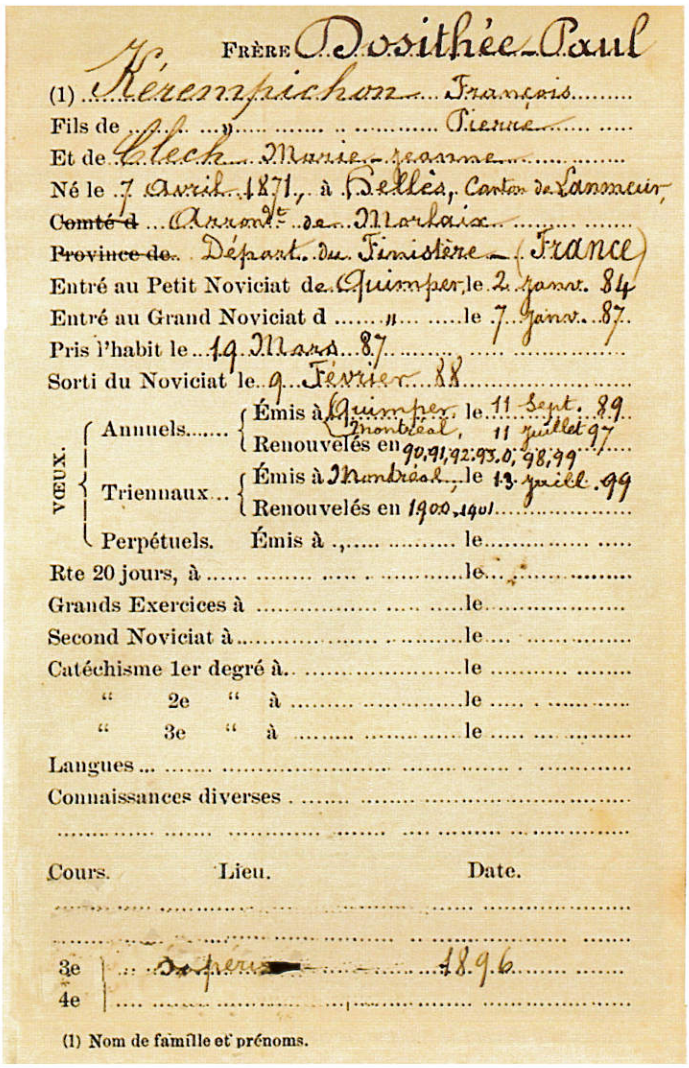

FRÈRE Dosithée-Paul

(1) Kerempichon François
Fils de [illegible] Pierre
Et de Clech Marie-Jeanne
Né le 7 avril 1871, à Dellec, Canton de Lanmeur,
Comté d Arrondt de Morlaix
Province de Départt du Finistère (France)
Entré au Petit Noviciat de Quimper le 2 janv. 84
Entré au Grand Noviciat d [illegible] le 7 janv. 87
Pris l'habit le 19 Mars 87
Sorti du Noviciat le 9 Février 88

VŒUX.
Annuels — Émis à Quimper le 11 Sept. 89 — Renouvelés en Montréal, 11 juillet 97
Triennaux — Émis à Montréal, le 13 juill. 99 — Renouvelés en 1900, 1901
Perpétuels. Émis à [illegible] le [illegible]

Rte 20 jours, à [illegible] le [illegible]
Grands Exercices à [illegible] le [illegible]
Second Noviciat à [illegible] le [illegible]
Catéchisme 1er degré à [illegible] le [illegible]
" 2e " à [illegible] le [illegible]
" 3e " à [illegible] le [illegible]
Langues [illegible]
Connaissances diverses [illegible]

Cours.	Lieu.	Date.
3e	Québec	18.9.6
4e		

(1) Nom de famille et prénoms.

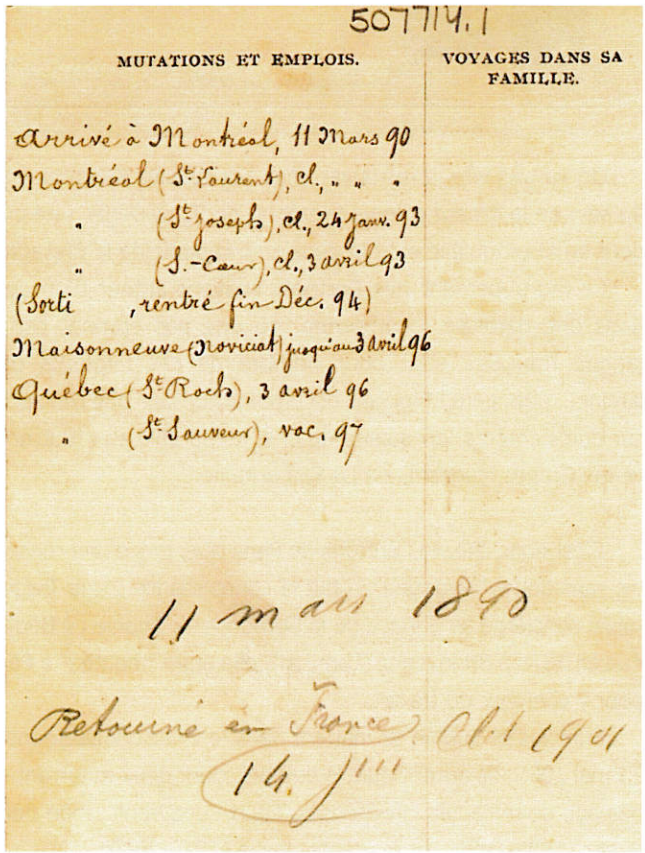

507714.1

MUTATIONS ET EMPLOIS. | VOYAGES DANS SA FAMILLE.

Arrivé à Montréal, 11 Mars 90
Montréal (St-Laurent), cl., " "
" (St-Joseph), cl., 24 janv. 93
" (S.-Cœur), cl., 3 avril 93
(Sorti , rentré fin Déc. 94)
Maisonneuve (noviciat) jusqu'au 3 avril 96
Québec (St-Roch), 3 avril 96
" (St-Sauveur), vac. 97

11 mai 1890

Retourné en France Ch. 1901
14 Juin

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

A gauche : mariage de François Kerempichon et Sophie Le Bouëc,
A droite : la famille Kerempichon en 1917

On va très vite le retrouver chez ses cousins Kerempichon, au sein de la grosse colonie bretonne de Saint-Denis, une ville dont on disait qu'elle était la deuxième capitale de la Bretagne.

Le regroupement des Bretons, souvent autour d'un curé dans une paroisse recomposée, ne doit pas étonner car la langue française était pour nombre de ces migrants une langue… étrangère ! François est embauché, sans que l'on sache sur quels critères, en qualité de chef comptable aux tout nouveaux Grands Magasins de La Samaritaine.

C'est donc chez les Bretons de Paris que, lors d'une rencontre sans doute "arrangée", il fait la connaissance d'une Trégorroise, concierge au 3 Place de la Sorbonne[1] : Sophie Le Bouëc, née en 1873 à Brélévenez (Lannion), elle aussi "montée" à Paris pour y chercher du travail.

François et Sophie se marient dans le 7e arrondissement le 13 mai 1905. Ils auront quatre enfants, dont deux mourront en bas âge de maladies infectieuses. Deux survivront : mon père, Roger (1909-1990), et ma tante, Lucie (1910-2009).

Vient la Grande Guerre, où mon grand-père est mobilisé malgré ses quarante-trois ans dans les Troupes Territoriales de l'arrière. Son long séjour au Canada (sous statut privilégié de congréganiste) et ses mérites (*sait lire et écrire)* lui vaudront un poste d'interprète auprès des Anglo-Américains. Après la guerre, la famille fait l'acquisition d'un pavillon à Drancy (Seine Saint-Denis) avant de prendre la décision de revenir vieillir… et mourir au pays.

Le départ se fera après l'achat en 1925 d'une maison à Saint-Michel-en-Grèves, petite commune du Trégor, à mi-distance entre Lannion et Lanmeur. La maison, mise en vente chez un

La famille devant la maison de Saint-Michel-en-Grève en 1925

[1] Où habitait Jean Galtier-Boissière, fondateur du journal satirique *Le Crapouillot.*

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

En haut : la famille Kerempichon devant sa maison en 1930.
En bas : François Kermpichon dans son magasin en 1931.

notaire de Plestin-les-Grèves, était celle du cordonnier du village, mais ce ne fut pas un hasard : l'ancien chef comptable de La Samaritaine avait décidé… de changer de métier ! Inutile de dire qu'il s'agissait là d'une décision typique de ce qu'était le pouvoir absolu du *pater familias* : Roger, mon père, qui avait "passé" à Paris un CAP de cordonnier-bottier, formera "sur le tas" son père, il y allait de la survie de la famille !

En naîtra un compagnonnage qui ne tardera pas à se révéler bancal, tant François, plus à l'aise avec les plumes Sergent Major qu'avec les tranchets, sera, sans jamais le reconnaître, un bien mauvais élève[2].

La cordonnerie "A la Botte Rouge" (je suppose que l'enseigne était là avant mes grands-parents, car le rouge n'était pas, loin s'en faut, leur couleur préférée !) sera agrandie d'une mercerie-bonneterie-papeterie, domaine réservé de Sophie.

En 1931, ma tante Lucie entrera chez les Filles de la Charité (Saint Vincent-de-Paul) qu'elle ne quittera plus (elle mourra à la Maison-Mère de la Rue du Bac en 2009).

Mon père ne dut qu'à son mariage en 1936 et à la volonté de ma mère de pouvoir s'arracher à son autoritaire papa et à sa castratrice maman.

Pas pour longtemps, hélas, car en 1940 il y aura la captivité. Pour ma mère, ma sœur et moi, ce sera l'inévitable regroupement chez les grands-parents de Saint Michel.

L'Occupation sera une période difficile pour mon grand-père. Ne se contentant pas d'être catholique et pétainiste, il continuait à afficher les convictions autonomistes pour lesquelles il avait milité dans les années trente (il lisait et écrivait la langue bretonne), une position devenue impardonnable dans les Côtes-du-Nord où, plus qu'ailleurs, la blanche hermine avait pour ennemie mortelle la faucille et le marteau.

Pire, il osait vilipender les bombardements alliés qui faisaient, ce n'était pas faux, plus de victimes chez les Français que chez les Allemands. Fidèle à ses idées et, qui sait, peut-être encore attaché à sa vieille anglophobie québécoise, il règlera discrètement ses comptes, en se gardant, lors du Débarquement d'août 1944 sur la plage de Saint Michel, d'approcher, de près ou de loin, les Anglo-Américains : *"Ils ont besoin d'interprètes…ils ne m'auront pas cette fois !"* Sa discrétion et son silence ne surprirent évidemment personne. On peut quand même se demander ce qu'il en eut été si dans le pays on avait su que le cordonnier parlait anglais !

La paix revenue, vite oubliées les haines, il redeviendra le personnage estimé et haut en couleurs qui passait plus de temps à refaire le monde de son grand rire qu'à ressemeler les chaussures… Quand il n'était pas dans la petite église, à chanter psaumes latins et cantiques bretons de sa voix de stentor. Ainsi jusqu'à sa mort le 6 juin 1948, à soixante-dix-sept ans, des suites d'un infarctus du myocarde…

Etait-il important pour lui d'emporter dans sa tombe les secrets de son singulier passé ? Sophie peut-être le savait, qui l'a, sans en rien dire, rejoint dans le cimetière marin deux ans plus tard, jour pour jour.

En 1949 mes parents prirent la suite du commerce rebaptisé, Dieu sait pourquoi : "A Saint Yves". Roger Kerempichon sera maire de Saint Michel au cours des années cinquante. En 1970, après le départ de notre famille, la boutique de cordonnerie, chaussures, mercerie, bonneterie, papeterie, articles de plage, souvenirs bretons, journaux, développements photos… et j'en oublie, baissera définitivement ses rideaux pour redevenir une maison d'habitation. ■

Pour plus de détails, voir le site infobretagne.com → Côtes d'Armor → Canton de Plestin-les-Grèves → Saint Michel-en-Grève → Guerre 1940-1944

kerempichon.yves@wanadoo.fr

[2] Une dame m'a raconté tout récemment que sa mère, parisienne, avait confié à mon grand-père une paire de chaussures dont un des hauts talons s'était brisé. Il lui fut rendu une paire de chaussures… basses : *"A Saint Michel vous marcherez mieux avec des talons plats !"*, avait répondu François qui, à l'évidence, n'avait pas su faire la réparation.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

En haut, de gauche à droite :
Roger Kerempichon et ses cousines
Jeanne et Reine Le Pabic
sur la plage de St-Michel en 1936.

La gare de Saint-Michel en 1930.

Ci-dessus :
Lucie et Roger Kerempichon
devant le magasin à St-Michel en 1925.
oter qu'une cabine téléphonique y a été installée.

En haut : Roger en compagnie de sa jeune femme et de ses cousines
à un meeting aérien sur la plage en 1936.
En bas : 1949 , le magasin, devenu "A St-Yves".
Le petit garçon au centre du groupe, qui porte la boîte de croquet de plage, est l'auteur de l'article.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

Ascendance de François KEREMPICHON

Génération I

1 **KEREMPICHON** François ° 07/04/1870 LANMEUR + 06/06/1948 ST-MICHEL-EN-GREVE (22)
Frère des Ecoles Chrétiennes, employé de commerce en 1905, cordonnier en 1925

Génération II

2 **KEREMPICHON Pierre** ° 25/12/1843 PLESTIN-LES-GREVES + 17/11/1870 LACHAPELLE-SOUS-ROU-GEMONT (90)
Cultivateur

3 **CLEC'H** Marie Jeanne ° 07/04/1845 GUIMAËC x 21/06/1870 LANMEUR + 26/07/1874 LANMEUR
Cultivatrice

Génération III

4 **KERAMPICHON** Jean Marie ° 04/01/1816 PLOUEGAT-GUERAND + 18/11/1872 PLOUEGAT-GUERAND
Cultivateur

5 **LE COAT** Marie Jeanne ° 20/01/1817 LOCQUIREC x 21/01/1843 LOCQUIREC + 16/08/1889 PLOUEGAT-GUERAND

6 **CLEC'H** François ° 25/03/1821 LOCQUIREC + 23/08/1870 LANMEUR
Agriculteur

7 **GEFFROY** Catherine ° 14/11/1820 LOCQUIREC x 15/05/1844 LOCQUIREC + 04/10/1849 GUIMAËC
Filandière

Génération IV

8 **KERAMPICHON** Vincent ° 22/08/1772 PLESTIN-LES-GREVES + 27/02/1838 PLESTIN-LES-GREVES
Cultivateur

9 **LE FOURNIS** Anne ° 01/03/1774 PLESTIN-LES-GREVES x 07/11/1793 PLESTIN-LES-GREVES + 22/01/1855 PLESTIN-LES-GREVES

10 **LE COAT** Pierre ° 24/09/1786 LOCQUIREC + 11/08/1852 LOCQUIREC

11 **LAZENNEC** Anne ° 09/06/1791 LOCQUIREC x 01/06/1813 LOCQUIREC + 1817/....

12 **CLEC'H** Yves ° 05/11/1780 LANMEUR + 13/02/1851 GUIMAËC
Ménager à Guimaëc

13 **LE COAT** Marguerite ° ../../1782 GUIMAËC x 15/11/1808 LOCQUIREC + 01/03/1864 GUIMAËC

14 **GEFFROY** Pierre ° 15/03/1790 LOCQUIREC + 01/01/1875 LOCQUIREC
Maréchal à Locquirec

15 **BRIAND** Jeanne ° 13/05/1796 LOCQUIREC x 26/10/1817 LOCQUIREC + 02/02/1837 LOCQUIREC

Génération V

16 **KERAMPICHON** Pierre Joseph ° 19/03/1735 LANMEUR + .../1805

17 **le MAT** Anne ° 05/12/1729 LOCQUIREC x 14/10/1765 GUIMAËC + 12/01/1805 PLOUEGAT-GUERAND

18 **LE FOURNIS** Jean ° 22/09/1737 PLESTIN-LES-GREVES

19 **OLLIVIER** Françoise ° PLESTIN-LES-GREVES x 23/05/1758 PLESTIN-LES-GREVES

20 **LE COAT** Jean ° 27/10/1738 LOCQUIREC + 02/02/1816 LOCQUIREC
Cultivateur

21 **BRIQUIN** Françoise ° 05/05/1747 LOCQUIREC x ../01/1773 LOCQUIREC + 06/12/1796 LOCQUIREC

22 **LAZENNEC** René ° 03/05/1750 LOCQUIREC + 24/12/1801 LOCQUIREC

23 **le FOURNIS** Marie ° 18/01/1757 LOCQUIREC x 17/06/1782 LOCQUIREC + 13/11/1816 LOCQUIREC

24 **CLEC'H** Claude ° 30/03/1744 LANMEUR + 1808/....
Cultivateur

25 **BOUREL** Jeanne ° 30/07/1752 GUIMAËC x 11/07/1775 GUIMAËC + 22/06/1789 LANMEUR

26 **LE COAT** François ° 27/03/1756 LOCQUIREC + 28/09/1806 LOCQUIREC

27 **LE SANQUER** Marie ° 21/12/1754 GUIMAËC x 05/02/1782 GUIMAËC + 24/08/1795 GUIMAËC

28 **GEFFROY** François ° 13/10/1747 LOCQUIREC + 15/11/1825 LOCQUIREC
Maréchal

29 **MORVAN** Jacquette ° 19/08/1749 GUIMAËC x 15/01/1770 GUIMAËC + 09/05/1805 LOCQUIREC

30 **BRIAND** Yves ° 1758/.... PLOUNERIN (22) + .../1817

31 **CLECH** Catherine x 14/01/1788 LOCQUIREC + 03./5/1839 LOCQUIREC

Génération VII

32 **KERAMPICHON** Claude ° 30/11/1687 LANMEUR + 30/04/1742 LANMEUR

33 **le BOURHIS** Marie ° > ../../1687 x 02/10/1713 LANMEUR + 29/03/1765 LANMEUR

34 **le MAT** Vincent ° 30/12/1704 LOCQUIREC + 15/09/1740 LOCQUIREC

35 **PRAT** Françoise ° 02/06/1699 LOCQUIREC x 17/10/1726 GUIMAËC + 01/03/1744 LOCQUIREC

36 **LE FOURNIS** Guillaume ° 12/01/1704 PLESTIN-LES-GR. + 31/07/1758 PLESTIN-LES-GR.

37 **MARTIN** Catherine ° 26/09/1704 PLESTIN-LES-GR. x 07/10/1723 PLESTIN-LES-GR. + < ../../1758

38 **OLLIVIER** Jean Maurice ° 19/10/1708 PLESTIN-LES-GR.

39 **LE LOUS** Marie ° > ../../1712 x 22/05/1738 PLESTIN-LES-GR.

40 **LE COAT** Olivier ° 21/05/1707 LOCQUIREC + 26/12/1780 LOCQUIREC

41 **LE RUS** ou **LEROUGE** Catherine ° 18/04/1713 LOCQUIREC x 13/01/1738 LOCQUIREC + 29/01/1755 LOCQUIREC

42 **BRIQUIN** François Guillaume ° 17/01/1695 LOCQUIREC + 17/01/1771 LOCQUIREC

43 **PAGE** Jeanne ° 24/09/1709 LOCQUIREC x 18/01/1734 LOCQUIREC + 05/05/1785 LOCQUIREC

44 **LAZENNEC** Guillaume ° 29/03/1714 GUIMAËC + 21/12/1763 LOCQUIREC

45 **DANIEL** Marguerite ° 25/01/1722 LOCQUIREC x 06/02/1747 LOCQUIREC + 28/07/1753 LOCQUIREC

46 **le FOURNIS** Jean ° 10/02/1701 LOCQUIREC + 28/07/1780 LOCQUIREC

47 **MAHÉ** Anne ° 18/11/1720 LOCQUIREC x 21/05/1742 LOCQUIREC + 08/04/1780 LOCQUIREC

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

48	**CLEC'H** Claude	° 17/09/1726 LANMEUR		+ 23/11/1779 LANMEUR
49	**ROLLAND** Jeanne	° 05/01/1711 PLOUEGAT-GUERAND	x 27/11/1741 LANMEUR	
50	**BOUREL** François	° 12/01/1720 GUIMAËC		+ < 29/12/1766 GUIMAËC
51	**TUDAL** Jeanne	° 13/01/1724 GUIMAËC	x 21/11/1748 GUIMAËC	
52	**LE COAT** Jean	° > ../../1726		
53	**GUEZELOU** Gilette	° > ../../1726		
54	**LE SANQUER** Mathias	° 21/08/1722 GUIMAËC		
55	**LE BIDEAU** Jeanne	° 13/12/1719 GUIMAËC	x 05/02/1750 GUIMAËC	
56	**GEFFROY** Yves	° 30/01/1708 GUIMAËC		+ 18/03/1786 LOCQUIREC
57	**CADRAN** Jeanne	° 01/06/1705 LOCQUIREC	x 10/05/1734 LOCQUIREC	+ 13/10/1782 LOCQUIREC
58	**MORVAN** Yves	° 06/03/1712 GUIMAËC		+ 11/07/1790 GUIMAËC
59	**MAHÉ** Françoise	° 12/01/1709 GUIMAËC	x 22/02/1740 GUIMAËC	+ 13/07/1779 GUIMAËC
60	**BRIAND** Jean	° 14/10/1732 PLOUARET (22)		
61	**PERON** Marie Anne	° > ../../1725 GUERLESQUIN	x 26/08/1759 PLOUNÉRIN (22)	
62	**CLECH** Pierre	° 18/11/1732 LOCQUIREC		
63	**GUILLOU** Anne	° > ../../1725	x 12/02/1760 LOCQUIREC	+ 16/06/1830 LOCQUIREC

Génération VI

68	**le MAT** Rolland	° > ../../1674		
72	**LE FOURNIS** René	° 10/04/1672 PLESTIN-LES-GR.		+ < 08/05/1722 PLESTIN-LES-GR.
73	**RIVOALEN** Marguerite	° 17/08/1678 PLESTIN-LES-GR.	x 17/02/1703 PLESTIN-LES-GR.	+ 28/11/1758 PLESTIN-LES-GR.
74	**MARTIN** Jacques	° 17/05/1664 PLESTIN-LES-GR.		+ < 03/03/1715 PLESTIN-LES-GR.
75	**MANACH** Marguerite	° 30/09/1683 PLESTIN-LES-GR.	x 15/02/1703 PLESTIN-LES-GR.	+ 28/04/1747 PLESTIN-LES-GR.
76	**OLLIVIER** Guillaume	° > ../../1678		+ 18/03/1747 PLESTIN-LES-GR.
77	**RIVOALEN** Marguerite	° > ../../1678	x 28/01/1708 PLESTIN-LES-GR.	+ 18/12/1751 PLESTIN-LES-GR.
78	**LE LOUS** Yves	° > ../../1675 PLESTIN-LES-GR.		+ 04/10/1750 PLESTIN-LES-GR.
79	**RIVOALEN** Jeanne	° > ../../1676 PLESTIN-LES-GR.	x 14/01/1712 PLESTIN-LES-GR.	+ 23/02/1735 PLESTIN-LES-GR.
80	**LE COAT** Pierre	° > ../../1677		
81	**PEN** Jeanne	° > ../../1677		
82	**LE RUS** Noël	° > ../../1683		
83	**LE COAT** Levenez	° > ../../1683		
84	**BRIQUIN** Jean	° > ../../1665		+ < ../../1734
85	**LE FOURNIS** Marguerite	° > ../../1665		+ < ../../1734
86	**PAGE** Yves	° > ../../1671		+ 03/03/1748 LOCQUIREC
87	**MAHÉ** Marie	° > ../../1671	x 22/01/1701 LOCQUIREC	+ 10/05/1768 LOCQUIREC
88	**LAZENNEC** Yves	° 17/11/1691 GUIMAËC		+ 07/12/1767 LOCQUIREC
89	**MAHÉ** Catherine	° > ../../1691	x 21/11/1712 GUIMAËC	+ 26/04/1727 GUIMAËC
90	**DANIEL** François	° 09/03/1670 GUIMAËC		+ < 03/04/1735 LOCQUIREC
91	**TANGUY** Françoise	° 28/04/1683 GUIMAËC	x 18/09/1708 GUIMAËC	+ 27/01/1757 LOCQUIREC
92	**le FOURNIS** Louis	° > ../../1670		+ < ../03/1725 LOCQUIREC
93	**LE JAOUA ; LE JEUNE** Catherine	° > ../../1670		+ < ../../1742
94	**MAHÉ** Jean	° > ../../1690		+ < 02/02/1742 LOCQUIREC
95	**CORONNER** Marguerite	° > ../../1690	x 17/09/1714 LOCQUIREC	+ < 08/06/1731 LOCQUIREC
96	**CLEC'H** Alain	° 09/02/1706 LANMEUR		+ 15/06/1756 LANMEUR
97	**CHAPALAIN** Jeanne	° 13/03/1694 PLOUEGAT-GUERAND	x 19/07/1725 PLOUEGAT-GUERAN	
98	**ROLLAND** Louis	° > ../../1680		
99	**GRAVET** Marie	° > ../../1680		
100	**BOUREL** Guillaume	° > ../../1692		
101	**MARTIN** Jeanne	° > ../../1692		
102	**TUDAL** Efflam	° > ../../1694		
103	**LE NAOUR** Jeanne	° > ../../1694		
108	**LE SANQUER** Jean	° > ../../1692		
109	**ROPARS** Anne	° > ../../1692		
110	**LE BIDEAU** Jean	° > ../../1658		
111	**PRIGENT** Marie	° > ../../1658	x 04/02/1688 GUIMAËC	
112	**GEFFROY** Guillaume	° > ../../1670		+ 27/05/1724 LOCQUIREC
113	**LAISNÉ** Anne	° 11/05/1672 PLESTIN-LES-GR.	x 09/11/1702 LOCQUIREC	+ 26/02/1734 LOCQUIREC
114	**CADRAN** Olivier	° > ../../1669		+ 16/04/1749 LOCQUIREC
115	**LE RUS** Marguerite	° > ../../1669	x 10/06/1699 LOCQUIREC	+ 26/04/1749 LOCQUIREC
116	**MORVAN** Jean	° 08/08/1677 GUIMAËC		+ 21/04/1716 GUIMAËC
117	**TOCQUER** Jeanne	° > ../../1670	x 12/08/1700 GUIMAËC	+ 14/06/1755 GUIMAËC
118	**MAHÉ** Jean	° > ../../1690		+ 02/02/1742 GUIMAËC
119	**LUCAS** Françoise	° 13/03/1692 GUIMAËC	x 16/01/1708 GUIMAËC	+ 10/12/1728 GUIMAËC
120	**BRIAND** Alain	° > ../../1695		
121	**le GALL** Vincente	° > ../../1695		+ < ../../1759
122	**PERON** René	° > ../../1695		
123	**JOURNE** Anne	° > ../../1695		
124	**CLECH** Pierre	° > ../../1695		+ < ../../1760
125	**le BOCHEC** Catherine	° > ../../1695		
126	**GUILLOU** François	° > ../../1695		
127	**le BRAS** Catherine	° > ../../1695		

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

Une famille de chouans, les Simon

par André KERVAREC, CGF n° 468

La tradition orale rapportait que dans la famille Simon de Pouldergat, il y avait eu un chouan ; la réalité est tout autre.

Julien Simon père

Né le 13 juillet 1759 à Ploéren, fils de Charles et Roberte Mathurine Lainé, il épouse en premières noces, le 7 février 1780 à Plescop, Marie Guillerme, née le 28 février 1753 à Lezunehec en Grand-Champ, fille d'Yves et Anne Briendo. Il est cultivateur à Plescop où naissent ses trois enfants aux villages de Ninaise et de Lisle. Il signe d'une écriture bien maîtrisée tous les actes de baptême.

Après le décès, le 6 août 1784, de Marie Guillerme, il se remarie, le 7 février 1786, à Plumergat, trêve de Mériadec, avec Monique Galliot, née le 15 mars 1765 au village de Kerlego, fille de Sébastien et Roberte Daniel. De ce second mariage il a sept enfants, dont les trois premiers naissent au village de Lisle en Plescop, les quatre autres à Kerlégo en Plumergat.

Chouans en bivouac, par Julien Blant.

Les premiers troubles en Bretagne commencent après la prise de Chalons par l'armée des Princes en septembre 1792. Le décret du 24 février 1793, stipulant la levée de trois cent mille hommes et concernant tous les célibataires de dix-huit à quarante ans, va mettre le feu aux poudres. L'insurrection débute le 10 mars 1793 avec le rassemblement de Mané Corohan près d'Auray. Le 24 frimaire an III (14 décembre 1794) est signé un décret d'amnistie ; le Morbihan ne l'applique pas et poursuit la lutte.

Julien Simon est entré en résistance depuis déjà plusieurs mois au sein de la bande de Pourmabon ; leur premier méfait connu est daté de ventôse de l'an III (février 1795).

Avec le traité de La Prévalaye le 29 germinal an III (18 avril 1795), débute la première pacification, mais le 7 messidor an III (25 juin 1795), a lieu le débarquement des émigrés et des troupes anglaises à Quiberon, remobilisant les bandes chouannes de la région. Malgré la reddition du 3 thermidor (21 juillet) et les répressions des dix-huit Commissions Militaires condamnant les prisonniers, la chouannerie perdure.

Le Conseil Royaliste du Morbihan du 13 vendémiaire an IV de cette même année (22 octobre) décide d'attaquer tous les détachements de moins de cinquante hommes. La terrible loi du 25 brumaire an III (15 novembre 1794) et son application achève la première chouannerie en juillet 1796.

La nouvelle pacification de 1796 à 1799 impose que les chefs chouans doivent habiter dans les villes ; Cadoudal choisit Vannes pour sa résidence. Pourtant, un arrêt du Directoire de septembre 1796 demande de créer une compagnie d'élites pour capturer les chefs chouans.

La bande de Pourmabon semble avoir respecté la pacification, aucun fait notable ne lui étant reproché entre mai 1795 et mars 1797. Puis les exactions reprennent et se multiplient pour atteindre cinq durant le mois de juillet 1797.

La chance sourit enfin à la police et à la troupe qui poursuivaient les chauffeurs, et n'avaient eu jusqu'alors que peu de résultats.

Le 11 fructidor an V (28 août 1797), les gendarmes de Josselin et leur brigadier Étournaud consomment dans l'auberge du bourg de Cruguel, quand entre un personnage qui s'attable près d'eux. La conversation vire peu à peu à l'interrogatoire ; l'homme manque de précisions, ayant des réticences. Il s'appelle Chouin et il est originaire de Plémet dans les Côtes-du-Nord. Soupçonneux, le brigadier lui met la main au collet, ne se doutant pas qu'il est un chauffeur.

Les renseignements arrivent peu à peu. Le premier arrêté est Pierre Guihur, originaire de Penroh en Guégon. Il se défend comme un beau diable, et tout ensanglanté, le 8 brumaire an VI (29 octobre 1797) il est conduit à Josselin.

D'autres chauffeurs le rejoignent dans sa prison et, fin décembre, ils sont cinq ou six réunis. La surveillance se relâche avec les fêtes de Noël, et la nuit du 5 au 6 nivôse (25/26 décembre), fabriquant une corde à l'aide d'une couverture, ils se laissent glisser dans les douves, forcent une grille et s'échappent. Pierre Guihur, Mathurin Le Ray, Julien Simon, François Jacob et Julien Hervo prennent la clef des champs.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

Chouans en embuscade, par Évariste Carpentier.

Julien Hervo est "cueilli" à son domicile le 27 nivôse (16 janvier 1798), alors qu'il tente de se dissimuler sous son lit. En quelques jours, différentes opérations de police bien conduites permettent d'arrêter sept autres membres de la bande. Pierre Guihur, Julien Simon, Mathurin Le Ray et Esprit Olivier demeurent introuvables.

Un courrier de Soyer, daté du 5 nivôse an VII (25 décembre 1798) signale que Michel, capitaine de Guéguon, ayant dénoncé Julien Simon à Pierre Guillemot, le "Roi de Bignan", celui-ci l'aurait fait fusiller.

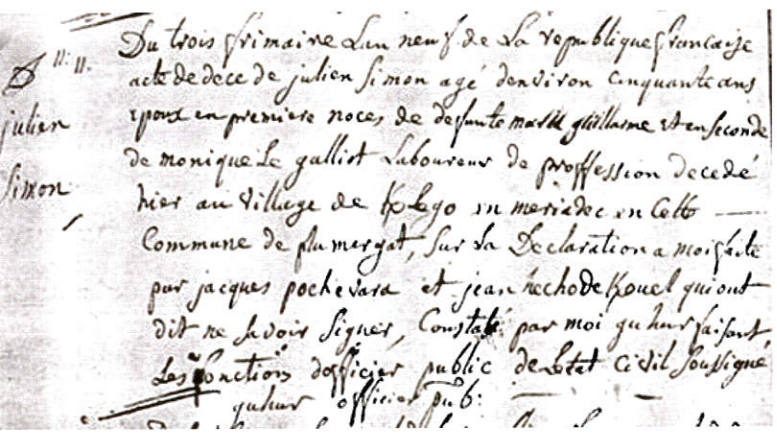

Du trois frimaire L'an neuf de la république française
acte de décès de julien simon agé d'environ cinquante ans
époux en première noces de défunte marie guillarme et en seconde
de monique le galliot laboureur de profession décédé
hier au village de kerlego en meriadec en cette
Commune de plumergat, sur la déclaration a moi faite
par jacques pochedata et jean rechodekouel qui ont
dit ne savoir signer, Constaté par moi officier public de l'état civil soussigné
les fonctions d'officier public

Décès de Julien Simon, le 2 frimaire an IX

En fait, il n'en est rien. Est-ce une rumeur diffusée pour faire cesser les recherches le concernant ? Julien Simon décède au village de Kerlégo, ancienne trêve de Mériadec, en Plumergat, le 2 frimaire an IX (23 novembre 1800) à l'âge de quarante et un ans, veuf en premières noces de Marie Guillarme et époux en secondes de Monique Le Galliot.

Joseph Simon fils

Fils aîné de Julien et de Marie Guillerme[1], il est né le 13 février 1781 au village de Ninaise en Plescop. Son parrain est Joseph Guillerme, oncle de Julien Guillerm. Il a seulement douze ans quand commencent les premiers troubles de la chouannerie. Selon la tradition orale familiale du "Chouan" le concernant, il aurait quitté le Morbihan pour la Cornouaille, devenant lutteur de foire, se déplaçant au gré des fêtes et des pardons. Il a pu dans les premiers temps servir de guetteur dans les embuscades, puis avec l'âge, s'impliquer dans les coups de main de la troisième chouannerie, de 1799 à 1800.

Lors de son mariage, le 24 novembre 1813 à Quimper avec Marie Louise Le Moal, née le 14 octobre 1782 à Châteauneuf-du-Faou, il est dit demeurant en cette ville. Que fait-il dans les premières années de son mariage ? À quel moment le couple s'installe-t-il à Plonéis ?

Cachet de l'Amée royale

En mai 1814, lors de son accession au trône, le roi Louis XVIII décide d'octroyer des secours annuels aux anciens militaires de l'Armée Royale surnommés "les Chouans" et propose cette année-là vingt-cinq mille francs aux chouans bretons, somme provenant de la vente de biens de la famille Bonaparte. Ces sommes varièrent avec les années.

Lors de la petite chouannerie de 1815, qui se déroule durant les Cent Jours, le couple est installé dans le Finistère, où il n'y a aucun trouble. Joseph Simon est employé comme jardinier au manoir du Marhallac'h en Plonéis chez le comte De Carné ; et là naissent quatre enfants, de 1817 à 1823, l'aîné étant né le 25 septembre 1815 à Prat an ras en Penhars (mort, célibataire, le 21 mai 1861 au Dimbes en Poullan-sur-Mer). Quand ils quittent le manoir du Marhallac'h, ils viennent s'installer au Dimbès en Poullan, village proche des limites ouest de la commune de Pouldergat.

[1] On trouve Guillerm, Guillerme ou Guillarme selon les actes.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

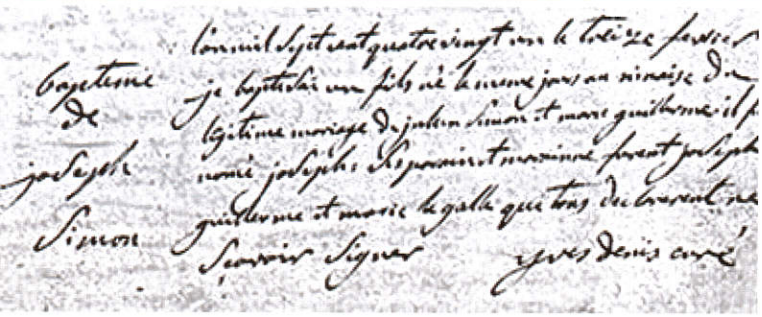

Baptême de Joseph Simon le 13 février 1781 à Plescop

En vertu d'ordonnances royales du 29 décembre 1824 et du 3 mars 1825, il était décidé d'un secours annuel 38 700 F accordés aux départements du Finistère et du Morbihan. Cette demande de secours concernait cette année-là 3 522 personnes. La somme de 4 180 F était à répartir entre les membres de l'Armée Royale. Quarante francs sont alloués à Joseph Simon, pour participation à deux campagnes de chouanneries et une blessure.

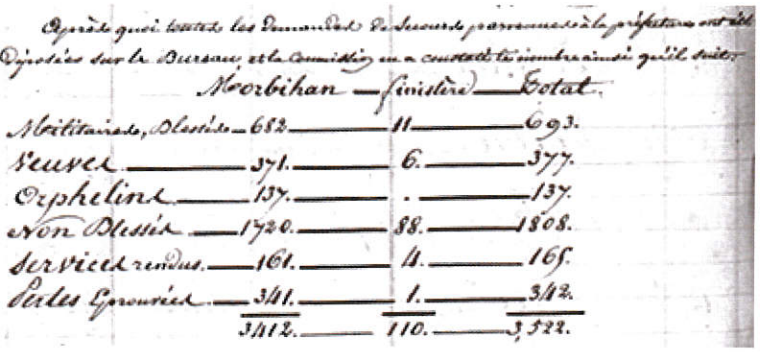

	Morbihan	Finistère	Total
Militaires, blessés	682	11	693
Veuves	371	6	377
Orphelins	137	.	137
Non blessés	1720	88	1808
Services rendus	161	4	165
Pères Gravières	341	1	342
	3112	110	3522

Répartition en 1825 des demandeurs de secours en Finistère et Morbihan.

S.H.D. 85 dossier XU 36.28

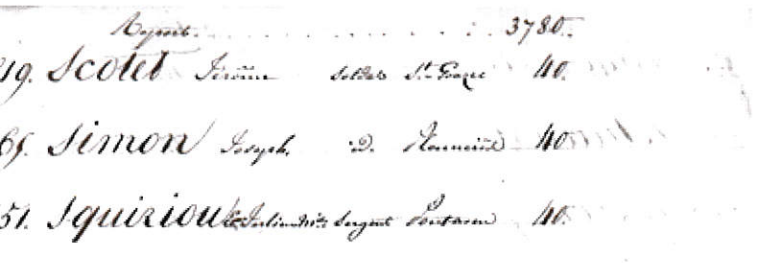

S.H.D. 85 dossier XU 36.36

Julien Guillerme, cousin

Il est né le 22 avril 1782 au village de Lesqueguay en Grand-Champ, fils de Gilles et de Françoise Simon, sœur aînée de Julien Simon, son parrain. Il est le cousin de Joseph Simon, d'une année son cadet. Leurs parents respectifs se sont mariés le même jour, le 7 février 1780 à Plescop. Habitant deux communes voisines, ils se sont souvent côtoyés, de plus son père Gilles est le parrain de Françoise Simon, née en le 5 août 1784, sœur de Joseph. Il entre lui aussi dans la chouannerie.

Comme son cousin, il quitte le Morbihan à la même période, et s'installe en Cornouaille. Il devient également jardinier et se marie trois mois avant Joseph, le 19 août 1813 à Douarnenez avec Anne Le Bris, née le 20 août 1792 à Ploaré, dont il a neuf enfants.

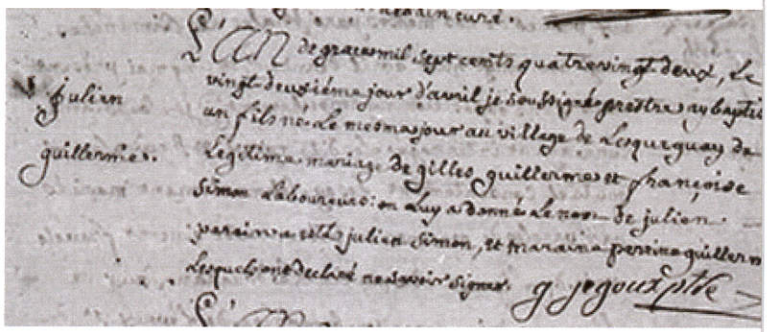

Baptême de Julien Guillerme, le 22 avril 1782 à Grand-Champ

Lui aussi bénéficie des ordonnances royales précitées et reçoit une somme de quarante francs, pour plusieurs campagnes de chouanneries et parce qu'il est chargé de famille.

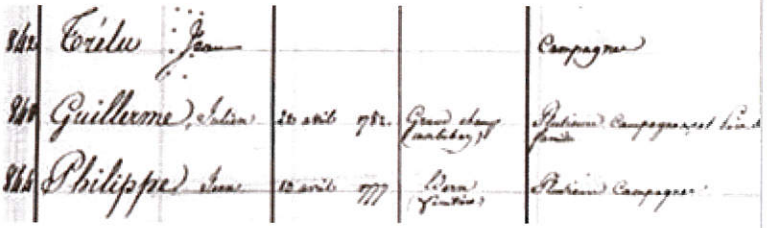

S.H.D. 85 dossier XU 36.28

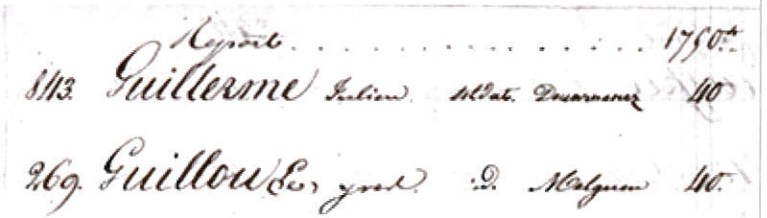

S.H.D. 85 dossier XU 36.36

Donc, nous n'avons pas un, mais trois membres de la famille Simon qui participent activement à la lutte dans l'Armée Royale contre "l'armée des bleus" : un père, Julien Simon, son fils Joseph, et un cousin, Julien Guillerme.

Ces deux familles ont aujourd'hui une nombreuse descendance en Cornouaille, dans la région de Douarnenez.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

Jean Cosquer, réserviste de Laz, condamné à mort par le conseil de guerre

Relevé par Carl RAULT, CGF n° 5165.

Conseil de guerre du XI^e Corps d'Armée (séant à Nantes)

Voies de fait et outrages envers un supérieur

Jean Cosquer, âgé de 31 ans, né le 14 avril 1859 à Laz (Finistère)[1], cultivateur, soldat réserviste à la 1^e compagnie du 1^er bataillon du 118^e de ligne[2], en garnison à Quimper, comparaît sous l'accusation de voies de fait envers le caporal Le Gall, du même régiment, d'outrages envers le même caporal et d'outrages envers le sergent Croizet, tous ces faits commis à l'occasion du service.

Le rapport se termine ainsi :

Le 31 août 1890, vers sept heures du matin, le nommé Pigeon, soldat au 118^e de ligne, en garnison à Quimper, faisant fonction de caporal de chambrée, ordonna au soldat réserviste Cosquer, qui était alors en période d'instruction, de balayer la chambre. Cet homme refusa, prétendant que ce n'était pas son tour.

En présence de ce fait, le soldat Pigeon alla chercher le caporal Le Gall, de la même compagnie. De nouveau, le caporal ordonna à Cosquer de faire la corvée, mais il essuya plusieurs refus successifs.

Le caporal insista et Cosquer, dans un accès de colère, lui lança un coup de poing dans la poitrine.

Le caporal dit alors à Cosquer qu'il allait le punir. Celui-ci répliqua en disant : "*Punissez-moi et portez le motif, si vous n'êtes pas un lâche !*".

L'accusé fut conduit devant le sergent de semaine Croizet. Celui-ci lui fit des remontrances, lui faisant remarquer dans quel cas il s'était mis. Cosquer répondit que si le sergent s'était trouvé à la place du caporal, il lui en aurait fait autant.

Le rapport établit ensuite que les faits qui viennent d'être relaté constituent les crimes prévus par le Code pénal militaire.

Cosquer ne nie pas les faits, mais il dit qu'il ne voulait pas faire une corvée en dehors de son tour. Cette explication n'est pas une excuse.

Depuis sa sortie du service militaire, l'accusé a eu une très mauvaise conduite : il a subi sept condamnations dont une à deux ans de prison pour outrage à des magistrats[3].

Interrogatoire de l'accusé :

M. le président indique à Cosquer quels sont les faits qu'on lui reproche et lui dit de s'expliquer.

L'accusé dit qu'il est réserviste et qu'il venait faire sa seconde période d'instruction pour ne pas être puni.

D. : *C'est donc la peur qui vous a poussé à venir ; lors de votre première période, vous avez été traduit devant le Conseil de guerre pour insoumission ?*

R. : *Ce n'est pas par peur, mais par fidélité au service. Je n'ai jamais eu peur de marcher.*

D. : *Excepté la première fois ?*

R. : *Le 26 août, jour de mon arrivée, les réservistes avaient bu un coup de trop, car ils avaient reçu leur solde de route. On nous mit quatorze dans une chambre où il n'y avait pas de caporal.*

D. : *Le plus ancien soldat en faisait fonction.*

R. : *Il n'y avait que des réservistes. Je ne le savais pas.*

D. : *Mais si, puisque vous avez fait quatre ans de service.*

R. : *Le premier jour il n'y avait pas de soldat et un sergent étant venu dire de faire la chambre, comme j'étais le plus ancien, je dis je vais la faire, mais cela comptera pour mon tour. J'entrais ensuite à l'infirmerie et j'en sortis le dimanche. Je trouvais mon lit occupé et je dus prendre une paillasse. Je n'avais pas touché mon pain la veille. Quand Pigeon vint me commander, j'ignorais qu'il fut élève caporal.*

D. : *Il était le plus ancien et cela suffit.*

R. : *Il n'habitait pas la chambre, mais une autre. Quand il me commanda de faire la chambre, je dis nous sommes 14, j'ai fait la corvée le 26, ce n'est pas mon tour. Il me dit que les autres étaient fatigués et qu'il fallait que je la fisse. Je répondis que je ne la ferais pas. Il dit alors qu'il allait chercher le caporal et je répondis : Allez-y. Si au lieu d'aller chercher le caporal, il était allé chercher le sergent, cela ne serait pas arrivé.*

D. : *Il faisait son devoir en allant chercher le caporal, qui est le premier en grade.*

R. : *Le caporal dit : vous ne voulez pas faire la chambre ? Je répondis que je ne voulais pas faire deux corvées. Il rigolait et me chercha querelle. Un autre disait : Il s'en f... pas mal, il a déjà passé au Conseil. Alors, désespéré, j'ai donné un coup de poing.*

D. : *Vous ne dites pas que vous avez désobéi.*

---

[1] Fils de Jean Louis Cosquer, tisserand, et de Jeanne Le Du.

[2] Sa matricule militaire (conservée aux archives départementales du Finistère (1 R 914, bureau de Quimper (matricule 2145), nous apprend qu'il a servi dans l'Armée active au 135^e Régiment d'Infanterie basé à Angers comme soldat de 2^e classe du 10 novembre 1880 au 11 août 1884. Avec son régiment, il mena campagne en Tunisie du 31 juillet 1881 au 5 mars 1883. Enfin, il passa dans la réserve de l'armée en intégrant le 118^e Régiment basé à Quimper à partir du 1^er juillet 1885 où il fera deux periodes d'exercices. C'est lors de la deuxième période que se déroulent les événements qui lui valent sa condamnation. *(Voir reproduction de sa matricule en page 48.)*

[3] Sa matricule militaire nous apprend en effet qu'il est déclaré insoumis le 25 septembre 1886 ; qu'il est condamné à un mois de prison pour vagabondage et mendicité en réunion par le tribunal correctionnel de Laval (53) le 18 novembre 1886 et qu'il est arrêté par la gendarmerie de Laval le 18 décembre de la même année ; qu'il est condamné à six jours de prison pour insoumission par le Conseil de guerre permanent de la 4^e région le 17 janvier 1887 avant d'être réintégré trois jours plus tard au 118^e Régiment où il accomplit sa première période d'exercices (du 25 janvier au 21 févier 1887). Il est de nouveau condamné le 1^er septembre 1887 à quinze jours de prison pour vagabondage et mendicité par le tribunal correctionnel de Segré (49). Le 19 avril 1888, le tribunal correctionnel de Ploërmel (56) le condamne à trois semaines de prisons pour bris de clôture, coups et blessures volontaires et ivresse. Moins de deux mois plus tard, le 7 juin, le tribunal correctionnel de Cholet (49) le condamne à deux mois de prison pour vagabondage et à deux ans pour outrages par paroles envers un magistrat lors de cette audience. Il purge sa peine à la prison de Fontevraud (49). Libéré, il revient à Quimper où il accomplit une deuxième période d'exercices au seine du 118^e du 29 août au 21 septembre 1890.

R. : *S'il avait fait son devoir, il n'avait pas besoin de deux autres pour m'exciter.*

D. : *Il y a un fait : avez-vous obéi ?*

R. : *Non, je n'ai pas eu le temps.*

D. : *Parce que vous avez passé votre temps à bavarder. Vous racontez ce qui s'est passé dans la chambre, mais vous oubliez les faits principaux ?*

R. : *J'étais désespéré.*

D. : *De quoi ?*

R. : *De voir les autres se moquer de moi et de me reprocher mon passé.*

L'accusé revient sur toutes ses explications, puis il dit que, conduit devant le sergent, celui-ci lui a parlé poliment, et qu'il a dit que s'il s'était trouvé à la place du caporal, il lui en aurait fait autant.

Cosquer termine ses explications en disant qu'il ne s'exprime pas bien parce qu'il parle une autre langue que sa langue maternelle. La loi est contre lui, il a mérité une punition, mais on ne devait pas le pousser à bout.

D. : *Enfin, vous repentez-vous ? Vous deviez obéir jusqu'au bout, quitte à réclamer après.*

Cosquer dit qu'il regrette ce qu'il a fait.

Audition des témoins

François Pigeon dit qu'il faisait fonction de caporal de chambrée. Il commanda à Cosquer de faire la chambre. Celui-ci répondit que ce n'était pas son tour.

Il alla chercher le caporal Le Gall, qui lui dit : "*Vous ne voulez pas balayer la chambre ?*" et l'accusé répondit qu'il ne le ferait pas. Puis, dans un mouvement de vivacité, il lança un coup de poing au caporal.

M. Lévesque, sous-lieutenant, défenseur, demande si c'était bien le tour de corvée de l'accusé ?

Le témoin : *Il était seul dans la chambre et les officiers allaient venir.*

L'accusé : *Il y avait là huit ou neuf hommes.*

Le témoin maintient que Cosquer était seul.

Le caporal Le Gall raconte que, prévenu par Pigeon que Cosquer refusait de balayer la chambre, il vint lui commander de le faire, il refusa et lui porta un coup de poing. Une discussion s'engage sur le point de savoir si un des soldats ou le témoin a reproché son passé à l'accusé. Celui-ci dit que tous les soldats sont contre lui.

Le témoin ignorait même le passé de l'accusé.

Le sergent Croizet rapporte les faits, mais il pense que Cosquer n'avait pas l'intention de l'insulter, quand il a répondu insolemment.

Les autres témoins confirment les faits, mais tous affirment n'avoir pas parlé du passé de Cosquer.

Les plaidoiries

M. le commandant Brisset, commissaire du gouvernement, fait remarquer que tous les faits sont établis et que le Conseil ne peut faire autrement que de prononcer la peine de mort.

Certes, la peine est grave, mais le crime contre la discipline est grand ; il faut punir pour empêcher le renouvellement de ces actes d'indiscipline ; il faut savoir être sévère pendant la paix pour être prêt à la guerre. L'accusé, par son passé, ne mérite du reste aucune indulgence.

M. Lévesque, sous-lieutenant au 3e dragons, fait remarquer que peut-être Cosquer a été commandé à tort. De plus l'ordre semble avoir été donné brutalement, comme cela se fait malheureusement quelquefois. S'il a un mauvais passé, cela est dû à son éducation.

Le défenseur demande l'indulgence du conseil.

Condamnation à mort

Le conseil reconnaît Cosquer coupable de voies de fait et d'outrages envers le caporal Le Gall, et dit que ces voies de fait et outrages ont eu lieu à l'occasion du service. Il écarte les outrages concernant le sergent Croizet.

Le conseil de guerre prononce contre Cosquer la peine de mort.

L'Union agricole et maritime
du vendredi 3 octobre 1890.

Ce qu'en pense la presse nationale...

Deux coupables
Les réservistes répondent à l'appel

On la connaît, cette scène pittoresque, favorite des peintres modernes, en ce qu'elle leur fournit de effets de contraste curieux, tous les échelons du perchoir social, toute la chromatique du costume, toute la faune du terroir français. Pêle-mêle, pschutteux, commis, maçons aux mains en truelle, palefreniers aux genoux en étrier, acrobates aux reins souples, savants en lunettes, les éduqués et les primitifs, les riches et les pauvres, les bien mis et les mal nippés, sont rangés sous l'œil goguenard du sergent à moustache de recruteur.

Mais, dans un coin, un garçon sale, avec des yeux de bête, étonnés et craintifs, avec des cheveux longs qui graissent le col de sa veste, se tient – renfrogné. Il porte l'antique costume des Chouans, les braies et le gilet brodé, le grand chapeau de recteur, et l'on est tout étonné de ne point lui voir sur la poitrine, attaché là, à gauche, comme un scapulaire, le cœur rouge sur fond blanc des gas de Charette.

Le sergent l'a avisé : - *Hé toi, là-bas, le mal peigné, avance à l'ordre !*

- L'autre a regardé stupidement, et est demeuré immobile. Il a fait son temps de régiment comme les autres, mais c'est à peine si, au bout de cinq ans on était arrivé à lui apprendre quelques mots de français. Sa langue rebelle demeurait fidèle au vieux celte, qui avait bercé son enfance d'accents rocailleux et altiers comme le flot de l'Océan.

Lorsque son heure de libération est venue, il a dépouillé sa nouvelle science en même temps que son uniforme défraîchi. Dans le train qui le ramenait vers le pays, à deux ou trois de la même paroisse, ils ne dégoisaient déjà plus que le patois de leur village - ce patois chéri dont il leur était interdit de se servir à la caserne, si bien qu'ils s'asseyaient en rond, dans un angle de la chambrée, pour "*penser*" en breton, puisqu'il leur était défendu de le parler.

Et, là-bas, l'Armorique l'a repris tout entier. A mesure que repoussait sa chevelure tondue, les idées d'antan revenaient dans son cerveau il rentrait dans sa peau de paysan en même temps que dans sa culotte de futaine.

On l'a requéri, il ne sait pourquoi. Et son regard effaré, peureux, traduit sa tristesse de pauvre animal dépaysé, son regret de la charrue, des bœufs, de la plaine, où le crucifix qui marquait le bout de son champ, était son horizon...

Bon enfant, un des voisins l'a pris par les épaules et l'a fait avancer devant le "gradé" : - *Comment t'appelles-tu ?*

Les petits yeux de l'homme ont clignoté. Cette question, il s'en souvient, il a compris.

- *Cosquer.*

- *D'où es-tu ?*

II a fait un grand geste pour indiquer que son hameau est loin, très loin. Puis d'une voix morne et comme coupée d'intérieurs sanglots

- *Laz, Finistère, Bretagne.*

- *Allons, c'est bon. Rentre dans le rang, sac à poux !*

Tout le groupe s'est mis à rire, de ce rire lâche qui est une courtisanerie à l'adresse du chef de demain. Mais tout de même, quelqu'un de compatissant, celui qui l'avait poussé en avant, sans doute l'a tiré en arrière. Il a obéi sans le savoir.

... Maintenant, sa vie est un supplice. Quel que soit son effort de mémoire, il ne peut arriver à ressaisir les bribes du savoir, jadis inculqué si péniblement. Son jntellect paresseux n'arrive point à se dégourdir ; il est sourd aux ordres qui font volter, virer, galoper ou stopper ses compagnons, Dans sa bonne volonté, il imite leurs gestes, et, naturellement, arrive trop tard au commandement du colonel au caporal, les punitions pleuvent dru comme grêle sur sa caboche tondue.

Avec ça, pas le sou dans sa musette de toile. Point de politesses aux supérieurs, point de bienvenue aux camarades.
Par-dessus le marché, il est lourd, gauche, benêt, malpropre. Et la chambrée s'est tordue de rire quand, le soir de son arrivée, il a, avant de s'endormir, esquissé un grand signe de croix. Le triste hère est devenu le pâtira du régiment ; on l'a passé à la couverte, on l'a envoyé, avec un mot d'écrit il n'aurait pas su le dire - demander ses cornes au cantinier, lequel l'a renvoyé dans la cour d'un maître coup de pied et s'est plaint au colonel : ci, huit jours de prison.

Lui se demande pourquoi tout le monde s'acharne ainsi sur sa maigre carcasse, pourquoi on l'injurie, pourquoi on le bourre sournoisement du pied et du coude, pourquoi son châlit s'écroule au milieu de la nuit, parmi le rigolement général, pourquoi il manque toujours une pièce à son fourniment.

Car il n'y a guère de bon pour lui que les chevaux, près desquels il se glisse en cachette, et qui lui embrassent le visage, salé par le vent du large, hâlé par le soleil, sentant la mer et les foins. Affectueux aussi, les chiens affamés qui rôdent autour des cuisines, et lui lèchent doucement les mains, quand il s'assied, désolé, dans un coin de la cour.

Cependant, une colère, une révolte lui gonflent le cœur. Ah ! si ça se passait au pays, entre gas de clochers rivaux, il ne se laisserait pas faire comme cela, sûr le *penn-bas* n'a pas été inventé pour les marsouins. Si on le cognait, il cognerait et saint Yves déciderait ! Tandis qu'ici tout le monde lui tombe dessus, et il ne peut rien dire. Le caporal surtout lui en veut. Pourquoi ? Ah ! voilà, il ne sait pas.

Mais, peu à peu, tout ce qu'il endure : les vexations, les humiliations, les châtiments de toutes les minutes, lui semblent partir de là. C'est dans le caporal qu'il incarne toute sa misère. C'est celui-là - il en jurerait ! qui lui a jeté le sort qui le rend si malheureux.

Un matin, ordre est donné au Breton de balayer la chambre. Ce n'est pas son tour.

- *Allons, hop ! Plus vite que ça !* fait le caporal en lui jetant le balai.

Tout pâle, les poings serrés, Cosquer laisse l'ustensile tomber à terre, et buté, à bout de force et de courage devant l'infatigable persécution, il ne dit qu'un mot, un des deux seuls mots qu'il a pu réapprendre :

- *Non !*

Une menace, une injure, et, en riposte, le poing du Breton frôlant les galons sacrés...

Le Conseil de guerre vient de le condamner à mort.

Un nommé Jean Bonnet, âgé de trente-quatre ans, a été arrêté avant-hier à Nancy[4].

Il avait été lieutenant au 136e régiment d'infanterie. Sa conduite y fut telle, ses dettes si nombreuses, frisant l'escroquerie, son ivrognerie si notoire, que l'autorité militaire jugea utile de le déplacer. Elle en fit cadeau au 109e de ligne, alors en garnison à Chaumont.

Ce changement d'air, bien entendu, ne le corrigea aucunement, et même le scandale prit des proportions si exorbitantes que Bonnet dut être radié honteusement des cadres de l'armée.

Le voilà sur le pavé avec une pension de huit cents francs. C'était le pain tout sec, mais enfin c'était le pain, et ce garçon très capable, remarquablement intelligent, en dépit de sa soulographie et de ses vices, n'avait qu'à travailler un peu pour mettre du beurre dessus.

Un examen de conscience sérieux, un bon mea culpa faisant jaillir du cœur les tentations mauvaises, la volonté de redevenir un honnête homme, et quelques efforts persévérants, tout était sauvé !

Au lieu de cela, savez-vous ce qu'il fit ?

Il entra au service de l'Allemagne, de l'Allemagne, vous entendez bien, pas même comme soldat - c'eût été hideux, mais franc - comme espion.

Lui, qui avait porté l'uniforme, notre triste uniforme de vaincus, de pélerins n'ayant point encore accompli le vœu qui délivre, l'uniforme de Gravelotte, de Reichsoffen, de Sedan, de toutes nos défaites, enfin ; lui, qui avait commandé de pauvres petits pioupious dont il avait tenu, entre ses mains de traître, le repos, l'honneur, la vie ; lui, qui en avait peut-être expédié aux silos ou aux pelotons d'exécution pour manquement à la discipline lui, enfin, cet officier français, se mit à espionner la France pour le compte de l'Allemagne !

Il reçut de l'argent prussien, de l'or à l'effigie de Guillaume -et il envoya à Berlin des notes, des rapports, de quoi nous vaincre, enfin, en cas de nouveau conflit.

Toute la tournée d'inspection du général de Miribel le long de la frontière de l'Est fut "filée" par lui. Il disait à ses correspondants les défaillances de certaines places, par où il faudrait entrer, et à quel taux on pourrait rançonner les villes. Il donnait les plans des forteresses, il vendait en détail, tout près de l'Alsace prise, la Lorraine convoitée.

Ah le misérable ! Et il savait ce qu'il faisait, celui-là ! Et il mangeait gaiement ses marks avec des filles, qui lui auraient craché à

[4] Jean Louis Marie Bonnet : Lieutenant au 136e Régiment d'Infanterie, il fut rayé des cadres de l'armée du fait des nombreuses plaintes qui furent portées contre lui pour ses nombreuses dettes et son ivresse régulière. Il percevait alors une pension annuelle de 800 francs mais celle-ci ne lui suffisait pas, il trouva un moyen d'arrondir ses revenus en acceptant en août et septembre 1890 d'espionner, pour le compte de l'Allemagne, le général de Miribel, chef d'état-major de l'armée française en charge d'une tournée d'inspection dans l'Est de la France. Arrêté à Nancy le 29 septembre 1890, Bonnet avoua avoir accepté l'argent allemand pour espionner les secrets de l'armée française. En raison de sa mise à la réforme, il n'appartenait plus à l'armée, il fut donc justiciable non devant le conseil de guerre mais devant un tribunal civil. Le 10 octobre 1890, le tribunal correctionnel de Nancy le condamna à cinq ans de prison et cinq mille francs d'amende, aux frais du procès et à dix ans d'interdiction de séjour.

la face si elles avaient su d'où il les tenait - chaque bouchon de Champagne qui sautait représentait un coup de canon tiré contre nous !

Que ferez-vous donc à celui-là si vous condamnez l'autre à mort ?

***Le Gaulois* du 5 octobre 1890**

Le réserviste Cosquer

Chez un des principaux chefs de l'armée.
La discipline. — Dans la chambrée.
Caporaux et soldats. – Soldats réservistes.

J'ai eu l'honneur de causer avec un des principaux chefs de l'armée, qui n'a d'abord rien voulu me dire du cas du réserviste condamné à mort pour avoir donné un coup de poing à son caporal, mais qui a fini par me dire son opinion, en me demandant seulement de ne pas le nommer. Le reconnaîtra qui pourra.

Ne trouvez-vous pas, ai-je interrogé, que pour un coup de poing donné après une discussion causée par le refus du soldat de balayer la chambre, la peine de mort prononcée par le conseil de guerre du 11e corps est en disproportion avec la faute commise ? Cet homme est peut-être père de famille...

- Ici, je vous arrête. Tout le monde a une famille ; cela ne peut-être une raison à donner. Si la discipline n'était pas dans l'armée excessivement sévère, tous les jours des faits semblables se représenteraient. Il est vrai pourtant que le réserviste... Cosquer, je crois ?

- Oui, général, Cosquer.

- Eh bien, le réserviste Cosquer a des circonstances atténuantes. En temps de guerre, il n'y en aurait pas eu ; le peloton d'exécution n'aurait pas pu être évité. Il faut tenir compte du temps de paix. Et puis de la chambrée. C'est dans la chambrée que la distance hiérarchique entre le soldat et le caporal existe le moins. Les soldats et les caporaux couchent dans la même chambre, leurs lits sont côte à côte ; le jour, ils jouent ensemble, discutent et se querellent. Il est difficile qu'alors le prestige du grade ne disparaisse pas. Le caporal, dans la chambrée, est plutôt un camarade qu'un supérieur. J'ai bien souvent, jadis, essayé de combattre ces habitudes nuisibles à la discipline, mais je n'ai pas pu, je dois en convenir, arriver à un résultat sérieux. Les caporaux et les soldats sortent en ville ensemble, vont au café, font des parties de plaisir, et, lorsqu'on a été camarade dans le plaisir, on continue à l'être dans le service. Que s'ensuit-il ? Des refus d'obéissance, des manquements à la discipline qui ont les conséquences que vous connaissez.

En outre, il est plus que probable que le réserviste n'a pas frappé son caporal sans qu'il y ait eu des mots violents échangés entre eux. Ce n'est pas à la suite d'une discussion ordinaire qu'un soldat en arrive aux voies de fait envers un supérieur. Quand j'étais en activité de service, je recommandais toujours de rechercher l'autorité, non pas par des punitions et en malmenant les hommes par des paroles injurieuses ou vexantes, mais par la douceur, la justice et l'intelligence du commandement. Je ne considère le réserviste que comme un demi-soldat. Les réservistes ont bien fait leur service militaire ; dans la vie civile, où ils sont rentrés, ils ont incontestablement perdu quelque peu de l'habitude de la discipline ; ils sont moins faits à l'obéissance passive. Ils ont des soucis, s'inquiètent soit de leur commerce, soit de leur famille. Ce n'est plus le jeune homme n'ayant à s'occuper que de l'accomplissement de son devoir, n'ayant qu'à bien faire son service. En principe, le réserviste devrait être traité d'une façon particulière. Le réserviste est bien un soldat, mais c'est un soldat pour lequel on doit avoir certains égards.

- Vous demanderiez alors, général, la grâce du réserviste ?

- Il sera gracié, n'en doutez pas ; en lui accordant sa grâce, le président de la République fera une action juste, c'est absolument mon avis. Comment ne serait-il pas gracié ? Deux coquins viennent de l'être et un honnête homme serait exécuté pour un moment d'oubli ! La chose n'est pas possible.

- Nous avons sur ces derniers mots, pris congé du général X., en le priant d'agréer tous nos remerciements pour sa complaisance à nous confier son opinion.

Léon Chauvin, *Le Rappel* du 10 octobre 1890

Télégrammes de nos correspondants spéciaux

Lundi 1er décembre. NANTES. Le soldat réserviste Cosquer, condamné il y a quelque temps à mort par le conseil de guerre, a vu sa peine commuée en dix ans de détention avec dégradation militaire. Cette triste cérémonie a eu lieu samedi dans la cour du quartier Cambronne ; le condamné a lui-même arraché les boutons de son uniforme.

***Le Petit Journal* du 2 décembre 1890**

Conseil de guerre du XIe corps d'Armée

On se rappelle le cas du malheureux Cosquer, réserviste au 118e de ligne, à Quimper, qui fut condamné à mort pour voies de fait envers son supérieur à l'occasion du service, mais dans des conditions tout à fait exceptionnelles.

Sa peine vient d'être commuée, et c'est justice, en dix ans de détention, avec dispense d'interdiction de séjour.

Le commissaire du gouvernement a lu mardi les lettres d'antérinement. Cosquer est présent à la lecture. Il jette des regards effarés un peu sur tout le monde et, la lecture terminée, il veut prendre la parole ; il a déjà dit : "*Messieurs*" quand le gendarme de service l'entraîne au dehors, sur l'ordre de M. le président.

C'est égal, nous craignons fort que le pauvre homme ne fasse, avant longtemps, sa prison dans un hospice d'aliénés. Déjà, le jour de sa comparution au conseil de guerre, son attitude anormale avait surpris quelques personnes.

***L'Union agricole et maritime* du 30 novembre 1890**

Après sa détention...

Après avoir purgé sa peine, Jean Cosquer s'installe en Vendée où il épouse le 8 août 1900 à La Roche-sur-Yon, Jeanne Hillion, L'acte de mariage précise que le marié est chiffonnier et sa femme sans profession. Ils sont tous les deux sans domicile fixe. Jeanne Hillion,née le 13 juin 1859 à Carnac (canton de Quiberon, Morbihan), est la fille de Yves Hillion et de Marie Julienne Dréan. Ses parents sont tous les deux décédés à Erdeven (56) le premier le 11 novembre 1871 et la seconde le 19 décembre 1896. Lors de leur mariage, les nouveaux époux Cosquer déclarent reconnaître et vouloir légitimer deux enfants de sexe masculin, tous les deux désignés dans leurs actes de naissance comme enfants naturels de Jeanne Marie Hillion : il s'agit de Pierre Marie Hillion (né à Vannes (56) le 17 novembre 1888) et de Joseph Hillion (né à la Roche-sur-Yon le 1er avril 1890). Ce dernier, chasseur de 2e classe au XIe Bataillon de Chasseurs à pied durant la Grande guerre, mourra pour la France, tué à l'ennemi, le 1er novembre 1916 à Sailly Saillisel dans la Somme.

Grâce à la matricule militaire de leur fils Joseph, conservée aux archives départementales de Vendée (Bureau de la Roche-sur-Yon, 1 R 641, 2e volume, matricule 600), nous savons que Jean Cosquer et son épouse vivent encore à La Roche-sur-Yon en 1910 lorsqu'est ouverte cette matricule. Cependant, on perd leur trace peu après. Ils n'apparaissent pas dans les recensements de 1911 de La Roche-sur-Yon.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

Nom : Cosquer

Prénoms : Jean — Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 2114

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le 14 avril 1859, à Laz, canton de Chateauneuf, département du Finistère, résidant à Laz, canton de Chateauneuf, département du Finistère, profession de Cultivateur, fils de Jean Louis et de Marie Jeanne, domiciliés à Laz, canton de Chateauneuf, département du Finistère

N° 124 de tirage dans le canton de Chateauneuf

SIGNALEMENT.

Cheveux ____, sourcils ____
yeux ____, front ____
nez ____, bouche ____
menton ____, visage ____
Taille : 1 m. ____ cent. Taille rectifiée : 1 m. ____ cent.
MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1) 0 ; militaire (2) ____

DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)
Bon (absent)

Compris dans la 1re partie de la liste du recrutement cantonal. (1re portion).

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active : 13e de ligne

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active : Régiment d'Inf. 0 1264 / 2 Embarq. 06199

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve : 66e Régiment Te d'Inf. 2e Bon 3e Cie 1770 / 1re Sections Métropolitaines Stes 1 Bon B. 14 356 / à Nantes

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, désertions, etc.)

D Dans l'armée active.

Dirigé le 10 Novembre 1880
Arrivé au corps le 10 Novembre 1880
Vbon 16e Bon 1er Cie Sdat de 2e Cl. le 10 Nbre 1880.
Envoyé le 11 août 1881 en congé en attendant son passage dans la réserve de l'armée active, a reçu un Certificat de bonne conduite.
Passé dans la réserve le 1er Juillet 1881 — Condamné le 21 mai 1886 par le Cal Cel de Vannes à dix jours d'emprisonnement pour mendicité en réunion. Z. Campagnes : En Tunisie, du 24 Juillet 1881 au 5 Mars 1883

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
EN CAS D'ÉTABLISSEMENT DE MATRICES SUPPLÉMENTAIRES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.
août 1881	Depuis son congé à Auray	Auray	R
15 Fév. 86	Pleyben	Quimper	R
a été condamné depuis —			
Parvenu au Bureau 11 Dec 1901		V.	

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Réservé de l'armée active.
Déféré insoumis le 29 7bre 1886. Condamné par le tribunal correctionnel de Laval le 13 Jvier 1886 à un mois de prison pour vagabondage — Condamné en récension — Arrêté par la Gendarmerie de Laval le 18 Xbre 1886. Condamné par le Conseil de guerre permanent de la 14e Région à la peine de dix jours de prison le 17 Janvier 1887 pour insoumission. Réintégré à l'effectif le 20 Janvier 1887 affecté au Rgt d'Inf. 41e à Quimper à compter du 21 Janvier. Présent dans le 118e Rgt d'Inf. du 25 Janvier au 31 Janvier 1887. Condamné par le tribunal correctionnel de Segré le 1er 7bre 1887 à 15 jours de prison pour vagabondage et mendicité. Condamné par le Cal Cel de Rhéïmal le 19 avril 1888 à 3 semaines de prison pour bris de clôture, coups et blessures volontaires et rébellion. Condamné par le tribunal Cel de Cholet le 7 Juin 1888 à 2 mois de prison pour vagabondage. Condamné le même jour par le même Tribunal à 2 ans de prison pour outrages par paroles envers les Magistrats à l'audience du Tribunal. (Peine confondue avec la précédente.)

Numéro au contrôle spécial du recrutement. 664 (664)

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Passé dans : Armée Te le 1er Jvier 1889
Fait dans l'armée territoriale le 1er Novembre 1889
A accompli sa 2e période d'exercices dans le 118e d'Inf du 21 Août au 21 7bre 1889.

CPO. 2

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
		1er Cl. 1880	1er Cl. 1896	1er Cl. 1901

(1) (2) (3) ion du 26 novembre 1872.
comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
auxiliaire.

Matricule militaire de Jean COSQUER 1 R 914 Bureau de Quimper 1879

© LE LIEN du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

Ascendance de Jean COSQUER

Génération I			
1 Jean **COSQUER**	° 14.04.1859 LAZ		+ après 1910
Génération II			
2 Jean Louis **COSQUER**	° 22.06.1820 LAZ	X 06.09.1851 SAINT THOIS	+ 07.09.1872 CHATEAUNEUF-DU-FAOU
3 Jeanne **LE DU**	° 29.12.1825 SAINT THOIS		+ 08.06.1862 LAZ
Génération III			
4 Yves Corentin **COSQUER**	° 11.12.1781 CORAY	X 20 Nivose an VIII CHATEAUNEUF DU FAOU	+ 28.01.1854 LEUHAN
5 Anne **MARZIN**	° ca 1772 CHATEAUNEUF DU FAOU		+ 30.01.1854 LEUHAN
6 Corentin **LE DU**	° 22.07.1791 LAZ	X 07.07.1817 SAINT THOIS	+ 10.11.1838 LAZ
7 Marie Anne **LE LOUARN**	° 4 Germinal an V SAINT THOIS		+ 09.06.1847 SAINT THOIS
Génération IV			
8 Henri **COSQUER**	° 12.06.1760 CORAY	X 07.02.1780 CORAY	+ 31.03.1818 TREGOUREZ
9 Anne / Jeanne **GUILLOU**	° ca 1764 CORAY		+ 30 Frimaire an VIII LAZ
10 Joachim Tanguy **MARZIN**	° 19.09.1744 CHATEAUNEUF DU FAOU	X 09.01.1775 CHATEAUNEUF DU FAOU	+ 28.11.1790 CHATEAUNEUF DU FAOU
11 Marguerite **RIOUAL**	° 15.09.1747 LE CLOÎTRE-PLEYBEN		+ après l'an VIII
12 Michel **LE DU**	° 06.04.1766 LAZ	X 18.10.1786 LAZ	+ 16.06.1823 LAZ
13 Marie Françoise **JAOUEN**	° 20.09.1769 LAZ		+ 01.12.1828 LAZ
14 Jean **LE LOUARN**	° ca 1765 SAINT THOIS	X 02.06.1790 SAINT THOIS	+ 27 Ventose an IX SAINT THOIS
15 Marie Louise **JAM**	° 08.01.1772 TREGOUREZ		+ 6 Ventose an XI SAINT THOIS
Génération V			
16 Jean **COSQUER**	° 30.03.1720 CORAY	X 18.11.754 CORAY	+ 27.11.1789 CORAY
17 Marie Gabrielle **PASQUET**	° 20.02.1729 SPEZET		+ avant 1774
18 Yves **LE GUILLOU**	° 26.07.1733 LEUHAN	X 10.09.1760 CORAY	+ 23 Germinal an XII CORAY
19 Jeanne **COLLOREC**	° 20.11.1740 CORAY		+ 4 Nivôse an IV CORAY
20 Gabriel **MARZIN**	° 15.02.1716 CHATEAUNEUF DU FAOU	X 29.11.1743 GUELLEVAIN	+ 02.05.1771 CHATEAUNEUF DU FAOU
21 Louise **HEMERY**	° ca 1713 GUELLEVAIN		+ 24.03.1771 CHATEAUNEUF DU FAOU
22 Michel **RIOUAL**	° 29.07.1717 PLONEVEZ DU FAOU	X 07.10.1746 LE CLOITRE PLEYBEN	+ 18.05.1770 PLONEVEZ DU FAOU
23 Françoise **TOULLEC**	° avant 1721 LE CLOITRE PLEYBEN		+ 15.09.1747 LE CLOITRE PLEYBEN
24 Jean **LE DU**	° 19.09.1739 LAZ	X 23.10.1758 SAINT THOIS	+ 29 Ventose an X LAZ
25 Anne **GARREC**	° ca 1742 SAINT THOIS		+ 22 Floréal an XII LAZ
26 Michel **JAOUEN**	° 16.03.1735 LAZ	X 18.02.1754 LAZ	+ 15.05.1782 LAZ
27 Jeanne **STERVINOU**	° 13.11.1732 LAZ		+ 02.06.1782 LAZ
28 Jean **LE LOUARN**	° 21.06.1717 SAINT THOIS	X 17.05.1747 SAINT THOIS	+ 29.09.1779 SAINT THOIS
29 Renée **LE PAIGE**	° ca 1742 SAINT THOIS		+ entre 1774 et 1790 SAINT THOIS
30 Louis **JAM / JAMES**	° 01.06.1742 SAINT THOIS	X 16.02.1762 SAINT THOIS	+ 26.02.1786 SAINT THOIS
31 Jeanne **PENNEC**	° 31.05.1739 TREGOUREZ		+ après 1793 SAINT THOIS
Génération VI			
32 Guillaume **COSQUER**	° 03.05.1695 CORAY	X 16.11.1713 CORAY	+ 23.03.1750 CORAY
33 Françoise **LE BRIS**	° ca 1695		+ 10.07.1765 CORAY
34 Robert **PASQUET**	° vers 1680 SPEZET	X 11.01.1723 SPEZET	+ entre 1739 et 1751 SPEZET
35 Renée **TANGUI**	° ca 1700		+ après 1762 SPEZET
36 Guillaume Louis **GUILLOU**	° 25.08.1700 CORAY	X 04.09.1726 CORAY	+ après 1760 LEUHAN
37 Brigitte **LE DOUGET**	° 01.02.1711 LEUHAN		+ 01.01.1760 LEUHAN
38 Jean **COLLOREC**	° 11.08.1716 CORAY	X 24.10.1737 CORAY	+ 16.12.1759 CORAY
39 Louise **STERVINOU**	° 09.08.1712 CORAY		+ 27.05.1774 CORAY
40 Tanguy **MARZIN**	° 20.06.1696 CHATEAUNEUF DU FAOU	X 27.02.1713 CHATEAUNEUF DU FAOU	+ 11.01.1744 CHATEAUNEUF DU FAOU
41 Marie **ROSPARS**	° ca 1701		+ 19.03.1751 CHATEAUNEUF DU FAOU
42 Noël **HEMERY**	° ca 1681 BRIEC	X 24.11.1701 BRIEC	+ 31.01.1761 GUELLEVAIN
43 Marie **LE MEVELLEC**	° vers 1695 BRIEC		+ 18.08.1767 GUELLEVAIN
44 Guillaume **RIOUAL**	° 16.06.1694 PLONEVEZ-DU-FAOU	X 30.06.1716 PLONEVEZ-DU-FAOU	+ 20.03.1750 PLONEVEZ DU FAOU
45 Isabelle **LE BAUD**	° ??.10.1695 PLONEVEZ-DU-FAOU		+ 03.12.1758 PLONEVEZ DU FAOU
46 Jacques **TOULLEC**	° 03.04.1698 LE CLOITRE PLEYBEN	X avant 1722	+ 09.02.1735 LE CLOITRE PLEYBEN
47 Anne **DENIEL**	° ca 1687 LE CLOITRE PLEYBEN		+ 17.03.1759 LE CLOITRE PLEYBEN
48 Nicolas **LE DU**	° 19.09.1708 LAZ	X 10.02.1727 LAZ	+ 11.05.1785 LAZ
49 Marguerite **LE STER**	° 22.10.1712 LAZ		+ 17.07.1779 LAZ
50 Noël **LE GARREC**	° 07.03.1703 SAINT THOIS	X avant 1736	+ 04.11.1740 SAINT THOIS
51 Jeanne **L'HARIDON**	° ca 1714		+ 07.07.1754 SAINT THOIS
52 Jean **JAOUEN**	° 25.12.1686 TREGOUREZ	X 21.02.1732 TREGOUREZ	+ 29.11.1766 LAZ
53 Anne **LE TANIOU**	° 19.03.1693 LAZ		+ 09.12.1762 LAZ
54 Corentin **STERVINOU**	° 02.02.1699 TREGOUREZ	X ??.01.1732 TREGOUREZ	+ 09.09.1759 LAZ
55 Jeanne **QUEINNEC**	° 30.08.1702 TREGOUREZ		+ ??.01.1735 LAZ
56 Jean **LE LOUARN**	° ca 1688	X avant 1717	+ 17.12.1748 SAINT THOIS
57 Gilette **LE POUPON**	° ca 1690		+ 06.05.1759 SAINT THOIS
58 Jean Baptiste **LE PAIGE**	° ca 1699 SAINT THOIS	X 28.11.1726 SAINT THOIS	+ 21.09.1759 SAINT THOIS
59 Claudine **MORVAN**	° ca 1701 SAINT THOIS		+ 01.08.1781 SAINT THOIS
60 Jacques **JAM / JAMES**	° 18.11.1712 BRIEC	X avant 1741	+ 01.12.1782 SAINT THOIS
61 Jeanne **DUIGOU**	° ca 1715		+ 11.10.1755 SAINT THOIS
62 Gilles **PENNEC**	° 04.04.1696 TREGOUREZ	X 09.02.1728 TREGOUREZ	+ 19.05.1741 TREGOUREZ
63 Jeanne **AM**	° 04.12.1696 TREGOUREZ		+ 31.03.1772 TREGOUREZ

Généalogie établie par Carl RAULT.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

Faits divers, faits d'hier

Relevés dans *La Dépêche de Brest*

5 Janvier 1892

A la correctionnelle.

Hamon (Pierre) est ce mitron dont nous avons annoncé l'arrestation pour abus de confiance au préjudice de Mme Hascoët, boulangère, rue de Siam. Depuis déjà longtemps, Mme Hascoët suspectait son garçon, quand, samedi, l'ayant fait surveiller, ses soupçons se confirmèrent. Hamon remit en route un pain à un jeune garçon, nommé Sévère, pour une femme avec laquelle il entretient, paraît-il, des relations intimes. Hamon n'en est pas à son coup d'essai. II a déjà été renvoyé d'une place pour un motif analogue. En outre, il a encouru quatre condamnations : l'une à un mois pour falsification d'un livret d'ouvrier; les trois autres pour vagabondage et mendicité. Le tribunal lui octroie, cette fois, deux mois de prison.

Assises du Finistère

Quimper, le 4 janvier, 5 h. 15 soir.

Audience du 4 janvier

L'audience est ouverte à midi. Un seul juré manque à l'appel ; c'est M. Vigneau, propriétaire à Saint-Pierre-Quilbignon. Comme il n'a pas fait parvenir d'excuse, la cour le condamne à 200 fr. d'amende.

Tentative d'incendie volontaire .

1e affaire.

Marie Draoulec, femme Claquin, âgée de 37 ans, demeurant au Guilvinec, ne peut être citée comme une épouse modèle. Adonnée à la boisson, elle vivait en mauvaise intelligence avec son mari et, à plusieurs reprises, elle a déserté le domicile conjugal, abandonnant ses enfants et emportant tout l'argent du ménage.

Voici les faits à sa charge : Le 8 octobre 1891, entre sept et huit heures du soir, la femme Claquin se présenta à la fenêtre du maire du Guilvinec, disant qu'elle allait mettre le feu quelque part.

Une heure après, ce magistrat fut avisé qu'elle venait en effet d être surprise en flagrant délit de tentative d'incendie et la fit immédiatement arrêter.

Elle avait été vue, à deux reprises différentes, cherchant à mettre le feu dans un tas de fagots appartenant au sieur Le Rhun (François), aubergiste et boulanger au Guilvinec, et placé entre la maison de celui-ci et celle d'un sieur Ameline, ferblantier, chez lequel se trouvait un dépôt de pétrole.

Elle essaya, pour la troisième fois, d'allumer un incendie; mais, heureusement, le feu, qui déjà flambait, fut presqu'immédiatement éteint par le vent et par la pluie. Fouillée, elle fut encore trouvée nantie d'un certain nombre d'allumettes. Elle reconnut les faits et déclara même qu'elle avait auparavant tenté d'incendier un tas de fagots appartenant à un sieur Stéphan, ce qui n'a pu être matériellement établi. Elle ajouta qu'elle n'avait pas l'intention de causer un grave préjudice et qu'elle aurait éveillé les habitants dès que le feu aurait pris ; qu'enfin, le but qu'elle poursuivait était de se faire arrêter, parce qu'il n'avait pas été donné suite à la demande d'assistance judiciaire qu'elle avait formée en vue d'obtenir sa séparation de corps.

L'accusée n'a pas d'antécédents Judiciaires.

Ministère public, M. Fretaud ; défenseur, M. Delaporte.

L'accusée est acquittée.

6 janvier 1892

L'agression de la rue Kéravel.

Une enquête est ouverte par M. Guibaud, commissaire de police du 2e arrondissement, au sujet de l'agression et du vol dont a été victime, dans la nuit de samedi à dimanche, à une heure du matin, rue Kéravel, le quartier-maître de gymnastique Vérité, de l'*Austerlitz*. La fille soumise aperçue rôdant aux abords du lieu de l'agression est activement recherchée par la police de sûreté. Elle aurait, paraît-il, déménagé de la 3e venelle depuis un certain temps.

La messe de Saint-Languil.

Hier, vers une heure et demie, un agent de service à Recouvrance aperçut dans la rue Vauban deux femmes qui allaient de porte en porte sollicitant de l'argent pour faire dire des messes à Saint-Languil. Le truc réussissait dans certaines maisons, lorsque l'agent, au courant de leur manège, y mit fin en conduisant les deux quêteuses au commissariat du 3e arrondissement. Ces deux femmes, Marie Pou!iquen et veuve Levesque, toutes deux demeurant rue Traverse de l'Eglise, 12, n'avaient d'autre but que de boire un coup à la santé des personnes trop crédules. Bien que laissées en liberté provisoire, à cause de leurs enfants, elles ont été déférées au parquet.

Assises du Finistère

Quimper, le 5 janvier, 5 h. 15 soir

Audience du 5 janvier

Au début de l'audience, la cour, sur la production d'un certificat de maladie, rabat l'amende prononcée hier contre M. Vignau, juré défaillant, et le dispensa de ses fonctions pour le reste de la session.

Attentats à la pudeur sans violence

2e affaire, Le nommé Plantée (François-Marie), dit *"Chuil"*

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

(en français : hanneton), âgé de 20 ans, aide-agriculteur, domicilié au village de Bourgalen, commune de Plouvorn, déjà condamné pour attentats à la pudeur, en 1888, par la cour d'assises du Finistère, comparaît sous l'accusation d'avoir, à Plouvorn :

1e Au cours du mois d'août 1891, commis un attentat à la pudeur consommé ou tenté sans violence sur la personne de Marie- Anne Le Duff, enfant alors âgée de moins de treize ans ;

2e Le 12 novembre 1891, commis un attentat à ia pudeur consommé ou tenté sans violence sur la personne d'Anne-Yvonne Le Sann, enfant alors âgée de moins de treize ans. Les débats de cette affaire ont lieu à huis clos.

Minisitère public, M. Fretaud ; défenseur M. Lemarc'hadour.

Plantée, reconnu coupable avec admission de circonstances atténuantes, est condamné à cinq ans de prison.

Incendie volontaire

3e affaire. L'accusé Quéré (Jean-Pierre), âgé de 28 ans, domestique au village de Kerasccët, en la commune de Pleyben, est loin d'avoir de bonnes références. Voici, en effet, sous quel jour il est représenté par l'information :

"La réputation de Quéré est détestable. Ivrogne et brutal, toujours porteur d'armes dont il semblait prêt à se servir, il était universellement redouté. Depuis plusieurs années, il avait abandonné dans le plus profond dénuement sa femme et son jeune enfant. " C'est assez complet.

Voici maintenant ce que dit l'acte d'accusation :

Le 8 novembre 1891, vers 9 h. 1/2 du soir, le feu se déclarait dans l'aire à battre du sieur Crenn, propriétaire à Lopérec. Cinq meules de foin ou de paille, estimées 1,450 fr., furent consumées entièrement et la maison d'habitation, située à quelques mètres seulement, eut été infailliblement embrasée si le vent n'avait donné à la flamme une direction favorable. Jean-Pierre Quéré, ancien domestique chez le sieur Crenn, qui avait dû le congédier quelques jours auparavant, en raison de son inconduite, laissa, pendant l'incendie, échapper ces mots, qui furent en- tendus de ses voisins : "J'aurais mieux fait de me pendre que de faire ce que j'ai fait! " Ces paroles, jointes aux menaces que Quéré avait proférées contre la famille Crenn, ne laissaient pas de doute sur la culpabilité de cet individu, qui fut arrêté le surlendemain et avoua son crime sans difficulté. Il prétendit seulement n'avoir mis le feu qu'à deux meules ; mais il résulte des constatations faites par les personnes arrivées dès le début sur le lieu du sinistre que le feu a été mis distinctement à toutes les meules à la fois. Quéré affirme n'avoir pas prémédité son crime et n'avoir agi que sous l'influence de l'ivresse, mais la haine qu'il manifestait depuis son renvoi à l'égard de ses anciens maîtres, son attitude dans la soirée du 8 novembre et le soin qu'il avait eu quelques heures avant l'incendie de se munir d'allumettes qui pussent résister à l'action du vent, prouvent suffisamment son intention bien arrêtés de réaliser les projets de vengeance qu'il nourrissait contre la famille Crenn. Plus d'une heure avant d'allumer l'incendie, Quéré avait soustrait, dans une étable non fermée, distante d'environ 60 mètres de l'habitation Crenn, un mouton qu'il tua et dont il essaya de faire cuire les morceaux dans les auberges à Lopérec.

Ministère public, M. Fretaud ; défenseur, M. Le Clech. Quéré, reconnu coupable avec admission de circonstances atténuantes, est condamné à cinq ans de réclusion.

7 janvier 1892

L'agression de la rue Kéravel.

M. Guibaud, commissaire de police du 2e arrondissement, a entendu hier la fille soumise qui avait assisté à l'agression suivie de vol dont a été victime, dans la nuit de samedi à dimanche, rue Kéravel, le quartier-maître de gymnastique Vérité, de l'*Austerlitz*. Cette fille, que la police des mœurs est arrivée difficilement à retrouver, n'a fourni que des renseignements évasifs. Un individu d'une soixantaine d'années, qui l'accompagnait, est maintenant recherché à son tour. Cet individu, vêtu d'un complet gris usé, porte une forte moustache blanche. Un autre témoin, qui a vu une partie de la scène, sera également entendu.

Cette affaira passionne vivement le quartier Kéravel, dont la sécurité a été tort troublée ces derniers temps par l'agression que l'on sait.

7 janvier 1892

Les jeux du chalumeau et du couteau.

Ils vont bien, les voleurs de vin du port de commerce ! Voilà qu'ils se mettent à vouloir jouer du couteau ! Hier, vers trois heures trois quarts de l'après-midi, le préposé des douanes Guilloton, de service au 5e bassin du port de commerce pour la surveillance des vins appartenait à M. Steff, surprit deux portefaix, Sénéchal (François) et Le Herpe (Henri), tous deux sans domicile fixe, en train de débonder un fût. Il leur intima aussitôt l'ordre de décamper; mais, à cette observation, Le Sénéchal tira un couteau-poignard de sa poche et en menaça le préposé, pendant que de son côté Le Herpe s'avançait vers lui en le menaçant de le jeter à l'eau.

Les deux drôles allaient faire un mauvais parti au douanier, lorsque survint fort heureusement le sous-brigadier Le Guillou. Il invita aussitôt Guilloton à suivre les portefaix, pendant qu'il se rendait au poste de police pour en ramener deux agents. Les voleurs s'étaient réfugiés dans le débit de M. Causeur, au quai de la Douane, où les agents ne tardèrent pas arriver à leur tour. Se voyant sur le point d'être arrêté, Le Sénéchal laissa tomber son couteau sous la table. Conduits au poste et fouillés devant le sous-brigadier Le Guillou, Le Herpe fut trouvé en possession d'un énorme clou aiguisé, qui lui servait à débonder les barriques, mais qui devait lui servir aussi, le cas échéant, d'arme défensive.

Couteau et clou ont été saisis comme pièces à conviction, et ces deux dangereux malfaiteurs ont été écroués en attendant leur interrogatoire, qui aura lieu aujourd'hui.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

Faits divers, faits d'hier
Recherches dans l'intérêt des familles

par Carl RAULT, CGF n° 5165.

Série 4 M :
Administration - Police, conservées aux Archives départementales du Finistère,
4 M 333 Recherches dans l'intérêt des familles (1871 - 1896)

1886

23 juillet 1886

Procès-verbal constatant les recherches infructueuses en vertu d'un signalement de la nommée Le Bourhis Marie Jeanne, femme Carnot, âgée de 40 ans, née à Kernével (Finistère).

Cejourd'hui vingt-trois juillet mille huit cent quatre-vingt six à huit heures du matin.

Nous soussignés Marcel (Philogone Philibert) et Girard (Auguste François), gendarmes à pied à la résidence de Loudéac, département des Côtes-du-Nord, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs,

Etant porteurs d'un signalement, délivré par M. le Préfet du Finistère en date du 21 juin 1886, à nous transmis par nos chefs, ordonnant la recherche et l'arrestation de la nommée Le Bourhis Marie Jeanne, femme Carnot, née à Kernével (Finistère) le 4 juillet 1846, séquestrée au quartier spécial des aliénées de l'hospice civil de Morlaix, en vertu de son arrêté du 17 août 1885, s'est évadée de cet établissement.

En conséquence, depuis la réception du dit signalement nous avons parcouru successivement toutes les communes de notre circonscription, en interrogeant les propriétaires et les fermiers où cette femme aurait pu trouver à s'occuper, les cantonniers et casseurs de pierres ont été également questionnés et avons visité les registres des logeurs et hôteliers de notre résidence et sur lesquels le nom de Le Bourhis Marie Jeanne n'y figure pas. De sorte que personne n' a pu nous donner aucun renseignement sur le passage de la sus-n^{ée} Le Bourhis. Les mêmes recherches ont été faites par toutes les brigades de l'arrondissement ; lesquelles sont demeurées comme les nôtres sans résultat.

En foi de quoi nous avons rédigé le présent en double expédition, l'une destinée à Monsieur le Préfet du Finistère, et l'autre à Monsieur le Lieutenant commandant de la gendarmerie de notre arrondissement conformément à l'art. 495 du décret du 1er mars 1854.

Fait et clos à Loudéac les jour, mois et an que dessus.
signatures : Girard / Marcel

NDLR :

Marie Jeanne Le Bourhis , née à Kernével le 04.07.1846, fille de Guy, cultivateur, et de Marie Jeanne Yvonnou, a épousé le 22.10.1871 à Tourch Christophe Carnot, cultivateur, né le 10.01.1850 à Tourch, fils de Christophe et de Marie Angélique Duigou.

1887

8 mai 1887

Procès-verbal au sujet du nommé Legrand, signalé comme ne jouissant pas de toutes ses facultés mentales.

Rapport du M^{al} des logis chef Bourgearseau commandant les brigades de gendarmerie à Quimper sur le nommé Legrand, signalé comme ne jouissant pas toutes ses facultés mentales.

Le nommé Le Grand Jean Louis, domestique à Querlanée en Pluguffan chez le nommé Kérec, signalé par la lettre de Monsieur le Préfet du Finistère en date du 28 avril dernier comme ayant disparu de chez ses maîtres le 23 du même mois, ne jouissant pas de toutes ses facultés mentales, est rentré chez ses maîtres aujourd'hui 8 mai pour y prendre son livret militaire. Il a déclaré à ces derniers qu'il avait trouvé de l'ouvrage près de la gare à Quimper où il allait aller travailler ; le sus-nommé Kérec déclare que cet homme est atteint d'une maladie épileptique, que le jour de son départ à la suite d'une attaque, il ne paraissait pas jouir de toutes ses facultés mentales mais qu'aujourd'hui, il le trouvait beaucoup mieux et qu'il raisonnait assez bien.

M. le Maire de la commune de Pluguffan a été prévenu de la rentrée de ce jeune homme.

signature Bourgearseau

1892

19 février 1892

Procès-verbal constatant les recherches infructueuses de la nommée Florence Marie, 15 ans, disparue du domicile de ses parents, demeurant à Bordeaux, depuis le 23 janvier dernier.

Cejourd'hui dix-neuf février mille huit cent quatre-vingt douze à trois heures du soir.

Nous soussignés Mesnildrey (Jules Emmanuel) et Pallier (François Marie), gendarmes à cheval à la résidence de Quimper, département du Finistère, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, étant porteurs d'une lettre de Monsieur le Préfet du Finistère, en date du 4 février 1892, nous prescrivant de rechercher la n^{ée} Marie Florence, âgée de 15 ans, qui a disparu du domicile de ses parents, demeurant à Bordeaux, depuis le 23 janvier 1892, et signalée comme s'étant dirigée vers Brest avec un étudiant en médecine.

Nous avons des recherches dans toutes les communes de notre circonscription ; lesquelles sont restées infructueuses. Les chefs de brigade de l'arrondissement rendent compte à la date

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

de ce jour que la jeune fille désignée ci-dessus a été recherchée infructueusement dans les communes de leur circonscription. A la même date, les autres arrondissements rendent également compte que les recherches faites sont restées sans résultat.

En foi de quoi nous avons rédigé le présent en double expédition, la 1ère destinée à Monsieur le Préfet du Finistère à Quimper, et la 2ème à Monsieur le Capitaine commandant de la gendarmerie de notre arrondissement conformément à l'art. 495 du décret du 1er mars 1854.

Fait et clos à Quimper les jour, mois et an que dessus.
signatures : Pallier / Mesnildrey

10 mars 1892

Procès-verbal constatant la disparition du nommé Lelgouarch Thomas Marie, 15 ans

Sûreté Générale, Ville de Pont-L'Abbé
Commissariat de Police
Rapport à Monsieur le Préfet

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'aujourd'hui, à 3 heures du soir, j'ai été informé de la disparition d'un nommé Lelgouarch Thomas, Marie, qui était domestique de ferme chez son oncle Yves Lelgouarch au village de Pénénez sur le territoire de Tréméoc à la partie confinant la commune de Pont-L'Abbé où il est né le 11 juin 1876.

Lelgouarch était malade depuis quelques jours et alité par suite de fièvre. Hier matin, entre 2 et 3 heures, il est sorti en chemise ; sur le moment personne de la maison n'en a fait de cas croyant qu'il allait satisfaire un besoin naturel ; depuis lors on ne l'a pas revu. Il est à présumer que dans un accès de fièvre chaude, il s'est jeté dans la rivière située à 300 mètres environ laquelle, par endroits, est assez profonde.

Profond Respect
le Commissaire de police,
Brigand

21 mars 1892

Procès-verbal constatant les recherches infructueuses en vertu d'une lettre préfectorale du nommé Rolland (Yves), 52 ans, maçon en fuite.

Cejourd'hui vingt et un mars mille huit cent quatre-vingt douze à dix heures du matin.

Nous soussignés Jallet (Auguste) et Bedas (Julien), gendarmes à cheval à la résidence de Quimper, département du Finistère, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs,

Rapportons qu'agissant en vertu d'une lettre signalétique datée du 25 février 1892 émanant de Monsieur le Préfet du Finistère, à nous transmise par nos chefs, nous prescrivant de rechercher le nommé Rolland Yves, maçon, âgé de 52 ans, né à Plougourvest, canton de Landivisiau, le 17 février 1840 et que depuis le mois de juillet 1891 le dit Rolland n'a donné aucune nouvelle à sa femme depuis cette époque et qu'elle ignore sa résidence actuelle.

Depuis la réception de cette lettre, le personnel des brigades a fait de minutieuses recherches dans les diverses communes de sa circonscription, et notamment dans la ville de Quimper, sans pouvoir obtenir le moindre indice à lui faire découvrir les traces de cet homme. Les chefs de brigade de l'arrondissement auxquels le signalement de cet individu a été communiqué rendent également compte que leurs recherches sont demeurées sans résultat. Messieurs les commandants des autres arrondissements de la Compagnie par leurs rapports spéciaux en date de ce jour, font aussi connaître que les recherches prescrites aux brigades dans leurs ordres en vue de découvrir cet homme, sont demeurées sans succès.

En foi de quoi nous avons rédigé le présent en double expédition, l'une destinée à M. le Préfet du Finistère à Quimper, et l'autre à Monsieur le Capitaine commandant de la gendarmerie de notre arrondissement conformément à l'art. 495 du décret du 1er mars 1854.

Fait et clos à Quimper les jour, mois et an que dessus.
signature : Jallet / Bedas

5 mai 1892

Procès-verbal constatant la découverte de la nommée Lecuyer (Marguerite) veuve Baron, demeurant à Ergué Armel, recherchée dans l'intérêt des familles en vertu d'une lettre préfectorale

Cejourd'hui cinq mai mille huit cent quatre-vingt douze à deux heures du soir

Nous soussignés Pallier (François Marie), gendarme à cheval à la résidence de Quimper, département du Finistère, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs,

Rapportons qu'agissant en vertu d'une lettre signalétique datée du 29 avril 1892 émanant de M. le Préfet du Finistère, à nous transmise par nos chefs, nous prescrivant les recherches nécessaires pour découvrir la trace de Mme veuve Baron, née Marguerite Lécuyer, âgée de 55 ans, disparue depuis le 27 avril dernier de son domicile situé en Ergué-Armel.

Depuis la réception de cette lettre, le personnel des brigades a fait de minutieuses recherches dans les diverses communes de sa circonscription, et notamment dans la ville de Quimper, mais aujourd'hui, continuant nos recherches, nous avons appris que cette femme avait été trouvée dans un champ sur la route de Coray par le fils Le Goff, marchand de beurre à Quimper, et ramené par celui-ci à Quimper qui l'a remise à sa fille.

A cet effet, nous nous sommes rendus au domicile de Melle Baron, épicière dant rue du Pont Firmin à Quimper qui nous a confirmé ce que nous avions appris précédemment et certifiant que sa mère était rentrée le 3 au soir.

En foi de quoi nous avons rédigé le présent en double expédition, l'une destinée à M. le Préfet du Finistère à Quimper, et l'autre à Monsieur le Capitaine commandant de la gendarmerie de notre arrondissement conformément à l'art. 495 du décret du 1er mars 1854.

Fait et clos à Quimper les jour, mois et an que dessus.
signature : Pallier

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

19 août 1892

Procès-verbal constatant la découverte de la nommée Marie Noële Quéré, âgée de 10 ans, dont les parents habitent Concarneau, recherchée dans l'intérêt de sa famille.

Cejourd'hui dix-neuf août mil huit cent quatre-vingt douze à deux heures du soir

Nous soussignés Thomas (Clet Mathieu), maréchal des Logis et Rozo (Constant), gendarmes à pied à la résidence de Concarneau, département du Finistère, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, étant porteurs d'une lettre émanant de M. le Préfet du Finistère en date du 10 courant, prescrivant de rechercher dans l'intérêt de sa famille la n^ée Marie Noële Quéré, âgée de dix ans, dont les parents habitent Concarneau, qui a quitté son domicile le 30 juillet dernier.

A cet effet, nous avons interrogé la mère de cette enfant qui nous a déclaré que sa fille venait d'être découverte chez une de ses soeurs au village de Stanc Roan en la commune de Pluguffan où elle s'était rendue le lendemain de son départ de Concarneau. La femme chez qui cette fille a été recueillie se nomme Corentine Conan.

En foi de quoi nous avons rédigé le présent procès-verbal en double expédition, l'une destinée à M. le Préfet du Finistère à Quimper, et l'autre à Monsieur le Capitaine commandant de la gendarmerie de notre arrondissement conformément à l'art. 495 du décret du 1^er mars 1854.

Fait et clos à Concarneau le jour, mois et an que dessus.
signatures : Rozo / Thomas

5 décembre 1892

Procès-verbal constatant la disparition de la nommée Claquin (Thérèse) âgée de 25 ans, ménagère domiciliée à Poullan (Finistère).

Cejourd'hui cinq décembre mil huit cent quatre-vingt douze à dix heures 30 du matin

Nous soussignés Petit (Alfred), Maréchal des Logis et Martinetti (François), gendarmes à pied à la résidence de Douarnenez, département du Finistère, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs,

Rapportons que le 4 courant, étant de service à notre résidence, le n^é Coroller Pierre, âgé de 37 ans, marin pêcheur, domicilié au village de Lestrisin, commune de Poullan (Finistère) s'est présenté au bureau de notre brigade et nous a déclaré ce qui suit :

"Depuis le 1^er de ce mois, ma femme née Thérèse Claquin, âgée de 25 ans, née à Beuzec, canton de Pont-Croix, a disparu de mon domicile. J'ai su qu'elle l'avait quitté vers 7 heures du matin peu d'instant après mon départ pour la propriété de Tréotat où j'allais travailler. Elle a emporté les clefs fermant un buffet dans lequel je crois qu'il y avait environ 1 000 francs. J'ignore la somme qu'elle a emportée avec elle. Je n'ai pas ouvert ce meuble. J'étais veuf et père de 3 enfants lorsque je me suis remarié avec elle dans le courant de septembre dernier. Depuis ce temps, je me suis aperçu qu'elle s'adonnait à la boisson ; lui en ayant fait des reproches, elle m'a menacé de me frapper à coups de couteau et même de m'empoisonner. J'ai pris ces menaces comme des vantardises. Je crains qu'elle n'ait attenté à ses jours car j'ai su qu'elle n'avait pas été chez sa mère."

Ce jour, nous nous sommes rendus au domicile du dit Coroller et en notre présence il a ouvert le buffet dont il est parlé plus haut ; dans le bas tous les effets propres de sa femme y étaient placés avec ordre ; dans le tiroir qui est séparé en deux compartiments se trouvaient des coiffes et une somme de 685 francs. Le sieur Coroller a déclaré que sa femme avait dû dépenser environ 350 francs depuis leur mariage mais qu'il ne l'en blâmait pas, ignorant si elle avait acquitté quelques dettes et ajoutant ma femme est coiffée à la mode de Douarnenez ; le reste de ses effets se composait d'un jupon en charpie noire, d'une taille noire à la mode de Poullan, chaussée de sabots blancs, elle n' a pas emporté ses bagues de mariage que j'ai trouvées dans le tiroir où était son argent.

Claquin Hervé âgé de 32 ans, frère de la femme Coroller nous a déclaré :

'"Hier, je me suis mis à la recherche de ma soeur. Je me suis rendu à Audierne ainsi que chez ma mère qui habite à Kerregan, commune de Beuzec. Je ne l'ai pas trouvée ni ai entendu parler d'elle. Je ne puis me douter où elle peut être. Elle ne s'était pas plainte à moi qu'elle aurait été en mésintelligence avec son mari".

Nous avons engagé ces deux hommes à continuer leurs recherches ; nous même, nous nous sommes informés dans beaucoup de village, mais nos recherches sont restées sans résultat. Nous les continuons.

En foi de quoi nous avons rédigé le présent en triple expédition, la 1^ère destinée à Monsieur le Procureur de la République à Quimper, la 2^ème à M. le Préfet du Finistère à Quimper, et la 3^ème à Monsieur le Capitaine commandant de la gendarmerie de notre arrondissement conformément à l'art. 495 du décret du 1^er mars 1854.

Fait et clos à Douarnenez le jour, mois et an que dessus.
signatures : Martinelli / Petit

7 décembre 1892

Procès-verbal constatant la découverte de la nommée Claquin (Thérèse) âgée de 25 ans, ménagère domiciliée à Poullan (Finistère), disparue du 1^er décembre 1892.

Cejourd'hui sept décembre mil huit cent quatre-vingt douze à une heure du soir

Nous soussignés Petit (Alfred), Maréchal des Logis et Cornec (Michel), gendarmes à pied à la résidence de Douarnenez, département du Finistère, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs,

Rapportons qu'étant de service à notre résidence le n^é Coroller Pierre, âgé de 37 ans, marin pêcheur, domicilié au village de Lestrisin, commune de Poullan (Finistère) dont la femme la n^ée Thérèse Claquin avait disparu dans la nuit du 1^er courant, s'est présenté au bureau de notre brigade et nous a déclaré ce qui suit :

"Hier, vers 11 heures du soir, j'étais couché lorsqu'on est venu me prévenir que ma femme se trouvait au village de Kerlé, commune de Beuzec dans une maison où elle a été domestique,

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

laquelle est située à un kilomètre du village de Kerrergan où habite sa mère. Je me suis rendu immédiatement dans cette maison où j'ai trouvé ma femme décoiffée ayant ses vêtements couverts de paille. Je lui ai demandé le motif de sa disparition, elle ne m'a pas répondu. Je lui ai dit de revenir chez moi, ce à quoi elle s'est refusée. J'ai été obligé de la laisser dans cette maison où on m'a dit qu'elle avait pénétré le 6 courant à 6 heures du soir au moment ou tout le personnel était à prendre le repas du soir. Ma femme m'a paru n'avoir aucun mal ni être malade". Cette femme fait l'objet du procès verbal n° 377 de la brigade en date du 5 décembre courant.

En foi de quoi nous avons rédigé le présent en triple expédition, la 1ère destinée à Monsieur le Procureur de la République à Quimper, la 2ème à M. le Préfet du Finistère à Quimper, et la 3ème à Monsieur le Capitaine commandant de la gendarmerie de notre arrondissement conformément à l'art. 495 du décret du 1er mars 1854.

Fait et clos à Douarnenez le jour, mois et an que dessus.
signatures : Cornec / Petit

NDLR : Marie Thérèse Claquin a repris la vie commune avec son mari, puisqu'elle est mentionnée comme sa veuve au décès de Pierre Coroller, le 17/05/1916 à Roz ar Goff en Tréboul.
Marie Thérèse Claquin, ménagère, âgée de 66 ans, est décédée le 18/10/1934 à Tréboul. Le témoin est Alain Coroller, 49 ans, marin, fils du premier mariage de Pierre.

1893

10 janvier 1893

Procès-verbal constatant la rentrée à son domicile de la nommée Marguerite L'Ecuyer, veuve Baron, demeurant à Quimper.

Cejourd'hui dix janvier mil huit cent quatre-vingt treize à quatre heures du soir

Nous soussignés Mesnildrey (Jules Emmanuel), et Debray (Joseph), gendarmes à cheval à la résidence de Quimper, département du Finistère, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, étant porteurs d'une lettre de Monsieur le Préfet du Finistère, en date du 22 décembre 1892, à nous transmise par nos chefs, nous prescrivant de rechercher dans un intérêt de famille la née Marguerite L'Ecuyer, veuve Baron, âgée de 55 ans, disparue de son domicile situé à Quimper, rue du Pont fermier le 17 décembre 1892.

Faisant des recherches pour retrouver cette femme nous avons appris qu'elle était rentrée à son domicile le 22 décembre 1892.

En foi de quoi nous avons rédigé le présent en double expédition, l'une destinée à Monsieur le Préfet du Finistère à Quimper, et l'autre à Monsieur le Capitaine commandant de la gendarmerie de notre arrondissement conformément à l'art. 495 du décret du 1er mars 1854.

Fait et clos à Quimper le jour, mois et an que dessus.
signatures : Debray / Mesnildrey

19 septembre 1893

Procès-verbal constatant les recherches infructueuses en vertu d'une lettre préfectorale du nommé Taoc (Jean), chanteur ambulant, né à Plouigneau (Finistère).

Cejourd'hui dix-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt treize à quatre heures du soir

Nous soussignés Ausset (Antoine), Maréchal des Logis et Thomas (Pierre Louis Marie), gendarmes à cheval à la résidence de Quimper, département du Finistère, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, agissant en vertu d'une lettre préfectorale, datée du 1er septembre courant à nous transmise par nos chefs, nous prescrivant de faire des recherches dans un intérêt de famille, à l'effet de connaître le sort et la résidence actuelle du né Taoc (Jean), chanteur ambulant né à Plouigneau (Finistère). Cet homme a quitté Brest il y a 7 ans environ en abandonnant sa femme.

Les recherches minutieuses faites par les brigades de la Compagnie pour découvrir le dit Taoc sont demeurées infructueuses jusqu'à ce jour. Elles seront continuées.

En foi de quoi nous avons rédigé le présent en double expédition, la 1ère destinée à Monsieur le Préfet du Finistère, la 2ème à Monsieur le Capitaine commandant de la gendarmerie de notre arrondissement conformément à l'art. 495 du décret du 1er mars 1854.

Fait et clos à Quimper le jour, mois et an que dessus.
signature : Thomas / Ausset

NDLR : Il s'agit probablement de Jean Marie TAOC, né le 20/04/1852 à Plouigneau, mercier ambulant, marié le 10/10/1875 à Plouigneau avec Françoise GUIVARCH, née le 09/05/1851 à Plouzévédé, mercière, domiciliée à Lambezellec.

9 octobre 1893

Procès-verbal constatant les recherches infructueuses en vertu d'une lettre préfectorale des nommés Pisivien (Joseph) et Pisivien (Pierre).

Cejourd'hui neuf octobre mil huit cent quatre-vingt treize à cinq heures du soir

Nous soussignés André (François Marie), et Guillou (Yves Joseph), gendarmes à pied à la résidence de Quimper, département du Finistère, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, agissant en vertu d'une lettre de Monsieur le Préfet du Finistère, datée du 16 septembre 1893 à nous transmise par nos chefs, nous prescrivant de rechercher dans l'intérêt des familles les nommés Pisivien (Joseph), 19 ans et Pisivien (Pierre), 16 ans, exerçant la profession de chiffonnier, disparus le mois de février dernier du domicile de leurs parents situé à Loqueffret.

Depuis la réception de la dite lettre, nous avons fait les recherches les plus actives dans toutes les communes de notre circonscription, notamment à Quimper, mais elles sont demeurées infructueuses. Par leurs rapports spéciaux en date de ce jour, les chefs de brigade de l'arrondissement rendent compte que les recherches auxquelles ils se sont livrés, sont également restées sans succès. Les recherches faites par les autres brigades de la Compagnie, ont eu le même résultat.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juins 2019

En foi de quoi nous avons rédigé le présent en double expédition, l'une destinée à Monsieur le Préfet du Finistère à Quimper, et l'autre à Monsieur le Capitaine commandant de la gendarmerie de notre arrondissement conformément à l'art. 495 du décret du 1er mars 1854.

Fait et clos à Quimper le jour, mois et an que dessus.
signatures : Guillou / André

NDLR : Joseph PISIVIN, fils d'Yves, cultivateur, et Marguerite Baron, est né le 21/12/1874 à Forhan en Loqueffret. Il a épousé Anne Le Roux le 28/09/1902 à Loqueffret, et y est décédé le 04/02/1961. Son frère Pierre est aussi né à Forhan le 12/06/1877. Il a épousé Anne Marie Evin le 03/06/1906 à Quistinic.

14 novembre 1893

Procès-verbal constatant les recherches infructueuses en vertu d'une lettre préfectorale du nommé Abalain (Guillaume), 14 ans, enfant assisté.

Cejourd'hui quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt treize à dix heures du matin

Nous soussignés André (François Marie), et Pallier (François Marie), gendarmes à la résidence de Quimper, département du Finistère, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, agissant en vertu d'une lettre de Monsieur le Préfet du Finistère, en date du 13 octobre 1893 à nous transmise par nos chefs, nous prescrivant de rechercher le nommé Abalain (Guillaume), âgé de 14 ans, enfant assisté, qui a déserté de chez les époux Gloaguen, ses nourriciers, demeurant à Karard en Goulien depuis le dix octobre dernier et dont on est sans nouvelle depuis.

A cet effet, depuis la réception de la dite lettre, nous avons fait les recherches les plus actives dans toutes les communes de notre circonscription, notamment à Quimper, mais elles sont demeurées sans résultat. Par leurs rapports spéciaux en date de ce jour, les chefs de brigade de l'arrondissement rendent compte que les recherches auxquelles ils se sont livrés, sont également restées sans succès. Les recherches faites par les autres brigades de la Compagnie, ont eu le même résultat.

En foi de quoi nous avons rédigé le présent en double expédition, l'une destinée à Monsieur le Préfet du Finistère à Quimper, et l'autre à Monsieur le Capitaine commandant de la gendarmerie de notre arrondissement conformément à l'art. 495 du décret du 1er mars 1854.

Fait et clos à Quimper le jour, mois et an que dessus.
signatures : Pallier / André

1894

4 février 1894

Procès-verbal constatant les renseignements fournis à M. le Procureur de la République à Châteaulin sur la disparition d'un nommé Boniven (Yves), 29 ans, chiffonnier à Botmeur (Finistère)

Cejourd'hui cinq février septembre mil huit cent quatre-vingt quatorze à dix heures du matin

Nous soussignés Philippot (François Marie), et Marzin (Yves), gendarmes à cheval à la résidence du Faou, département du Finistère, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, rapportons qu'ayant été informés par M. le Maire de la commune de Rosnoën qu'un chiffonnier des environs de La Feuillée qui a couché, dans la nuit du 30 au 31 du mois dernier chez la veuve Guédés au village de Golez, avait disparu depuis cette dernière date et que son cheval et sa voiture restaient à la charge de cette veuve.

Accompagné de ce magistrat, nous nous sommes rendus au village de Golez en Rosnoën, où la nommée Marie Yvonne Ménez, veuve Guédés, âgée de 55 ans, cultivatrice audit village, nous a déclaré ce qui suit :

"Le 30 du mois dernier, un chiffonnier de Botmeur, dont je ne connais pas le nom, est venu coucher chez moi avec son cheval et sa voiture. Le lendemain matin, vers 9 heures, il est parti sans rien dire, laissant à ma charge son cheval et sa voiture qui est chargée de chiffons. Depuis, j'ai fait et fait faire de nombreuses recherches pour découvrir cet individu mais elles sont restées sans résultat. Ce chiffonnier avait encore couché chez moi 5 ou 6 fois mais il n'y passait jamais qu'une nuit. Aussi, sa disparition paraît inquiétante.

Lecture faite de sa déclaration à la veuve Guédés elle l'a reconnue exacte et l'a signée.

Nous avons constaté que la voiture de cet individu de modèle ordinaire de chiffonnier, est munie d'une plaque portant l'inscription suivante : Yves Boniven, à Maitérie commune de Botmeur, canton d'Huelgoat (Finistère). Cette voiture est chargée d'une grande quantité de chiffons (300 kilos environ), de quelques écuelles et d'une petite romaine. Le cheval est gris clair, de petite taille, paraissant très âgé et en mauvais état.

Nous avons fait d'autres recherches, tant aux abords du village de Golez qu'au bourg de Rosnoën et dans la ville du Faou pour découvrir cet individu mais elles sont restées infructueuses. Nous les continuerons.

Signalement approximatif du disparu donné par la veuve Guédés : taille moyenne, âgé de 29 ans, cheveux et barbe blonds, figure ronde, vêtu à la mode des chiffonniers des environs de La Feuillée.

En foi de quoi nous avons rédigé le présent en double expédition, l'une destinée à Monsieur le Procureur de la République à Châteaulin, et l'autre à Monsieur le Commandant de la gendarmerie de notre arrondissement conformément à l'art. 495 du décret du 1er mars 1854.

Fait et clos au Faou le jour, mois et an que dessus.
signatures : Marzin / Philippot

Si vous avez des renseignements sur ces personnes disparues, communiquez-les à la rédaction du *LIEN* :
cg29@cgf.bzh

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

N° 150 Juin 2019

Le Lien

du Centre Généalogique du Finistère

ISSN 0755 - 9607

LE CAHIER BLEU

sommaire

Nos joies, nos peines	p. I	Mise à jour RECIF (Mars 2019)	p. XI
Nouvelles des antennes / Agenda	p. II à III	Mise à jour RECIF (Avril 2019)	p. XII à XIII
Nouveaux adhérents	p. IV à VIII	Mise à jour RECIF (Mai 2019)	p. XIII à XIV
Questions des adhérents / Entraide	p. IX	En souscription	p. XV
Mise à jour GENEABANK / Appel à articles Consignes de la rédaction	p. IX	Affiche du 25e Congrès National de Généalogie d'Ajaccio	p. XVI

nos joies, nos peines

Naissances :

Monsieur Pierre Roudaut, (CGF 2885 M) est heureux de vous annoncer la naissance à Paris (14e) le 1er avril 2019, de son premier petit-enfant, Gabriel, au foyer de son fils Mikael et de sa belle-fille Marie Rannou.

Nos félicitations aux parents et grands-parents,
et nos voeux de longue et heureuse vie au bébé.

Décès :

Madame Annie Girardi, née Roué, épouse de monsieur Serge Girardi CGF2811 B est décédée le 22 février 2019 à Rueil-Malmaison.

Monsieur Raymond Le Goff (CGF 2695 Q) est décédé le 10 mars 2019 à Châtellerault.

Monsieur Thierry Launay (CGF 16548 M) est décédé le 21 mars 2019 à Boulogne-Billancourt

Monsieur Jean-Claude Lossouarn (CGF 9303 B) est décédé le 4 avril 2019.

Madame Marie-Christine Bihannic (CGF 935 B), tante de Sacha Caumont (CGF11807 B) est décédée le 4 avril 2019.

Madame Marie Peuziat, née Le Gall, 93 ans, mère de Maryse Schreiner, CGF 08289 Q, est décédée à Nantes le 25 avril 2019.

Madame Marie-Louise Novelli née Mazé, CGF 2451 M, épouse de Henri Novelli, CGF 2452 M est décédée à l'âge de 85 ans, à Landivisiau le 18 mai 2019.

Monsieur Gabriel Hily, père de Christian Hily, CGF 14950 M, est décédé, à l'âge de 98 ans, à Landivisiau le 18 mai 2019.

A leurs familles dans la peine,
nous présentons nos bien sincères condoléances.

Dernier délai pour transmettre à la rédaction du *LIEN* vos demandes d'insertion dans le n° 151 : 8 août 2019

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

nouvelles des antennes

antenne de Brest

Depuis plusieurs années, je participe pour le Centre Généalogique du Finistère à des manifestations et autres salons qui se tiennent dans notre département (journées généalogiques de Plourin, salon des vieux papiers et de la carte postale de Saint-Renan…), dans la région (salon de Créhen, « Ciel nos ayeux » de Vertou (44)…) et même plus loin encore comme par exemple la désormais célèbre manifestation de la mairie du XV^{e} à Paris.

Le fait de participer à ces manifestations me permet d'aller au contact de ces adhérents « *lointains* » qu'on ne voit jamais dans nos locaux ou à nos conférences, du fait de leur éloignement du centre de la rue Tissot.

Pour nos adhérents brestois ou étant dans la sphère de l'antenne de Brest, je ne dirai jamais assez combien le fait de nous rendre visite, ne serait-ce qu'une fois de temps en temps, est important pour maintenir un lien physique entre nous et pour vous tenir au courant des dernières innovations de l'antenne.

Aller au contact des adhérents plus éloignés est un réel plaisir et me permet de capter en retour direct les réactions aux différentes possibilités que le CGF offre.

Deux éléments principaux se dégagent de ces rencontres: de la satisfaction et de l'impatience.

Souvent, une conversation comme celle qui suit s'engage

- Alors, vous, vous êtes le Finistère. Oh, bravo pour votre base RECIF. J'ai plein d'ancêtres chez vous. La nouvelle recherche famille, c'est super ; trouver toute une famille d'un clic : génial. Le mariage des parents, les naissances des enfants et … et … et… Magnifique.

- Merci, madame, je suis ravi que cela vous plaise.

- Et les icônes au bas du relevé qui permettent d'accéder à l'acte ou au moins au plus près.

- Ah oui, monsieur, avez-vous remarqué que les icônes, marquées AD mènent à la collection départementale tandis que celles notées CGF, faites par nos bénévoles, font apparaître la collection communale. Intéressant de pouvoir comparer les deux.

- D'accord. Vraiment sympa du coup de faire des recherches. La base s'est bien enrichie. Et faut le dire, avoir l'acte est formidable. Indispensable même.

Des gens souriants, contents de ce que le CGF propose, c'est réconfortant et, à travers moi, ce sont tous les bénévoles qui peuvent être fiers du travail qu'ils effectuent dans l'ombre et qui y trouvent donc du « carburant » pour continuer

Des réactions d'impatience se font aussi jour.

- Oh la la ; Les archives dans le Finistère, mais quelle catastrophe. C'est bien simple « y'a rien ».

- Vous exagérez, madame, c'est vrai que le département est en retard, mais de gros efforts ont été faits et, vous savez, ils partaient de loin. L'argent de la numérisation a été consacré à ce malheureux épisode du champignon. Nettoyer les registres a pris du temps et coûté beaucoup d'argent, mais enfin, maintenant c'est réglé et les numérisations de communes ont repris. Et puis…. Il y a le CGF. Chez nous, il y a tout… ou presque quand on a des aïeux finistériens.

Bref, vous voyez, des échanges sympathiques avec des gens souriants. Cela fait chaud au coeur et change un peu de certains grincheux qui ne sont jamais contents et qui, pour des broutilles, font toute une histoire. Certes, la critique est une bonne chose, à condition d'être constructive et pas seulement faite pour râler ou houspiller. Le CGF existe par ses bénévoles. A ce propos, un bénévole est une « *personne qui fait quelque chose sans obligation et gratuitement* ». Râleurs de tous poils, commencez donc par en faire autant.

Michel DUROSE, Président

antenne de morlaix

Bonjour à toutes et à tous,

Depuis plusieurs années nos équipes photos effectuent des photographies des actes d'Etat Civil sur les registres communaux. La tâche est incommensurable, nous avons des milliers de registres à photographier sur notre secteur géographique qui s'étend de Plouescat à Carhaix en passant par Landivisiau et Brasparts.

Nous devons également effectuer des déplacements aux archives de Brest et Quimper pour les registres qui ne sont plus en possession des mairies.

Actuellement, quatre équipes de deux personnes effectuent ce travail, mais malheureusement nous ne sommes pas assez nombreux. De ce fait je fais appel à toutes les bonnes volontés pour venir rejoindre ces équipes. Faire des photos de registre ce n'est pas compliqué, surtout avec le matériel que nous possédons, une heure d'explication pour l'utilisation de ce matériel, et vous êtes opérationnel.

Pour vos recherches généalogiques, vous appréciez certainement les possibilités que vous offre RECIF , et surtout depuis quelques temps les possibilités d'obtenir une vue de la photo des actes pour les actes des communes qui ont été photographiés, mais ce travail a été effectué par une toute petite partie de bénévoles, alors que nous sommes plus d'un millier d'adhérents pour l'antenne de Morlaix. Alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre, nous avons besoin de vous, prendre contact avec Marcel Jacob auprès de l'antenne de Morlaix.

Pour le mois de juillet et d'août, les permanences se dérouleront le lundi et le vendredi de 14h à 18 h, la permanence du mercredi sera suspendue.

Je vous souhaite à toutes et à tous, un très bel été.

Thierry NOIREL, Président

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

antenne de Quimper

A l'heure où vous lirez ces lignes, nous serons fin juin et il sera temps de vous souhaiter de joyeuses vacances et de préparer le programme de rentrée. A l'heure où je vous écris, nous ne sommes qu'à la fin avril et les vacances sont encore loin (délai de rédaction et de parution du lien obligent).

Parlons rapidement du présent. Les ateliers du second trimestre et la première conférence ont fait le plein. Les inscriptions au CGF aussi et nous devrions très prochainement (à fin avril bien sûr) dépasser les chiffres de l'an dernier, non seulement pour l'antenne mais également pour l'ensemble du CGF. C'est l'occasion de vous remercier pour votre fidélité et continuer à vos encourager à nous faire connaitre et à faire adhérer vos amis et connaissances.

Pour l'avenir, il n'y aura pas d'ateliers pendant les vacances mais nous reprendrons bien entendu dès septembre avec si possible de nouveaux thèmes (calendrier sur le site internet courant août). Je lance à cet effet un appel à candidats pour ceux qui voudrait faire profiter les autres de leurs connaissances. Pierrick Chuto nous présentera ses travaux lors d'une conférence qui aura lieu le 16 novembre à 14h30 à la Maison des Associations comme d'habitude (infos à venir dans le prochain Lien).

Dès les 5 et 6 octobre nous aurons nos journées portes ouvertes dans toutes les antennes et le 18 janvier 2020 notre assemblée générale d'antenne dans la future maison des associations, , allée Monseigneur Jean René Calloc'h à Quimper (Ergué-Armel).

Pour le reste, je cherche toujours des volontaires pour effectuer les photographies des actes qui nous manquent, que ce soit dans les mairies ou aux ADF. n' hésitez pas à vous faire connaitre, nous assurerons les formations dans le cadre des ateliers.

A bientôt !

Christian BOLZER, Président

AGENDA

MANIFESTATIONS OU LE CGF SERA REPRÉSENTÉ :

*. **XXVE CONGRÈS NATIONAL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GÉNÉALOGIE***
*au Palais des Congrès d'Ajaccio **du 11 au 14 octobre 2019**, organisé par Corsica Genealugia*

http://corsicagenealugia.com/

. SALON DE LA CARTE POSTALE DE SAINT RENAN
Le 13 octobre 2019
Espace Culturel, Place Guyader
29290 SAINT RENAN

SALON GÉNÉALOGIQUE DE CRÉHEN (22)
Le CGF sera présent au salon généalogique de Créhen dans les Côtes d'Armor qui se tiendra de 10h 00 à 18 h 00 à la salle polyvalente (sortie du bourg) le :
Samedi 16 novembre 2019
Entrée libre et gratuite

PORTES OUVERTES AU CGF :

Nos traditionnelles Portes ouvertes se tiendront dans les trois antennes du CGF
Les 5 et 6 octobre 2019

CONFÉRENCES :

SUR LES TRACES DE NOS POILUS, RETRACER LE PARCOURS D'UN SOLDAT DE 14/18
par Lenaig Pelé
Samedi 21 Septembre 2019
à 14 H 30 à l'antenne de Brest, Salle Tissot

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

nouveaux adherents

17208M	GUEPIN LE RIDANT Yann	56400 AURAY	KERLIDOU, CORRE, COAT, QUIOC, ROUDAUT, LICHOU, LE GAD, RAOUL (Tréflez) / LE GAD, PRIGENT, LE VOURCH, RAOUL (Plougoulm) / PRIGENT (Saint-Pol-de-Léon) / LESTEVEN (Sibiril) / PRIGENT (Roscoff) / LE DUFF (Santec) / LE DUFF (Cléder)
17209M	ROLLAND Jean Yves	29250 SANTEC	
17210M	DERRIEN Loïc	95650 BOISSY L'AILLERIE	DERRIEN (Collorec, Plouyé)
17211B	RAFFIN Monique	29460 HANVEC	GUEGUEN, FLOCH (Guipavas) / ROUSSIN, ROUSSAIN (Brest)
17212B	GODET Annie	29200 BREST	TIGREAT, COAT (Bodilis)
17213Q	PENSEL Didier	29490 GUIPAVAS	PENSEL, KERIVEL (Meilars, Poullan-sur-Mer)
17214Q	FORRER Anne	56000 VANNES	
17215B	CAROFF Gilbert	29460 IRVILLAC	
17216B	TREBAOL Dominique	7500 TOURNAI BELGIQUE	TREBAOL (Lannilis) / MAZE (Saint-Pabu)
17217B	CORRE Nicolas	35000 RENNES	
17218Q	MARTIN Luce	75011 PARIS	PAPE, JACQ, LANN, GUILLOU, MOREL, JONCOUR, BEC, PENNANEAC'H (Quimper, Langolen, Briec, Edern, Ergué-Armel, Ergué-Gabéric, Penhars, Guengat)
17219Q	DORVAL Françoise	29000 QUIMPER	ARZEL, BIZIEN, LUART, TANGUY (Plouguin, Ploudalmézeau, Landunvez)
17220M	LE CORRE Jean	29680 ROSCOFF	
17221Q	SALIOU Florence	92400 COURBEVOIE	SALIOU, BRIAND (Plogonnec, Trégunc)
17222Q	QUEGUINER Guylaine	29000 QUIMPER	
17223Q	LASTENNET Pierre-Jean	29150 CHATEAULIN	
17224Q	AUBOEUF Benoît	03000 MOULINS	NAOUR (Ergué-Gabéric , Elliant) / ROUX
17225B	FAVIER Dominique	95280 JOUY LE MOUTIER	KERMAIDIC, SALAUN, (Brest, Landéda, Saint-Pierre-Quilbignon, Guilers)
17226B	LE GUEN Marcel	29800 LANDERNEAU	
17227B	MARREC Gilbert	29850 GOUESNOU	
17228B	PONDAVEN Annick	29200 BREST	
17229B	LASSAGNE Maryse	56100 LORIENT	
17230Q	HAMEL Michelle	47120 LEVIGNAC DE GUYENNE	BOZEC, LE CORRE (Lothey, Gouézec, Briec, Saint-Coulitz)
17231Q	GOUEREC Ronan	29300 QUIMPERLE	BOLZER, FLOCH, SALIOU
17232B	LE GALL Anne	29870 LANNILIS	KERLEGUER, RIOU, BERGOT, OLIVIER
17233M	JAOUEN Jeanne	22310 PLESTIN LES GREVES	
17234Q	LE GUERN Josiane	29370 CORAY	
17235M	LAZENNEC Robert	13720 BELCODENE	LAZENNEC (Lannilis) / MOULIN, LE GUERN (Plourin-Lès-Morlaix)
17236B	QUELLEC Philippe	29820 GUILERS	
17237Q	BALEM Roland	29720 PLONEOUR LANVERN	
17238B	ELIES Martine	29200 BREST	
17239M	BEAUDRU Laurence	29400 LANDIVISIAU	
17240Q	MONGELARD Michel	73190 CHALLES LES EAUX	HASCOET, PORIEL, GUILLOU, FEUNTEN, COGEN (Briec, Edern)
17241Q	LE MAOUT Josiane	29360 CLOHARS CARNOET	
17242Q	LOUEDEC Raphaëlle	29170 PLEUVEN	QUEAU, GARO (Châteaulin) / PENNANEACH, MARCHADOUR (Plogonnec) / LOUEDEC, CHRISTIEN (Gouesnac'h)
17243Q	TREBOUTA Philippe	29170 FOUESNANT	
17244Q	MESMIN SEZNEC Marie Paule	29000 QUIMPER	SEZNEC
17245Q	GUEGUEN Martine	29000 QUIMPER	
17245Q	GUEGUEN Martine	29000 QUIMPER	
17246B	LE BRAS LOTRIAN Katell	29200 BREST	

17247Q	LAPIERRE Marie-Odile	34070 MONTPELLIER	LE ROY, CRAS, MORVAN, VIGOUROUX, LE BRANQUET, LE FUR, LE CAM, NEDELLEC, TREUSSARD (Tourch, Laz, Kernevel, Pluguffan, Quimper, Scrignac, Berrien)
17248B	POULMARC'H Yann	41000 BLOIS	POULMARC'H (Brest) / LE ROUX (Cast)
17249B	DELHOMME Philippe	13008 MARSEILLE	HENRY, MARREC, LAZENNEC (Crozon) / PERFEZOU (Telgruc) / THEPOT, MICHELIN, LABRETECHE (Brest)
17250B	TRAVERT Jean Pierre	47210 VILLEREAL	
17251B	GALLET Nadège	02650 CREZANCY	GOURGUEN (Lanildut, Landunvez, Ploudalmézeau)
17252B	BOURRE Gérard Denis	31800 ST GAUDENS	CORNEC, TANDE, MOUTON, KERSCAVEN, GUYO'MARCH, TANDE-RIOU, LAYER, POIGNONEC, COZIC (Brest et sa région)
17253B	JAMME Jeanne	29850 GOUESNOU	
17254B	CORNEN Georges	29830 PLOUDALMEZEAU	CORNEN, LE ROUX (Ploudalmézeau et le bas Léon)
17255B	GUEVEL Gérard	29800 LA FOREST LANDERNEAU	GUEVEL, JEZEGOU, POCHARD, GUEGUEN (Finistère nord)
17256B	DUCOUP Jean-Pierre	33410 CADILLAC	MARC, BESCOND, RUELLAND (Trégarvan, Briec, Edern)
17257Q	LAGADEC Karine	29000 QUIMPER	
17258B	LE BRIS Marie Hélène	29600 ST MARTIN DES CHAMPS	
17259Q	LE BERRE Amélie	29170 FOUESNANT	LE BERRE (Pouldreuzic, Plouhinec, Pont-L'Abbé) / BECHENNEC (Pont-L'Abbé)
17260Q	DEBEAUVAIS France	73250 ST PIERRE D'ALBIGNY	SALAUN, LE DU
17261M	DONNARD Nadine	22130 PLANCOET	DONNART (Saint-Yvi, Rosporden, Elliant, Loguivy-Plougras)
17262Q	LE GAL Noëlle	29940 LA FORET FOUESNANT	
17263Q	COLLET Guy	34820 TEYRAN	JAOUEN, CALVARY (Coray, Trégourez, Gouézec, Briec, Edern)
17264B	HILI André	29820 GUILERS	HILI, MONOT, BERTHOU, CHAPALAIN, QUEMENEUR
17265Q	DANIEL Claude Yves	95150 TAVERNY	DANIEL (Tréméven, Querrien, Locunolé) / CORNOU (Mellac)
17266Q	FAOU Gilbert	29740 PLOBANNALEC LESCONIL	FAOU, RANNOU, PAPE, FIRMIN (Landivisiau, Plouvorn, Plobannalec-Lesconil)
17267M	COUSQUER Françoise	14400 BAYEUX	COUSQUER (Guimiliau) / MEVEL, PICHON (Lampaul-Guimiliau)
17268Q	LE BRUN Alexia	29000 QUIMPER	
17269Q	DUROSSET Solène	56100 LORIENT	
17270Q	JUHEL André	29000 QUIMPER	
17271Q	LE MARECHAL Marie Yvonne	29120 PONT L'ABBE	
17272Q	BAUDET Martine	56000 VANNES	
17273Q	LAINE Paulette	56000 VANNES	
17274Q	VOLANT André	56890 PLESCOP	
17275Q	MASSONNET Nicole	56640 ARZON	
17276Q	VIEAU Marie-Francoise	44000 NANTES	
17277Q	GLEVAREC Michel	29590 PONT DE BUIS LES QUIMERCH	
17278Q	LOZANO Christophe	29000 QUIMPER	
17279B	GUIVARCH Yann	81290 LABRUGUIERE	GUIVARCH (Tréflez) / ROPARS (Plouider)
17280Q	DONNARD Philippe	87000 LIMOGES	
17281B	NICOLAS Bernard	78550 RICHEBOURG	NICOLAS, ABIVEN (Plouguerneau) / GENTIL, BERNARD, PHILIPOT (Guissény)
17282Q	HELIAS Patrick	35470 PLECHATEL	
17283Q	ALVARES MOREIRA NETO Jacintho	30330-010 BELO HORIZONTE BRÉSIL	DONNARD, GUILLOU, GRALL, GUILLAMET, CARRIC (Fouesnant, Le Perguet)
17284Q	LE DOARÉ Jocelyne Corinne	29150 CHATEAULIN	DOARE (Châteaulin)
17285M	REFFAY Patrick	29241 LOCQUIREC	REFFAY, CABON (Locquirec)
17286M	PERON Bernard	29252 PLOUEZOC'H	PERON (Plouénan) / SIMON (Plounévez Moëdec)
17287B	TRÉBAOL Patrick	7500 PERUWELZ BELGIQUE	
17288B	LE JEUNE Marcel	44250 ST BREVIN LES PINS	
17289Q	LE CALVEZ Marie-Paule	56370 SARZEAU	

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

17290B	ROHAN Michel	29460 HANVEC	GUENNOU, LE BEY, ROHAN, VEMLE (Brest, Plougastel-Daoulas)
17291Q	NEDELEC Luc	29510 EDERN	
17292Q	MAHE Christine	29350 MOELAN SUR MER	GUICHAOUA, TRETOUT, HASCOET, GALL
17293Q	LAURENT Mélody	75010 PARIS	TAMER, LAURENT, TRESSARD, MUSSET
17294Q	TALABART Jacques	29000 QUIMPER	TALABART, FLECHER (Bannalec)
17295M	PORHEL Yannick	29250 SANTEC	PORHEL (Plounévez-Lochrist) / GRALL (Plougoulm, Plouénan) / SPAGNOL, ABGRALL, PRIGENT (Nord-Finistère)
17296B	EOUZAN Micheline	50170 PONTORSON	FOREST, LADAN, L'HOSTIS (Lampaul-Ploudalmézeau)
17297Q	KERGOAT Mikaël	69330 MEYZIEU	
17298Q	LE GOFF Germain	22590 TREGOMEUR	GOFF (Saint-Thurien, Leuhan, Spézet) / MAHE (Coray, Scaër) / RIVOAL, LIDOUREN, COADIC (Saint-Thurien, Quimperlé, Querrien) / PRIGENT , PRIAC
17299Q	LE GUEN Michel	29000 QUIMPER	
17300M	LE DIZES Joële	29640 PLOUGONVEN	
17301M	DOLOU Joëlle	29600 MORLAIX	DOLOU (Ploudaniel)
17302B	DERRIEN Marie Hélène	29200 BREST	
17303B	KERMARREC Pierre	29450 LE TREHOU	
17304B	YVIN Anaïs	56430 NEANT SUR YVEL	YVIN (Tréflez, Cléder) / ROLLAND (Plougoulm, Plouvorn) / COAT (Plouguerneau, Guissény)
17305M	LE LANN Gilles	77200 TORCY	SALAUN (Huelgoat, Loqueffret, Lannedern, Plourin Lès Morlaix, Plouyé, Locmaria-Berrien, Poullaouen) / CAOUISSIN (Pleyber-Christ, Plourin Lès Morlaix)
17306M	GRALL Michèle	29660 CARANTEC	LE SCANFF, EVOCHE (Le Cloître Saint Thégonnec)
17307B	DEMANET Christine	29470 LOPERHET	SANQUER, VIGOUROUX, QUILLIEN, TANGUY (Plougastel-Daoulas, Loperhet, Dirinon, La Forest-Landerneau, Plouguerneau, Guissény, Ploudaniel, Guipavas)
17308B	HERVE Jacqueline	29460 L'HOPITAL CAMFROUT	
17309B	COULOIGNER Marielle	29800 LA MARTYRE	
17310B	TRUFY Claude	79150 ARGENTONAY	
17311Q	KERGOURLAY Alain	78370 PLAISIR	KERGOURLAY (Ergué-Gabéric, Elliant)
17312Q	CELTON Jean	29150 CHATEAULIN	CELTON, SALIOU (Douarnenez)
17315Q	GALÉS Chantal	28220 LE MEE	GALES, JONCOUR, LE BERRE (Plouhinec) / PERENNOU, CELTON (Pluguffan, Guengat, Plogastel-Saint-Germain)
17316B	SOUPERBIE Bastien	47000 AGEN	YONNET, SCOUR, CORNEILLET, DESCHAMPS, COMET
17317B	TANGUY Marie Odile	29870 LANNILIS	RAMONET (Plounéour-Trez) / TANGUY (Saint-Pabu)
17318Q	NEDELEC Christian Paul	44380 PORNICHET	
17319B	BLANCHET Luc	56400 AURAY	
17320Q	SCLAMINEC Robert	29710 POULDREUZIC	SCLAMINEC, BUREL, FORSANZ (Plozévet, Morlaix, Landudec)
17321B	CAROFF Gwenaëlle	29820 GUILERS	
17322M	MADEC François	29800 LA ROCHE MAURICE	MADEC (Plougonven, Plourin Lès Morlaix, Morlaix, Plouigneau) / LE GOFF (Guerlesquin, Plougonven)
17323M	THOMAS Alain	29630 ST JEAN DU DOIGT	THOMAS, BEOUT, KERYEL (Le Cloître-St-Thégonnec, Ploujean)
17324B	SALIOU Marie	29260 LESNEVEN	
17325Q	ABGRALL Christiane	29900 CONCARNEAU	ABGRALL, CUEFF (Ploumoguer, Tréflez, Plounévez-Lochrist)
17326B	GUIADER Morgane	29217 PLOUGONVELIN	GUIADER, JEZEQUEL, COADOU, CROZON (Brest, Plouguin, Le Relecq-Kerhuon, Tréouergat)
17327Q	MAUNY Claude	40090 ST PERDON	
17328Q	BOLLORE Mikael	29000 QUIMPER	BOLLORE (Brest, Plouider) / PELLE (Guilers) / LUNVEN (Saint-Renan, Plouarzel) / SALAUN, BOULIC
17329B	MARTIN Jean Claude	29200 BREST	MARTIN (Brest) / RIOU (Landévennec) / BIHAN (Le Relecq-Kerhuon)
17330M	LABOUS Françoise	29670 TAULE	LABOUS, JAMBOIS (Hanvec) / BOUGUENNEC, BOUTIN (Saint-Eloy)
17331Q	HAMON Michel	33200 BORDEAUX	Poher et région de Pont-Croix
17332B	GOARANT Gilles	29480 LE RELECQ KERHUON	KERMARREC, KERMAREC, GOARANT, BALCON, MARC
17333Q	LOPES Anne	29000 QUIMPER	PICLET (Quimper) / CORBIERES (Quimperlé, Guengat) / GUILLOU (Bannalec, Saint-Thurien)

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

17334B	BERTHEVAS Serge	29260 TREGARANTEC	BERTHEVAS, JAOUEN (Ploudaniel) / GUIANVARC'H (Le Folgoët) / MONFORT (Lampaul-Guimiliau)
17335Q	LANIO Martine	56600 LANESTER	HUIBAN (Querrien)
17336Q	VAILLANT Francois	72600 ST LONGIS	VAILLANT (Plougastel-Daoulas, Saint-Pol-de-Léon, Quimper)
17337Q	GUILLOU Jean-Louis	29900 CONCARNEAU	
17338M	MESSAGER Francoise	33470 LE TEICH	CABIOC'H, MESSAGER, POULIQUEN, LE ROUX, MENN (Commana)
17339B	LESCOP Yannick	35200 RENNES	GAULTIER, KERVEGUEN, GAULTIER DE KERVEGUEN, LECOAT DE KERVEGUEN, MOREAU BASTHELET
17340Q	DIÉVAL Bernard	29000 QUIMPER	HORELLOU, YVENAT, HEMERY, BARRE, LE CHOQUER, JEGOU, POUPON (Pleyben, Edern, Briec, Trégourez, Plougasnou, Primelin)
17341B	DALES Nadine	63460 MONTCEL	LETY (Guipavas, Brest, Plabennec) / JACOLOT, MENEZ, CALVEZ (Guipavas) / FAROUEL (Guipavas, Landéda, Lannilis) / JEZEQUEL (Guipavas, La Forest-Landerneau) / MAZE, CLOAREC, COLLEAU, BOULIC, LABBE, NEDELEC, NICOL (Brest, Lambézéllec) / BERTHOU, MENGANT, KERJEAN (Plabennec) / NICOLAS, STEPHAN
17342Q	AUTROU Maria	29000 QUIMPER	PERON (Leuhan) / MARZIN (Landrevarzec) / LE BIHAN (Elliant) / BOURHIS (Coray)
17343B	LE CLERC Régine	35400 ST MALO	
17344Q	BARTHE Francine	2350 SAIGNELEGIER SUISSE	LAZ (Rosporden)
17345Q	QUEMERE Marine	29950 GOUESNACH	
17346Q	LE GRAND Mélanie	78210 ST CYR L'ECOLE	GRAND, SIGOGNE, BALAYEN (Briec, Landudal, Langolen)
17347B	PERON Alain	29840 LANILDUT	PERON (Querrien, Saint-Thurien, Bannalec) / QUELVEN (Edern, Coray) / DREAU (Coray, Leuhan) / PUSTOCH (Bannalec) / LE MEUR (Elliant) / BOURHIS (Coray)
17348B	GUENOLE Bernard	91590 MONDEVILLE	GUENOLE (Ploudaniel, Landerneau, La Martyre) / SIMON (Ploudaniel, Plabennec) / THEPAUT (Ploudaniel, Lanarvily, Trégarantec) / TRAON (Ploudaniel, Plouider, Goulven)
17349B	ORTEGA Yves	06230 VILLEFRANCHE SUR MER	
17350B	LE BRETON Gaëlle	75017 PARIS	CARADEC, BERTHOULOUX, LE BORGNE, NEDELEC, LE BRETON
17351Q	HANRAS Yves	56000 VANNES	
17352B	HERNOT Jean Michel	35560 ST REMY DU PLAIN	HERNOT (Dirinon)
17353Q	GUILLOUX Daniel	44800 ST HERBLAIN	
17354Q	BESCOND Nathalie	29100 DOUARNENEZ	BESCOND, FLOCHLAY, BUREL, BERNARD, TANNIOU, DREAU, CARADEC, CORRE
17355M	QUÉGUINER Alain	37550 ST AVERTIN	MADEC, QUEGUINER (Sainte-Sève, Plouigneau, Plougonven)
17356Q	AGUIRRE Arnold	94110 ARCUEIL	MERIEN, MELN, PRIMA, JACOB, ROUX, CORNE, BORGNE, GUENNOU (Clohars-Carnoët, Moëlan-sur-Mer)
17357Q	BOTHOREL Dominique	69290 ST GENIS LES OLLIERES	BOTHOREL (Cast, Lothey, Saint-Goazec)
17358B	JESTIN Hélène	29280 PLOUZANE	
17359B	BARON Chrystelle	29160 CROZON	BARON, GOURMELEN (Telgruc, Argol) / CORBEL (Brest)
17360B	PAUGAM Bruno	29820 GUILERS	PAUGAM (Brest) / SCHWICKERT (Guipavas)
17361M	SAOUT Bernard	72000 LE MANS	SAOUT, LE JEUNE (Bodilis, Plougoulm) / MANACH (Landivisiau, Lampaul-Guimiliau) / DUMIN (Landivisau, Guiclan)
17362Q	JOURDAN-ROUBAUD Robert	78220 VIROFLAY	
17363M	DELACHAUME Mauricette	29420 PLOUENAN	
17364M	HEBERT Annie	77700 BAILLY ROMAINVILLIERS	
17365B	FLOCH Annick	69370 ST DIDIER AU MONT D'OR	FLOCH, TREBAUL (Lanrivoaré) / KEREBEL, KERJEAN (Plouarzel, Ploumoguer, Ploudalmézeau)
17366Q	MULET-MARQUIS Martine	77150 LESIGNY	DANIEL (Gouesnach) / MICHELET (Saint-Evarzec) / CARADEC (Fouesnant) / COZ (Ergué-Gabéric)
17367Q	NOURY Christine	29100 DOUARNENEZ	ANSEL, VIGOUROUX, NOURY, TORILLEC, PENSART
17368B	LE MONZE Monique	29200 BREST	PETTON, GUIZIOU, CARIOU (Brest, Plouarzel, Landéda, pays Bigouden)
17369B	MALGORN Yvon	29800 PLOUEDERN	MALGORN, CREFF (Plouénan, Cléder, Plouescat)
17370Q	LE BORGNE Michel	50260 BRICQUEBEC EN COTENTIN	BORGNE, GUYOMARCH, PLASSART, GUEN (Plouyé, Berrien, Huelgoat et environs)

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

17371Q	TROLEZ Francis	56520 GUIDEL	TROLEZ, BORGNE, CORRE, GUERNALEC, EOUZAN, PERRON, GUENOLE, ROLLAND
17372M	PÉQUEUX Olivier	75016 PARIS	ROSEC (Plouescat) / DELIBRIAS (Lannilis) / SIMON (Landerneau)
17373B	LE MENN Jean Michel	29860 PLOUVIEN	LE MENN, JOLLE (Plouvien, Plabennec, Saint-Frégant, Lannarvily)
17375B	KERDONCUFF Didier	29460 IRVILLAC	
17376B	HELIES Marcel	29460 DIRINON	
17377Q	DERRIEN Thierry	29140 ROSPORDEN	
17378Q	GALLO Jean-Paul	29000 QUIMPER	RIOUAL (Le Trévoux, Lanvénégen, Querrien) / GUIGOURES / STEPHAN
17379B	BUREL Jacques	76760 BOURDAINVILLE	CHAPEL, GOURIOU, LE JEUNE, LEGUEN, TREGUER, CALVARIN, GUIRIEC, PAILLIER, LEBORGNE, TERENE, LEFOURN, PEOC'H, LENORMAND, TALEC, ABARNOU, NEDELEC, MERDI, SIOU, MILLOUR, LUCAS, JESTIN, AC'H, L'HOSTIS, TARTU (Lannilis, Landéda, Brest)
17380Q	GUILLOU Lionel	1080 BRUXELLES BELGIQUE	GUILLOU, BOURHIS, GUENNOU, MELLAC, MELIAN
17381M	DUFOURD Claude	22310 PLESTIN LES GREVES	LE BRAS, BERTHOU (Plouégat-Guérand)
17382Q	GIRARD Jean-Pierre	28110 LUCE	
17383B	PENNORS Sylvie	29260 PLOUIDER	PENNORS, SAOUT, BODENNEC, DOURMAP (Guissény, Plouescat)
17384M	MOY Yvon	91310 MONTLHERY	MOY, TANGUY, CONNAN, CRASSIN (Plouégat-Guérand, Plouigneau, Botsorhel, Guerlesquin)
17385B	CREFF Michel	78760 JOUARS PONTCHARTRAIN	PAGE (Saint-Frégant, Kernouës, Plouïder) / GALLOU (Ploudaniel, Trégarantec)
17386Q	SALAÜN DUVAL Rose-Marie	56560 GUISCRIFF	
17387Q	SALAÜN Erik	56560 GUISCRIFF	
17388Q	LE PEN Gwenaëlle	92350 LE PLESSIS ROBINSON	HALPER (Rédéné)
17389Q	DRENO Philippe	29000 QUIMPER	LE GOFF, GUYOMAR (Moëlan-sur-Mer)
17390M	SCOUARNEC Marie Josée	29620 GUIMAEC	MOAL, QUIMERC'H, SCOUARNEC, COATANTIEC
17391Q	BONT Olivier	95690 HEDOUVILLE	
17392M	LE BRAS Mélanie	50770 PIROU	LE BRAS, EUZEN, PERON, PICART
17393M	LE BRAS Jean-Pierre	72190 COULAINES	LE BRAS, EUZEN, PERON, PICART
17394Q	LAMBERT Claude	78140 VELIZY VILLACOUBLAY	SUIGNARD, QUILLIOU, MARZIN, RIOU (Châteaulin, Hanvec, Lopérec, Lothey)
17396Q	VILLIEU Joseph	11110 COURSAN	VILLIEU, BIDEAU, CHAPALAIN
17397M	SOYMIE Brigitte	19600 NOAILLES	BRIENS, ROUILLY (Morlaix)
17398M	FEUGUEUR Rosine	45160 ARDON	
17399B	DUPONT Brigitte	50180 AGNEAUX	GUILLERM, LENAFF, MEAR, MENES, ROMIER, ROPARS, SAOUT (Brest, Landerneau, Plouédern, Plounéventer, Trégarantec, Trémaouézan)
17400M	DEVINANT Annie	78210 ST CYR L'ECOLE	MICHEL (Brest) / LEGUENO, LE CORRE (Quimper) / KERVOILLARD, BOUGEANT, LE COZ (Plouégat-Moysan)
17401B	LE MER Philippe	69005 LYON	
17402Q	LOUARN Thierry	29710 PLONEIS	LE BIS, LOUARN (Cléden-Cap-Sizun)
17403M	BOHIC Nathalie	22100 TRELIVAN	BOHIC, PUILLE (Locquénolé, Taulé, Saint-Pol-de-Léon)
17404B	GONIDOU Jacqueline	37320 ESVRES	GONIDOU (Brest, Morlaix, Plouhinec) / JOUVE / VILANT (Plouhinec)
17405Q	CORRE Suzanne	29360 CLOHARS CARNOET	LARZUL, NARZUL, LE DALL, DALL
17406B	THIRION Paul	29200 BREST	
17407Q	TERUIN Annie	44100 NANTES	COSQUER, LE JALM (Esquibien) / FILY , LE SICOURMAT (Pont-Croix) / QUERE, LE QUERE, PENNAMEN (Primelin)
17408Q	LAZENNEC Nicole	29000 QUIMPER	
17409Q	LAE Joseph	29000 QUIMPER	
17410Q	LAE Yvonne	29000 QUIMPER	
17411Q	SINQUIN Francoise	29140 ROSPORDEN	
17412Q	JAFFRY Yvette	71000 MACON	
17413Q	MUTTER Marie-Pierre	29000 QUIMPER	LE BLEIS, CARIOU (Loctudy, Plomeur, Plonivel, Plobannalec)
17414Q	MONFORT Eliane	29200 BREST	

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

Questions

150 - 1 : Henri BICREL et Marie MALETERRE
Recherche, probablement à LOQUEFFRET ou environs, ascendances, union et descendance du couple Henri BICREL et Marie MALETERRE, dont Marguerite (°21.03.1787 à LOQUEFFRET, X 29.05.1820 à LOQUEFFRET avec Corentin MORVAN)..

150 - 2 : Corentin LE BRAS et Marie Anne LE MEUR
Recherche, probablement à POULLAOUEN ou environs, ascendances, union et descendance du couple Corentin le BRAS et Marie Anne le MEUR, dont Marie Anne (°27.04.1807 à POULLAOUEN, X 29.01.1827 à POULLAOUEN avec Corentin LOSTANLEN).

150 - 3 : Henri DERRIEN et Catherine BIDEAU
Recherche, probablement à LOQUEFFRET ou environs, ascendances, union et descendance du couple Henri DERRIEN et Catherine BIDEAU, dont Marie (°15.08.1792 à LOQUEFFRET, X avec Pierre MORVAN).

149 - 4 : Louis MÉVEL et Marie GUYOMARC'H
Recherche probablement à LOQUEFFRET ou environs, ascendances, union et descendance du couple Louis MÉVEL et Marie GUYOMARC'H, dont René (° ca 1726 à LOQUEFFRET, X 28.02.1753 à LOQUEFFRET avec Marie GOREC).

André LANNUZEL CGF 5576 Q
19 rue Gabriel Péri 93430 VILLETANEUSE
lannuzelandre@gmail.com

Entraide

. Lors d'une recherche généalogique, j'ai vu sur internet la photo d'un puits réalisé à Bériguel Kernevel (voir photo ci-dessous) par Louis SINQUIN et Isabelle BOESEDAN. En vacances dans la région de Kernével, je n'ai pas réussi à trouver l'emplacement de ce puits. Pouvez-vous m'aider : où puis-je trouver ce puits ? Peut-être, est-il dans une propriété privée ? A-t-il été démoli ? Je remercie d'avance toute personne qui pourra m'apporter son aide.

Rosine Feugueur CGF 17398 M
Rosine.feugueur@yahoo.fr

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

Mise à jour des comptes Geneabank pour 2019

Les mises à jours des comptes Généabank seront effectuées le :

Jeudi 3 janvier 2019 (pour le premier trimestre)

Jeudi 4 avril 2019 (pour le second trimestre)

Jeudi 4 juillet 2019 (pour le troisième trimestre)

Jeudi 3 octobre 2019 (pour le quatrième trimestre)

Appel à articles

Vous appréciez notre revue.
Vous appréciez les articles qui vous sont proposés.
Pour enrichir le contenu du LIEN, la rédaction souhaite avoir des articles d'avance et fait donc appel à ses lecteurs pour qu'ils lui en remettent.
Si vous connaissez des personnes dans vos cercles de connaissance, capables d'en fournir, n'hésitez pas à les inciter à nous en transmettre également.

N'hésitez pas à nous en faire parvenir à l'adresse suivante : **cg29@cgf.bzh**

Consignes pour rédiger vos questions ou apporter vos réponses

Afin de faciliter le travail des personnes qui saisissent vos questions et vos réponses, merci de suivre les consignes suivantes :

- *Ecrire lisiblement*
- *Indiquer votre nom et votre numéro d'adhérent*
- *Ne pas envoyer plus de quatre questions par revue*
- *Utiliser les symboles généalogiques classiques (° pour la naissance, X pour le mariage et + pour le décès)*
- *Utiliser des points pour séparer les divers éléments d'une date (écrire 01.01.2019 et non 01/01/2019)*
- *Ecrire les patronymes en majuscule*
- *Ecrire les noms de lieu en majuscule*
- *Toujours mentionner une date, même approximative.*

Pour les réponses :

- *Indiquer impérativement le numéro de la question à laquelle vous répondez*
- *Faire une réponse rédigée (et ne pas envoyer simplement un tableau généalogique en pièce jointe)*

La Rédaction

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

Base Recif :

Mars 2019

Mise à jour de la base RECIF

Résumé des évolutions depuis la précédente mise à jour.

Les Ajouts

Botsorhel [Mariages] Ajout 1933 - 1942	81 actes
Brest [Naissances] Ajout 1874 - 1874	359 actes
Brest [Naissances] Ajout 1874 - 1875	605 actes
Brest [Naissances] Ajout 1874 - 1875	596 actes
Brest [Naissances] Ajout 1876 - 1876	599 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1862 - 1864	14 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1862 - 1863	10 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1863 - 1865	13 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1865 - 1865	552 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1866 - 1866	636 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1867 - 1867	463 actes
Brest - Saint-Louis [Mariages] Ajout 1745 - 1745	233 actes
Carantec [Mariages] Ajout 1925 - 1932	155 actes
Châteaulin [Décès] Ajout 1908 - 1912	415 actes
Cléder [Mariages] Ajout 1916 - 1919	133 actes
Coat-Méal [Naissances] Ajout 1691 - 1717	249 actes
Coat-Méal [Naissances] Ajout 1723 - 1742	235 actes
Coat-Méal [Naissances] Ajout 1743 - 1787	490 actes
Coat-Méal [Naissances] Ajout 1788 - 1792	79 actes
Commana [Mariages] Ajout 1933 - 1933	14 actes
Comman [Mariages] Ajout 1935 - 1935	17 actes
Commana [Mariages] Ajout 1936 - 1936	12 actes
Commana [Mariages] Ajout 1937 - 1942	47 actes
Douarnenez [Mariages] Ajout 1920 - 1920	177 actes
Douarnenez [Mariages] Ajout 1921 - 1921	143 actes
Esquibien [Naissances] Ajout 1863 - 1866	314 actes
Esquibien [Naissances] Ajout 1867 - 1868	138 actes
Esquibien [Naissances] Ajout 1869 - 1870	145 actes
Garlan [Mariages] Ajout 1933 - 1942	59 actes
Garlan [Décès] Ajout 1933 - 1942	121 actes
Garlan [Décès] Ajout 1943 - 1953	121 actes
Garlan [Décès] Ajout 1954 - 1964	82 actes
Guilligomarc'h [Décès] Ajout 1793 - 1793	15 actes
Guilligomarc'h [Décès] Ajout 1858 - 1871	531 actes
Guipavas [Décès] Ajout 1956 - 1956	57 actes
Hôpital-Camfrout [Mariages] Ajout 1940 - 1944	58 actes
Île-Molène [Décès] Ajout 1937 - 1964	239 actes
Kerfeunteun [Naissances] Ajout 1810 - 1814	347 actes
Kerfeunteun [Naissances] Ajout 1815 - 1819	309 actes
Kerfeunteun [Naissances] Ajout 1820 - 1822	186 actes
Kerfeunteun [Naissances] Ajout 1823 - 1824	142 actes
Lambézellec [Décès] Ajout 1909 - 1910	293 actes
Lambézellec [Décès] Ajout 1910 - 1911	339 actes
Lambézellec [Décès] Ajout 1910 - 1912	232 actes
Lambézellec [Décès] Ajout 1911 - 1913	275 actes
Lambézellec [Décès] Ajout 1913 - 1914	304 actes
Le Conquet [Décès] Ajout 1933 - 1952	769 actes
Le Conquet [Décès] Ajout 1956 - 1958	65 actes
Le Conquet [Décès] Ajout 1959 - 1960	42 actes
Le Conquet [Décès] Ajout 1961 - 1962	58 actes
Le Relecq-Kerhuon [Naissances] Ajout 1907 - 1913	869 actes
Loc-Eguiner [Mariages] Ajout 1923 - 1932	48 actes
Loc-Eguiner [Décès] Ajout 1963 - 1994	168 actes
Locmaria-Berrien [Naissances] Ajout 1823 - 1831	354 actes
Locmaria-Berrien [Naissances] Ajout 1832 - 1832	32 actes
Locmaria-Berrien [Décès] Ajout 1793 - 1806	488 actes
Locmaria-Berrien [Décès] Ajout 1808 - 1808	37 actes
Locquénolé [Mariages] Ajout 1936 - 1942	27 actes
Loctudy [Naissances] Ajout 1911 - 1912	201 actes
Loctudy [Décès] Ajout 1905 - 1906	92 actes
Loqueffret [Décès] Ajout 1793 - 1802	449 actes
Mahalon [Mariages] Ajout 1941 - 1944	64 actes
Moëlan-sur-Mer [Naissances] Ajout 1792 - 1792	47 actes
Morlaix [Mariages] Ajout 1916 - 1916	73 actes
Morlaix [Mariages] Ajout 1917 - 1917	103 actes
Ploaré [Mariages] Ajout 1743 - 1743	14 actes
Ploaré [Mariages] Ajout 1744 - 1744	16 actes
Ploaré [Mariages] Ajout 1745 - 1745	14 actes
Ploaré [Mariages] Ajout 1746 - 1746	17 actes
Ploaré [Mariages] Ajout 1747 - 1747	25 actes
Ploaré [Mariages] Ajout 1748 - 1748	22 actes
Plogastel-Saint-Germain [Décès] Ajout 1993 - 1993	19 actes
Ploudaniel [Mariages] Ajout 1943 - 1943	13 actes
Plouescat [Mariages] Ajout 1920 - 1924	184 actes
Plouescat [Mariages] Ajout 1925 - 1929	153 actes
Plouezoc'h [Décès] Ajout 1931 - 1940	222 actes
Plougar [Décès] Ajout 1983 - 1992	107 actes
Plougastel-Daoulas [Décès] Ajout 1975 - 1975	174 actes
Plouvorn [Décès] Ajout 1936 - 1940	203 actes
Plouyé [Naissances] Ajout 1906 - 1910	371 actes
Plouyé [Naissances] Ajout 1911 - 1915	337 actes
Plouzané [Décès] Ajout 1943 - 1952	249 actes
Plouzané [Décès] Ajout 1953 - 1962	203 actes
Plovan [Naissances] Ajout 1918 - 1918	38 actes
Plozévet [Mariages] Ajout 1912 - 1912	35 actes
Pouldergat [Naissances] Ajout 1775 - 1779	363 actes
Pouldreuzic [Mariages] Ajout 1943 - 1943	14 actes
Pouldreuzic [Décès] Ajout 1993 - 1993	36 actes
Quimerch [Mariages] Ajout 1903 - 1906	74 actes
Quimerch [Décès] Ajout 1899 - 1901	145 actes
Quimper [Naissances] Ajout 1900 - 1900	410 actes
Saint-Frégant [Naissances] Ajout 1722 - 1722	30 actes
Saint-Jean-Trolimon [Décès] Ajout 1951 - 1994	473 actes
Saint-Nic [Mariages] Ajout 1731 - 1734	14 actes
Saint-Nic [Mariages] Ajout 1735 - 1738	14 actes
Saint-Nic [Mariages] Ajout 1739 - 1748	38 actes
Saint-Thois [Décès] Ajout 1903 - 1912	311 actes
Sainte-Sève [Décès] Ajout 1941 - 1975	186 actes
Sibiril [Décès] Ajout 1954 - 1962	143 actes
Sizun [Décès] Ajout 1933 - 1950	663 actes
Taulé [Décès] Ajout 1936 - 1949	549 actes
Tréflaouénan [Mariages] Ajout 1933 - 1942	42 actes
Tréflaouénan [Décès] Ajout 1933 - 1942	87 actes
Tréflaouénan [Décès] Ajout 1943 - 1952	75 actes
Tréflaouénan [Décès] Ajout 1953 - 1962	81 actes
Tréflaouénan [Décès] Ajout 1963 - 1975	91 actes
Tréflaouénan [Décès] Ajout 1976 - 1982	59 actes
Tréflaouénan [Décès] Ajout 1983 - 1992	56 actes
Tréméoc [Naissances] Ajout 1550 - 1560	257 actes
Tréméoc [Naissances] Ajout 1562 - 1569	153 actes
Tréméoc [Naissances] Ajout 1571 - 1575	34 actes

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

Base Recif :

Avril 2019

Mise à jour de la base RECIF

Résumé des évolutions depuis la précédente mise à jour.

Les Ajouts

Bodilis [Naissances] Ajout 1774 - 1776	193 actes
Bodilis [Mariages] Ajout 1927 - 1936	124 actes
Bodilis [Mariages] Ajout 1937 - 1943	68 actes
Botsorhel [Décès] Ajout 1943 - 1950	112 actes
Botsorhel [Décès] Ajout 1951 - 1953	48 actes
Brennilis [Mariages] Ajout 1933 - 1944	81 actes
Brest [Naissances] Ajout 1875 - 1876	594 actes
Brest [Naissances] Ajout 1875 - 1877	592 actes
Brest [Naissances] Ajout 1877 - 1877	566 actes
Brest [Naissances] Ajout 1878 - 1878	598 actes
Brest [Naissances] Ajout 1889 - 1890	756 actes
Brest [Naissances] Ajout 1890 - 1890	677 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1867 - 1867	11 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1868 - 1868	547 actes
Brest - Saint-Louis [Mariages] Ajout 1790 - 1790	254 actes
Brest - Saint-Louis [Mariages] Ajout 1791 - 1791	276 actes
Briec [Mariages] Ajout 1920 - 1924	204 actes
Briec [Mariages] Ajout 1925 - 1929	197 actes
Cast [Naissances] Ajout 1675 - 1676	164 actes
Cast [Naissances] Ajout 1678 - 1678	87 actes
Cast [Naissances] Ajout 1680 - 1681	151 actes
Cast [Naissances] Ajout 1683 - 1684	118 actes
Cast [Naissances] Ajout 1685 - 1686	114 actes
Cast [Naissances] Ajout 1688 - 1689	136 actes
Cast [Naissances] Ajout 1690 - 1691	117 actes
Cast [Naissances] Ajout 1692 - 1693	123 actes
Cast [Mariages] Ajout 1675 - 1676	29 actes
Cast [Mariages] Ajout 1678 - 1678	13 actes
Cast [Mariages] Ajout 1680 - 1681	28 actes
Cast [Mariages] Ajout 1683 - 1686	53 actes
Cast [Mariages] Ajout 1688 - 1693	105 actes
Cast [Décès] Ajout 1675 - 1676	63 actes
Cast [Décès] Ajout 1678 - 1678	58 actes
Cast [Décès] Ajout 1680 - 1681	159 actes
Cast [Décès] Ajout 1683 - 1685	224 actes
Cast [Décès] Ajout 1686 - 1686	49 actes
Cast [Décès] Ajout 1688 - 1688	53 actes
Cléder [Mariages] Ajout 1920 - 1925	322 actes
Coat-Méal [Décès] Ajout 1691 - 1717	136 actes
Coat-Méal [Décès] Ajout 1723 - 1752	362 actes
Combrit [Naissances] Ajout 1904 - 1904	91 actes
Commana [Décès] Ajout 1953 - 1962	232 actes
Douarnenez [Mariages] Ajout 1922 - 1922	111 actes
Douarnenez [Mariages] Ajout 1923 - 1923	88 actes
Ergué-Armel [Naissances] Ajout 1823 - 1824	112 actes
Ergué-Armel [Naissances] Ajout 1825 - 1826	112 actes
Guiclan [Mariages] Ajout 1933 - 1942	146 actes
Guilligomarc'h [Décès] Ajout 1794 - 1794	12 actes
Guilligomarc'h [Décès] Ajout 1801 - 1805	190 actes
Guilligomarc'h [Décès] Ajout 1872 - 1889	407 actes
Guimaëc [Décès] Ajout 1983 - 1985	44 actes
Guimiliau [Naissances] Ajout 1706 - 1706	76 actes
Guimiliau [Naissances] Ajout 1707 - 1707	91 actes
Guimiliau [Mariages] Ajout 1703 - 1703	20 actes
Guimiliau [Mariages] Ajout 1706 - 1707	43 actes
Guimiliau [Décès] Ajout 1706 - 1707	78 actes
Guipronvel [Mariages] Ajout 1937 - 1944	29 actes
Huelgoat [Mariages] Ajout 1933 - 1942	121 actes
Irvillac [Décès] Ajout 1978 - 1994	302 actes
Kerfeunteun [Naissances] Ajout 1799 - 1800	74 actes
Kerfeunteun [Naissances] Ajout 1801 - 1805	296 actes
Kerfeunteun [Naissances] Ajout 1806 - 1809	226 actes
Kerfeunteun [Naissances] Ajout 1902 - 1902	98 actes
Kerfeunteun [Mariages] Ajout 1907 - 1919	273 actes
Lambézellec [Décès] Ajout 1849 - 1850	420 actes
Lambézellec [Décès] Ajout 1906 - 1906	533 actes
Lambézellec [Décès] Ajout 1906 - 1907	492 actes
Lambézellec [Décès] Ajout 1906 - 1908	322 actes
Lambézellec [Décès] Ajout 1914 - 1914	16 actes
Lambézellec [Décès] Ajout 1915 - 1915	354 actes
Lambézellec [Décès] Ajout 1915 - 1916	320 actes
Lambézellec [Décès] Ajout 1915 - 1917	300 actes
Landivisiau [Mariages] Ajout 1944 - 1944	16 actes
Laz [Décès] Ajout 1914 - 1918	14 actes
Laz [Décès] Ajout 1921 - 1921	22 actes
Laz [Décès] Ajout 1922 - 1922	30 actes
Le Relecq-Kerhuon [Naissances] Ajout 1914 - 1919	914 actes
Le Tréhou [Mariages] Ajout 1933 - 1936	26 actes
Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec [Naissances] Ajout 1908 -1912	85 actes
Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec [Naissances] Ajout 1913 - 1919	73 actes
Locmaria-Berrien [Décès] Ajout 1809 - 1816	248 actes
Locquénolé [Décès] Ajout 1954 - 1964	114 actes
Loctudy [Naissances] Ajout 1913 - 1914	212 actes
Loctudy [Naissances] Ajout 1915 - 1916	124 actes
Loctudy [Décès] Ajout 1901 - 1902	94 actes
Loctudy [Décès] Ajout 1903 - 1903	43 actes
Loctudy [Décès] Ajout 1904 - 1904	55 actes
Loctudy [Décès] Ajout 1907 - 1908	98 actes
Lothey [Naissances] Ajout 1874 - 1877	164 actes
Milizac [Décès] Ajout 1908 - 1912	205 actes
Morlaix [Naissances] Ajout 1915 - 1915	200 actes
Morlaix [Mariages] Ajout 1908 - 1908	121 actes
Morlaix [Mariages] Ajout 1919 - 1919	232 actes
Morlaix [Mariages] Ajout 1921 - 1921	125 actes
Morlaix [Mariages] Ajout 1925 - 1925	110 actes
Plomeur [Décès] Ajout 1910 - 1919	519 actes
Plomeur [Décès] Ajout 1914 - 1918	30 actes
Plomeur [Décès] Ajout 1920 - 1929	355 actes
Plonévez-du-Faou [Décès] Ajout 1866 - 1870	715 actes
Plonévez-Porzay [Naissances] Ajout 1716 -1716	64 actes
Plouescat [Mariages] Ajout 1930 - 1939	322 actes
Plouezoc'h [Naissances] Ajout 1794 - 1794	38 actes
Plouezoc'h [Décès] Ajout 1939 - 1953	284 actes
Plougonven [Mariages] Ajout 1931 - 1940	265 actes
Plougonven [Mariages] Ajout 1941 - 1944	150 actes
Plougourvest [Décès] Ajout 1933 -1942	231 actes
Plougourvest [Décès] Ajout 1943 - 1953	230 actes
Plouigneau [Naissances] Ajout 1910 - 1919	775 actes
Ploujean [Mariages] Ajout 1919 - 1932	366 actes
Plounéour-Ménez [Mariages] Ajout 1940 - 1944	40 actes
Plounéour-Ménez [Décès] Ajout 1930 - 1939	344 actes
Plounéour-Ménez [Décès] Ajout 1940 - 1943	136 actes
Plounévézel [Décès] Ajout 1873 - 1901	962 actes
Plourin-lès-Morlaix [Naissances] Ajout 1793 - 1793	81 actes
Plouyé [Décès] Ajout 1911 - 1915	245 actes
Plouzané [Décès] Ajout 1933 - 1940	256 actes
Plouzané [Décès] Ajout 1941 - 1942	59 actes
Plouzané [Décès] Ajout 1963 - 1972	198 actes
Plouzané [Décès] Ajout 1973 - 1982	293 actes
Plouzévédé [Mariages] Ajout 1933 - 1942	110 actes
Pont-Croix [Naissances] Ajout 1880 - 1884	426 actes
Pont-Croix [Naissances] Ajout 1885 - 1889	406 actes

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

Pouldergat [Naissances] Ajout 1780 - 1780	82 actes
Pouldergat [Naissances] Ajout 1781 - 1783	236 actes
Pouldergat [Naissances] Ajout 1784 - 1784	85 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1849 - 1849	164 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1850 - 1850	137 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1852 - 1852	120 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1853 - 1853	113 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1854 - 1854	128 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1855 - 1855	98 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1856 - 1856	114 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1857 - 1857	138 actes
Saint-Frégant [Naissances] Ajout 1724 - 1724	24 actes
Saint-Frégant [Décès] Ajout 1722 - 1722	25 actes
Saint-Frégant [Décès] Ajout 1724 - 1724	14 actes
Spézet [Décès] Ajout 1877 - 1878	112 actes
Trégunc [Mariages] Ajout 1905 - 1906	92 actes
Tréouergat [Décès] Ajout 1936 - 1956	88 actes
Tréouergat [Décès] Ajout 1958 - 1965	16 actes

Base Recif :

Mai 2019

Mise à jour de la base RECIF

Résumé des évolutions depuis la précédente mise à jour.

Les Ajouts

Bannalec [Décès] Ajout 1843 - 1845	316 actes
Bénodet [Mariages] Ajout 1890 - 1899	89 actes
Bénodet [Mariages] Ajout 1900 - 1909	103 actes
Bénodet [Mariages] Ajout 1910 - 1920	137 actes
Bénodet [Mariages] Ajout 1921 - 1936	212 actes
Botsorhel [Décès] Ajout 1954 - 1972	198 actes
Brest [Naissances] Ajout 1878 - 1878	559 actes
Brest [Naissances] Ajout 1879 - 1879	417 actes
Brest [Naissances] Ajout 1879 - 1879	454 actes
Brest - Recouvrance [Naissances] Ajout 1768 - 1768	448 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1866 - 1869	684 actes
Brest - Recouvrance [Décès] Ajout 1868 - 1870	624 actes
Brest - Saint-Louis [Mariages] Ajout 1746 - 1746	181 actes
Brest - Saint-Louis [Mariages] Ajout 1789 - 1789	207 actes
Briec [Mariages] Ajout 1930 - 1934	157 actes
Briec [Mariages] Ajout 1935 - 1939	133 actes
Briec [Mariages] Ajout 1940 - 1943	50 actes
Cast [Décès] Ajout 1689 - 1693	123 actes
Châteaulin [Décès] Ajout 1913 - 1917	458 actes
Cléden-Cap-Sizun [Naissances] Ajout 1918 - 1919	83 actes
Clohars-Fouesnant [Naissances] Ajout 1890 - 1900	249 actes
Coat-Méal [Décès] Ajout 1753 - 1792	416 actes
Crozon [Décès] Ajout 1908 - 1911	618 actes
Douarnenez [Mariages] Ajout 1924 - 1924	84 actes
Douarnenez [Mariages] Ajout 1925 - 1925	87 actes
Ergué-Armel [Naissances] Ajout 1827 - 1828	114 actes
Ergué-Armel [Naissances] Ajout 1847 - 1848	112 actes
Esquibien [Naissances] Ajout 1880 - 1881	136 actes
Esquibien [Naissances] Ajout 1901 - 1905	421 actes
Gouesnach [Mariages] Ajout 1933 - 1936	38 actes
Guerlesquin [Mariages] Ajout 1933 - 1937	63 actes
Guerlesquin [Décès] Ajout 1923 - 1927	138 actes
Guilligomarc'h [Décès] Ajout 1806 - 1819	353 actes
Hanvec [Mariages] Ajout 1907 - 1935	672 actes
Huelgoat [Naissances] Ajout 1903 - 1908	292 actes
Huelgoat [Naissances] Ajout 1909 - 1911	142 actes
Huelgoat [Naissances] Ajout 1912 - 1912	53 actes
Île-de-Batz [Décès] Ajout 1913 - 1922	256 actes
Île-de-Batz [Décès] Ajout 1923 - 1932	252 actes
Kerfeunteun [Naissances] Ajout 1794 - 1796	187 actes
Kerfeunteun [Naissances] Ajout 1797 - 1798	123 actes
Kerfeunteun [Naissances] Ajout 1799 - 1799	62 actes
Kerfeunteun [Naissances] Ajout 1903 - 1903	94 actes
Lampaul-Guimiliau [Mariages] Ajout 1933 - 1942	78 actes
Le Relecq-Kerhuon [Décès] Ajout 1927 - 1932	476 actes
Locquénolé [Décès] Ajout 1943 - 1953	117 actes
Locquirec [Mariages] Ajout 1933 - 1942	74 actes
Locquirec [Décès] Ajout 1933 - 1962	556 actes
Loctudy [Naissances] Ajout 1917 - 1918	117 actes
Loctudy [Décès] Ajout 1909 - 1910	127 actes
Loctudy [Décès] Ajout 1911 - 1911	62 actes
Loctudy [Décès] Ajout 1924 - 1925	75 actes
Mahalon [Décès] Ajout 1973 - 1975	53 actes
Morlaix [Mariages] Ajout 1923 - 1923	88 actes
Morlaix [Mariages] Ajout 1924 - 1924	96 actes
Morlaix [Mariages] Ajout 1926 - 1926	85 actes
Morlaix [Mariages] Ajout 1928 - 1928	90 actes
Morlaix [Mariages] Ajout 1930 - 1930	103 actes
Morlaix [Mariages] Ajout 1931 - 1931	102 actes
Morlaix [Mariages] Ajout 1934 - 1934	105 actes
Pleyber-Christ [Décès] Ajout 1954 - 1962	283 actes
Plomeur [Décès] Ajout 1930 - 1939	279 actes
Plomeur [Décès] Ajout 1940 - 1949	272 actes
Plomeur [Décès] Ajout 1950 - 1953	96 actes
Plonéour-Lanvern [Décès] Ajout 1923 - 1929	389 actes
Plougastel-Daoulas [Décès] Ajout 1976 - 1976	144 actes
Plougourvest [Mariages] Ajout 1933 - 1942	49 actes
Plouguerneau [Décès] Ajout 1943 - 1947	66 actes
Plouigneau [Naissances] Ajout 1910 - 1910	91 actes
Plounéour-Ménez [Décès] Ajout 1944 - 1959	490 actes
Plounévez-Lochrist [Mariages] Ajout 1911 - 1917	107 actes
Plounévez-Lochrist [Mariages] Ajout 1936 - 1942	94 actes
Plouvorn [Naissances] Ajout 1911 - 1919	510 actes
Plouyé [Naissances] Ajout 1916 - 1919	294 actes
Plozévet [Décès] Ajout 1800 - 1801	16 actes
Port-Launay [Mariages] Ajout 1933 - 1943	52 actes
Quéménéven [Mariages] Ajout 1907 - 1912	97 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1848 - 1848	122 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1851 - 1851	144 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1858 - 1858	112 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1859 - 1859	152 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1860 - 1860	138 actes
Riec-sur-Belon [Naissances] Ajout 1869 - 1869	121 actes
Rosporden [Mariages] Ajout 1913 - 1918	90 actes
Rosporden [Mariages] Ajout 1919 - 1921	116 actes
Rosporden [Mariages] Ajout 1922 - 1925	95 actes
Rosporden [Mariages] Ajout 1925 - 1931	118 actes
Spézet [Naissances] Ajout 1900 - 1901	335 actes
Trégarvan [Naissances] Ajout 1717 - 1718	27 actes
Trégarvan [Naissances] Ajout 1725 - 1725	16 actes
Trégarvan [Naissances] Ajout 1730 - 1732	33 actes
Trégarvan [Naissances] Ajout 1735 - 1735	10 actes
Trégarvan [Naissances] Ajout 1742 - 1748	58 actes

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

Trégarvan [Naissances] Ajout 1735 - 1735	10 actes	Trégarvan [Décès] Ajout 1730 - 1730	18 actes
Trégarvan [Naissances] Ajout 1742 - 1748	58 actes	Trégarvan [Décès] Ajout 1735 - 1735	10 actes
Trégarvan [Naissances] Ajout 1750 - 1750	11 actes	Trégarvan [Décès] Ajout 1742 - 1748	64 actes
Trégarvan [Naissances] Ajout 1752 - 1754	32 actes	Trégarvan [Décès] Ajout 1750 - 1750	14 actes
Trégarvan [Naissances] Ajout 1756 - 1792	454 actes	Trégarvan [Décès] Ajout 1752 - 1754	23 actes
Trégarvan [Mariages] Ajout 1730 - 1732	16 actes	Trégarvan [Décès] Ajout 1756 - 1757	22 actes
Trégarvan [Mariages] Ajout 1742 - 1750	38 actes	Trégarvan [Décès] Ajout 1759 - 1792	369 actes
Trégarvan [Mariages] Ajout 1752 - 1754	17 actes	Tréouergat [Décès] Ajout 1967 - 1970	11 actes
Trégarvan [Mariages] Ajout 1756 - 1770	67 actes	Tréouergat [Décès] Ajout 1972 - 1976	16 actes
Trégarvan [Mariages] Ajout 1772 - 1790	96 actes	Tréouergat [Décès] Ajout 1982 - 1984	11 actes
Trégarvan [Décès] Ajout 1717 - 1718	20 actes	Tréouergat [Décès] Ajout 1993 - 1999	15 actes
Trégarvan [Décès] Ajout 1725 - 1725	18 actes		

Les Suppressions

Pour des raisons techniques, les actes saisis pour révision ne peuvent actuellement être mis directement à jour. Les 4 762 actes suivants ont, en conséquence, été supprimés.

Ils sont remplacés par les actes en ajout pour les mêmes périodes.

Brest - Recouvrance N 1768 - 1768 447 actes	Saint-Frégant N 1722 - 1722 30 actes
Coat-Méal N 1682 - 1792 1060 actes	Saint-Frégant N 1724 - 1724 24 actes
Coat-Méal D 1691 - 1752 502 actes	Saint-Frégant M 1722 - 1722 5 actes
Coat-Méal D 1753 - 1792 415 actes	Saint-Frégant M 1724 - 1724 6 actes
Plonévez-Porzay N 1716 - 1716 64 actes	Trégarvan N 1690 - 1792 644 actes
Pouldergat N 1775 - 1779 361 actes	Trégarvan M 1717 - 1792 247 actes
Pouldergat N 1780 - 1784 403 actes	Trégarvan D 1717 - 1792 554 actes

Les Actes Hors Etat civil

RECIF comporte par ailleurs 58 512 relevés de naissances établis à partir des registres matricules.

Bilan

Au 1er mai 2019 la base RECIF comporte :

4 814 686 naissances
1 267 238 mariages
3 686 532 décès

Soit un total de **9 768 456** actes (+ 17 205 actes)

9 667 883 de ces actes sont disponibles en ligne (N > 100 ans, M > 75 ans, D > 25 ans)

Important :
Les relevés de naissances postérieures à 1919, quand ils sont informatisés, ne sont pas mis en ligne. Ils pourront néanmoins être consultés dans les antennes.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cette mise à jour par leurs relevés, leurs saisies ou leurs photographies !

N'hésitez pas à contacter les antennes du CGF pour proposer vos services.

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

en souscription

Les pêcheurs côtiers de Cornouaille (1899 -1936) par Anne Forrer

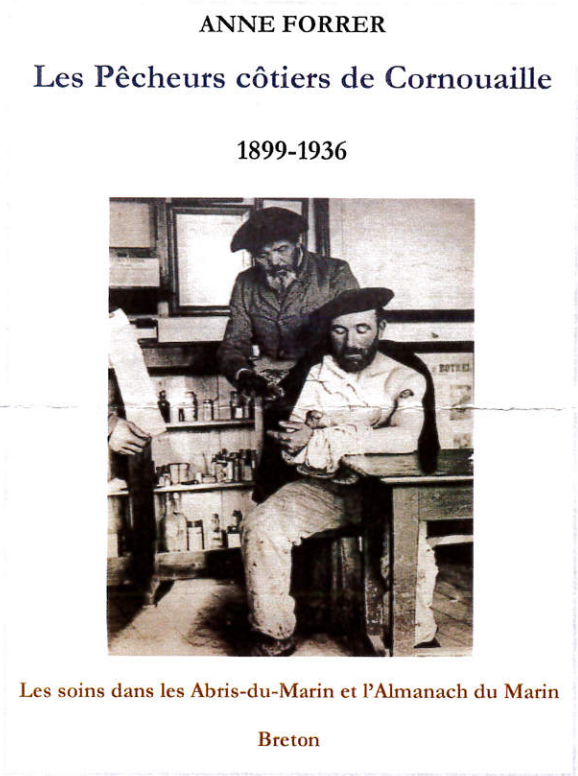

Les pêcheurs de sardines du littoral breton, à la fin du XIXe siècle et au début XXe siècle, constituent un groupe social s'appartenance, à identité forte. A cette époque, bien après le « Voyage dans le Finistère » en 1795 – 1795 de Jacques Cambry, les pêcheurs bretons intéressent des écrivains tels Pierre Loti ou Charles Le Goffic, des peintres ou encore des photographes. La religion catholique, quasi-exclusive, berce toute cette population, et œuvre à l'éducation, aux soins. Différentes œuvres s'occupent des marins-pêcheurs, dans le cadre de la Grande pêche, du sauvetage ou également des orphelins des marins disparus en mer. Mais, aucune œuvre ne s'intéresse spécifiquement aux pêcheurs côtiers du littoral de Cornouaille. Cette population, aux conditions de vie extrêmement difficiles, est très concernée par l'alcoolisme, la tuberculose. C'est spécialement pour eux que **Jacques de Thézac** crée l'***Almanach du Marin Breton*** en 1899, puis l'œuvre des ***Abris-du-Marin*** en 1900. En agissant pour les pêcheurs et avec les pêcheurs, Jacques de Thézac, accompagné de personnes compétentes, va créer cette œuvre particulière et remarquable. Ce travail se propose de présenter la situation des pêcheurs, la personne et le contexte de leur bienfaiteur, afin d'exposer le volet relatif à la santé.

Parution : 04 octobre 2019
(Format : 21 x 28 cm – 240 pages – Prix : 24, 50 €)
En souscription : 19, 50 €

Les droits d'auteur seront reversés aux œuvres du Marin Breton et des Abris-du-Marin

Bulletin de souscription

Si vous souhaitez des précisions, merci d'expédier un courriel à : coiffard.edition@wanadoo.fr

Je soussigné(e) M. / Mme :

Adresse :

E-mail :

Merci de noter impérativement votre adresse mail pour vous informer de la parution, de la date de présentation du livre, afin de retirer votre exemplaire lors de cette présentation. Si vous préférez un envoi postal, ajouter 5 € au prix de souscription.

Désire réserver : exemplaire(s) de l'ouvrage.

Les Pêcheurs côtiers de Cornouaille
1899- 1936

Prix : 24, 50 €
En souscription 19, 50 € - jusqu'au 30 juin 2019

Montant du chèque joint : € x exemplaire(s) = €

Si expédition ajouter 5 € de frais de port.

Merci d'envoyer votre souscription à l'adresse ci-dessous.

Expédier votre souscription accompagnée du chèque à :

COIFFARD EDITION
13 rue de la fonderie 44230 St Sébastien sur Loire

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin 2019

25EME SALON & CONGRES NATIONAL DE GENEALOGIE

SCONTRI E CUNGRESSU NAZIUNALE DI GENEALUGIA

AJACCIO PALAIS DES CONGRES

AIACCIU PALAZZU DI I CUNGRESSI

11·13 OCTOBRE 2019

"La Corse, une terre, une histoire, une culture et une généalogie à découvrir"

"A Corsica, una terra, una storia, una cultura è una genealugia da scopre"

PROGRAMME

11 OCTOBRE

DECOUVERTE DE LA CORSE

12 OCTOBRE

10.00 MATINEE FEDERALE

10.00·18.00 SALON

13 OCTOBRE

10.00·18.00 SALON

CONTACT: www.corsicagenealugia.com Email: corsicagenealugia@orange.fr Tél.: 06 80 07 67 99

© *LE LIEN* du Centre Généalogique du Finistère n° 150, juin2019

Les Cercles Généalogiques membres de l'UGBH et leurs derniers bulletins

Centre Généalogique des Côtes d'Armor
3 rue du Bel-Orient, 22000 ST BRIEUC

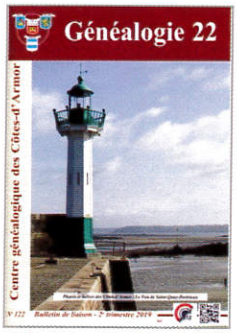

Généalogie 22, n° 121

- Hommage à Jean Le Tallec, avec sa généalogie et ses cousinages, 4 p.
- Du Cap Horn à Perros-Guirec, un pot à tabac dans la Grande Guerre, par le cercle généalogique Le Penven, 10p.
- Un menuisier de village : Gilles Chenu du bourg – Plurien. 31/08/1736 – 16/09/1807, avec sa généalogie, par Jean Luc Strugarek, 6p.
- Une vie d'institutrice entre fredaines et calomnies, par Colette Guédard, 10p.
- Les Miriel et Ferron, maîtres de poste aux chevaux à Broons et Lamballe aux XVIII[e] et XIX[e] siècles, par Monique Jézéquel, 4p.

Centre Généalogique du Morbihan
12 rue Colbert, 56100 LORIENT

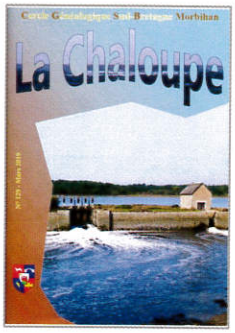

La Chaloupe n° 129

- Seigneurs et seigneuries du Morbihan : 7 – Saint Philibert , 8 - Ploemel, par † Job Jaffré, 6p.
- Plouharnel du V[e] à la fin du XVI[e] siècle (2), par Albert Janot, 8p.
- Keravéon, terre de conspiratrices (L'écho de Paris – septembre 1936), par Annette de Soussay, 4p.
- Centenaire : des poèmes et des mots pour demain (2), 4p.
- Histoire d'une famille des Pays de Vilaine, de Pierre Sarzeau (1642-1709) métayer à Saint-Dolay à Georges Martin-Sarzaud (1845-1888), historien de la magistrature, par le Dr Patrick Mahéo, 9p.
- Langonnet, commune rebelle sous la Révolution (1), par Pierre-Yves Quéméner, 7p.
- Camille Mabile, Acadien, pilote mort en service aérien commandé, par Jacques Nerrou, 3p.

Chef d'Armor
108 boulevard de la Corniche, 22700 PERROS-GUIREC

Cercle Généalogique d'Ille-et-Vilaine
Permanences et courrier :
18 bis rue Frédéric Mistral, 35200 RENNES

Racines 35, n°129

- Perrine était voleuse, par Patrick Esnoux, 10p.
- Les consanguinités, par Robert Duplessix, 2p.
- Le destin brisé de Gaëtan Hervé, assassiné en juin 1944 à Rennes, par Bernard Lebeau, 7p.
- Comète à Sens-de-Bretagne en 1664, 1p.
- Joseph Lancelot du Bourg, curé constitutionnel de Retiers, (suite) par André Desmots, 8p.

Centre Généalogique du Poher
Boulevard de la République, 29720 CARHAIX

Kaier ar Poher n° 64

- Goastorm et Garsdavid en Gourin, par Raymond Le Guyader et Guy Lidec, 16p.
- Chouans et Révolutionnaires – (2[e] partie), par sœur Marie Béatrice, 20p.
- Un album du photographe Louis Jouniaux retrouvé, (2[e] partie), par Serge Le Puil, 10p.
- Les ardoisières de Maël-Carhaix, (4[e]partie), par Alban Hurel, 18p.
- Débat sur les macles des Rohan, 6p

Centre Généalogique de la Loire Atlantique
1 Rue Darbefeuille – 44100 NANTES

CGLA n° 166
1[er] trimestre 2019

- L'histoire du CGO.... Notes pour l'histoire du CGO, le23 février 2019 – 50 ans, par Anne Grandjouan, 26 p.
- Des Couëronnais venus d'ailleurs. Couëron, Pontgibaud et les Anglais, par Louis Le Bail, 5p.
- Les rues de Nantes : Rue et Quai de la Piperie, par Jean-Luc Hervy, 5p.

Mémoire Vivante de Fégréac
Mairie, 44 FEGREAC
memoirevivante.fegreac@voila.fr

CEGENCEB
Siège : Mairie de Mauron, 56430 MAURON

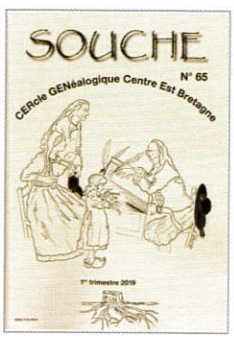

Souche n° 65

- Pleugriffet et Plumaudan – Dictionnaire d'Ogée
- Ma famille à Gomené. Des maisons Carré à l'histoire de la Chotinière, par Catherine Carré, 3p.
- Les comices agricoles, par Maryse Besnard-Schuller, 4p.
- Le château de Ferron, par Armelle Querbouet, 5p.
- Anne Toussainte de Volvire, par Jean-Claude Fichet, 2p.
- Promenade dans le vieux Ploërmel, 3p.
- Bénédiction de la chapelle Notre-Dame de Bonne-Nouvelle en Illifaut – 1739, 2p.
- Les contribuables et les nouveaux impôts – 1872, par Jean Claude Coumé, 2p.

Centre Généalogique du Finistère
(voir page 2 de couverture)

Brest
Morlaix
Quimper
LA MANCHE
ILE DE BATZ
Roscoff
Santec
SAINT-POL-DE-LÉON
LOCQUÉNOLÉ
Locquirec
LANMEUR
Evêché de Dol
Saint-Jean-du-Doigt
Locquirec
PLOUGASNOU
Carantec
GUIMAEC
TREGOR
LANMEUR
Henvic
PLOUEZOCH
PLOUEGAT-GUERRAND
GARLAN
PLOUJEAN
TAULÉ
LOCQUÉNOLÉ
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS
MORLAIX
PLOUIGNEAU
PLOUEGAT-MOYSAN
LE PONTHOU
Sainte-Sève
Saint-Eutrope
PLOUIGNEAU
BOTSORHEL
GUERLESQUIN
PLOUGONVEN
Lannéanou
PLEYBER-CHRIST
GUIMILIAU
Loc-Eguiner (Ploudiry)
Pont-Christ
Lampaul-Guimiliau
SAINT-THEGONNEC
Landivisiau
Saint-Servais
LANNEUFRET
PLOUEDERN
La Roche Maurice
SAINT-THONAN
Trémaouézan
PLOUNEVENTER
PLOUDANIEL
BREVENTEC
PLABENNEC
Bourg-Blanc
Guipronvel
TRÉOUERGAT
LANILDUT
Brélès
LANRIVOARÉ
LAMPAUL-PLOUARZEL
MILIZAC
GOUESNOU
KERSAINT-PLABENNEC
Saint-Divy
LANDERNEAU
PLOUDIRY
Locmélar
Saint-Sauveur
Le Cloître-Saint-Thégonnec
PLOUNEOUR-MENEZ
Bolazec
SCRIGNAC
Coatquéau
BERRIEN
LA FEUILLÉE
COMMANA
SIZUN
Trévérec
Tréflévénez
La Martyre
Pencran
LA FOREST-LANDERNEAU
LAMBEZELLEC
Saint-Marc
BREST
DIRINON
Saint-Urbain
Trévarn
LOPERHET
LE TREHOU
SAINT-PIERRE-QUILBIGNON
PLOUGASTEL-DAOULAS
IRVILLAC
DAOULAS
Saint-Eloy
Botmeur
Huelgoat
Locmaria-Berrien
Saint-Tudec
Saint-Rivoal
HANVEC
L'Hôpital-Camfrout
ROSCANVEL
LOGONNA-DAOULAS
Lanvoy
Le Faou
Rumengol
LOQUEFFRET
PLOUYE
POULLAOUEN
Saint-Idunet
BRASPARTS
LANNÉDERN
Collorec
PLOUNÉVÉZEL
Sainte-Catherine
CARHAIX
Saint-Quijeau
PLOUGUER
Kergloff
Le Cloître-Pleyben
PLONEVEZ-DU-FAOU
LE QUILLIOU
CLEDEN-POHER
LANDELEAU
SAINT-HERNIN
MOTREFF
SPEZET
CHATEAUNEUF-DU-FAOU
LENNON
LOTHEY
GOUÉZEC
SAINT-COULITZ
CAST
PLOEVEN
SAINT-THOIS
Le Moustoir
Saint-Goazec
LAZ
CORNOUAILLE
PLONEVEZ-PORZAY
QUEMENEVEN
LOCRONAN
BRIEC
Guellevain
TREGOUREZ
LEUHAN
EDERN
LANDREVARZEC
Tréflez
Langolen
CORAY
Landudal
Quillinen
PLOGONNEC
PLOARÉ
Kerlaz
POULLAN
BEUZEC-CAP-SIZUN
ILE DE SEIN
GOULIEN
CLEDEN-CAP-SIZUN
Pont-Croix
MEILARS
POULDERGAT
Le Juch
PLOGOFF
PRIMELIN
Audierne
ESQUIBIEN
MAHALON
Guiler-sur-Goyen
Gourlizon
GUENGAT
PLOUHINEC
LANDUDEC
PLOZÉVET
PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN
KERFEUNTEUN
CUZON
PLONEIS
ERGUÉ-GABERIC
TOURC'H
SCAER
MORBIHAN
ELLIANT
QUIMPER
PENHARS
LOCMARIA-QUIMPER
ERGUÉ-ARMEL
PLUGUFFAN
POULDREUZIC
LABABAN
Saint-Yvi
Saint-Honoré
PEUMERIT
PLOMELIN
Rosporden
Locmaria-en-Hent
SAINT-EVARZEC
SAINT-THURIEN
QUERRIEN
KERNEVEL
BANNALEC
GUILLIGOMARCH
LOCUNOLÉ
VANNES
MELLAC
Trébalay
BEUZEC-CONQ
MELGVEN
Cadol
LOCAMAND
PLEUVEN
La Forêt-Fouesnant
FOUESNANT
CLOHARS-FOUESNANT
COMBRIT
BODIVIT
TRÉMÉOC
LANVERN
TREOGAT
PLOVAN
TREGUENNEC
PLONEOUR
Saint-Jean-Trolimon
Lambour
Concarneau
LE TREVOUX
TRÉMÉVEN
ARZANO
LANRIEC
NIZON
PERGUET
PLOMEUR
BEUZEC-CAP-CAVAL
PENMARC'H
PLOBANNALEC
Ile Tudy
LOCTUDY
TRÉGUNC
RIEC-SUR-BELON
QUIMPERLÉ
RÉDÉNÉ
BAYE
Saint-David
Trélivalaire
LOTHÉA
NEVEZ
MOELAN
CLOHARS-CARNOET
PLONIVEL
TREFFIAGAT
OCEAN ATLANTIQUE
ILE MOLENE
OUESSANT
SAINT-MATHIEU-DE-FINE-TERRE
Lochrist
TREBABU
Locmaria-Plouzané
PLOUGONVELIN
PLOUMOGUER
PLOUZANÉ
PLOUARZEL
SAINT-RENAN
Bohars
GUIPAVAS
BEUZIT-CONOGAN
GUILERS
Lamber
LANDEVENNEC
CAMARET
CROZON
TELGRUC
ARGOL
Trégarvan
ROSNOEN
QUIMERC'H
LOPEREC
DINEAULT
SAINT-SEGAL
PLEYBEN
SAINT-NIC
PLOMODIERN
CHATEAULIN
PORSPODER
LARRET
COAT-MEAL
PLOUVIEN
PLOURIN-PLOUDALMEZEAU
LAMPAUL-PLOUDALMEZEAU
LANNILIS
KERNILIS
KERNOUES
LANDUNVEZ
PLOUDALMEZEAU
TREGLONOU
LOC-BREVALAIRE
PLOUGUIN
LE DRENNEC
Lanarvily
LESNEVEN
LANGUENGAR
GUIQUELLEAU
Saint-Méen
Trégarantec
Saint-Derrien
PLOUGAR
Bodilis
LANHOUARNEAU
PLOUVORN
PLOUGOURVEST
GUICLAN
Sainte-Sève
BROUENNOU
LANDEDA
Saint-Pabu
KERLOUAN
PLOUNEOUR-TREZ
PLOUESCAT
CLEDER
SIBIRIL
PLOUGOULM
TREMENECH
PLOUGUERNEAU
GUISSENY
SAINT-FREGANT
GOULVEN
TREFLEZ
PLOUNEVEZ-LOCHRIST
TREFLAOUENAN
PLOUENAN
PLOUIDER
Quéran
Trézilidé
Pont-du-Châtel
SAINT-VOUGAY
Mespaul
Sainte-Catherine
PLOUZÉVÉDÉ
LOGONNA-QUIMERC'H
Carte des paroisses et trèves du Finistère avant 1789
Crozon
Breizh 5/5
Moëlan sur Mer